



07/2023



# Atlas de la biodiversité communale

Inventaires 2022-2023

Synthèse des observations et des enjeux

Commune Cannet des Maures (83)



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

## Objet social de l'association

L'association locale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour objet d'agir ou de favoriser les actions en faveur de la nature et de la biodiversité.

## Nom du représentant légal de l'association

Irène LASTERE, présidente de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Direction de l'association

Amine FLITTI, codirecteur  
Magali GOLIARD, codirectrice

## Adresse du siège social

LPO PACA  
Villa Saint Jules  
6, avenue Jean Jaurès  
83400 HYERES

## Coordonnées téléphoniques

Tél. : 04.94.12.79.52  
E-mail : [paca@lpo.fr](mailto:paca@lpo.fr)  
Site : [paca.lpo.fr](http://paca.lpo.fr)

SIRET : 350 323 101 00062  
Code APE : 9499Z

## Rédaction / Suivi du projet

Marion Fouchard, Responsable des Refuges LPO pour le département du Var & entomologiste : [marion.fouchard@lpo.fr](mailto:marion.fouchard@lpo.fr)

## Date

26 juillet 2023

## Photos de couverture

Damier de la succise © Marion FOUCHARD

## Remerciements

La LPO PACA tient à remercier sincèrement :

- La commune du Cannet-des-Maures pour ce partenariat,
- La Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var (SSNATV) et le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) pour les inventaires partagés ensemble dans un but commun de mieux connaître la biodiversité de la commune pour mieux préserver,
- L'ensemble des bénévoles de la LPO PACA, dont particulièrement ceux de Groupe Local « Dracénie Cœur du Var », pour leur investissement,
- L'ensemble des naturalistes qui ont répondu présents pour les deux camps de prospection organisés dans le cadre de l'ABC.

## Liste des tableaux

Tableau 1 : synthèse du nombre d'espèces et de données existantes avant la réalisation des inventaires spécifique pour l'ABC (avril 2022, selon les bases de données Faune PACA et Silène Faune).....	13
Tableau 2 : synthèse des dates de passage pour l'ABC.....	28
Tableau 3 : synthèse du nombre d'espèces et de données existantes suite à la réalisation des inventaires spécifiques pour l'ABC pour l'ABC du Cannet-des-Maures (Juin 2023 ; selon les bases Faune PACA et Silène Faune) .....	29
Tableau 4 : synthèse du nombre de nouvelles espèces, du pourcentage d'augmentation de la richesse spécifique et du nombre de données suite la réalisation des inventaires spécifiques pour l'ABC du Cannet-des-Maures (Juin 2023 ; selon les bases de données Faune PACA et Silène Faune).....	30
Tableau 5 : liste des oiseaux recensés sur le Cannet-des-Maures selon les données de Faune PACA et Silène Faune. ....	46
Tableau 6 : liste des chiroptères recensés sur les mines du Recoux.....	47
Tableau 7 : liste des chiroptères recensés sur le Cannet-des-Maures selon les données de Faune PACA et Silène Faune. ....	48
Tableau 8 : liste des papillons de jour recensés sur le Cannet-des-Maures selon les données de Faune PACA et Silène Faune.....	52
Tableau 9 : liste des papillons de jour recensés sur le Cannet-des-Maures selon les données de Faune PACA et Silène Faune.....	72
Tableau 10 : liste des odonates recensés sur le Cannet-des-Maures selon les données de Faune PACA et Silène Faune. ....	74
Tableau 11 : liste des orthoptères recensés sur le Cannet-des-Maures selon les données de Faune PACA et Silène Faune. ....	77
Tableau 12 : synthèse du nombre d'espèces à enjeu local de conservation (ELC) présents sur la commune du Cannets-des-Maures, par degrés (Très fort, Fort et Modéré) et par groupe taxonomique. ....	78
Tableau 13 : synthèse de l'avifaune à enjeu de conservation local (ELC) presents sur la commune du Cannet-des-Maures.....	79
Tableau 14 : synthèse des chiroptères à enjeu local de conservation (ELC) presents sur la commune du Cannet-des-Maures.....	81
Tableau 15 : synthèse des papillons de jour à enjeu local de conservation (ELC) presents sur la commune du Cannet-des-Maures.....	83
Tableau 16 : synthèse des odonates à enjeu local de conservation (ELC) présents sur la commune du Cannet-des-Maures.....	87
Tableau 17 : synthèse des orthoptères à enjeu local de conservation (ELC) présents sur la commune du Cannet-des-Maures.....	89
Tableau 18 : synthèse du nombre de participants et du nombre de données implémentées sur Faune PACA dans le cadre des deux camps de prospection de l'ABC du Cannet-des-Maures.....	115

Tableau 19 : synthèse de l'avifaune à enjeu local de conservation (ELC) sur la commune du Cannet-des-Maures avec la précision par espèce des recherches complémentaires à mener et des milieux à préserver.....	<b>118</b>
Tableau 20 : synthèse des papillons de jour à enjeu local de conservation (ELC) sur la commune du Cannet-des-Maures avec la précision par espèce des recherches complémentaires à mener et des milieux à préserver.....	<b>121</b>
Tableau 21 : synthèse des odonates à enjeu local de conservation (ELC) sur la commune du Cannet-des-Maures avec la précision par espèce des recherches complémentaires à mener et des milieux à préserver.....	<b>122</b>
Tableau 22 : synthèse des orthoptères à enjeu local de conservation (ELC) sur la commune du Cannet-des-Maures avec la précision par espèce des recherches complémentaires à mener et des milieux à préserver.....	<b>124</b>

## Liste des figures

Figure 1 : 13 secteurs définis comme étant prioritaires pour les inventaires à réaliser dans le cadre de l'ABC.....	11
Figure 2 : cartes des observations par taxon à l'échelle de la commune au démarrage de l'ABC (avril 2022).....	13
Figure 3 : Comptage ornithologique.....	18
Figure 4 : localisation de deux entrées de cavités souterraines au niveau desquelles des détecteurs à ultrasons ont été posés © Géraldine Kapfer .....	19
Figure 5 : localisation des points d'écoute fixes © Géraldine Kapfer.....	20
Figure 6 : Session d'inventaire entomologique sur des parcelles de vignes en contrebas du vieux village .....	21
Figure 7 : Cardinal sur sa plante nourricière © Marion Fouchard.....	22
Figure 8 : Zygène du Panicaut © Marion Fouchard.....	22
Figure 9 : piège lumineux équipé de lampes à vapeur de Mercure © Marion Fouchard.....	23
Figure 10 : carte de localisation des points d'écoute pour l'avifaune et des points de relevés pour les hétérocères .....	24
Figure 11 : Piège lumineux équipé d'un LépiLED.....	25
Figure 12 : chenille de Zygène des garrigues © Marion Fouchard .....	25
Figure 13 : Accouplement en position du cœur copulatoire chez l'Ischnure élégante, <i>Ischnura elegans</i> © Jean-Marc Paumier.....	26
Figure 14 : Decticelle des roselières.....	27
Figure 15 : Identification d'un Oedipode turquoise, <i>Oedipoda caerulescens</i> © Claude Fievet .....	27
Figure 16 : cartes des observations par taxon à l'échelle de la commune en début (avril 2022) et en finalité de l'ABC (juin 2023) selon les données de Faune PACA et Silène Faune.....	30
Figure 17 : Hirondelle rousseline © Aurélien Audevard .....	80
Figure 18 : Murin de Capaccini © Jean-Michel Bompar .....	82
Figure 19 : Faux cuivré de Smaragdin © Marion Fouchard.....	84
Figure 20 : le Thècle de l'arbousier (à droite) souffre de sa ressemblance avec une espèce très commune, l'Argus vert (à gauche), ce qui ne fait qu'augmenter le manque de connaissance et la difficulté d'observation pour cette espèce © Marion Fouchard.....	85
Figure 21 : Brun des pélargoniums © Marion Fouchard .....	86
Figure 22 : la Petite épine ( <i>Cilix glaucata</i> ) © Marion Fouchard.....	86
Figure 23 : Agrion bleuisant © Patrick Höhener .....	88
Figure 24 : Grillon des marais © Mathieu Pélissié.....	90
Figure 25 : localisation des oiseaux à enjeu local de conservation (ELC) selon les bases de données Faune PACA et Silène Faune.....	91
Figure 26 : localisation des secteurs à enjeux pour les chiroptères © Géraldine Kapfer.....	95
Figure 27 : localisation des papillons de jour à enjeu local de conservation (ELC) selon les bases de données Faune PACA et Silène Faune.....	96

Figure 28 : Localisation des odonates à enjeu local de conservation (ELC) selon les bases de données Faune PACA et Silène Faune.....100

Figure 29 : Localisation des orthoptères à enjeu local de conservation (ELC) selon les bases de données Faune PACA et Silène Faune.....104

Figure 30 : localisation des orthoptères à enjeu local de conservation selon les bases de données Faune PACA et Silène Faune.....113

Figure 31 : Supports de communication développés pour le cycle d’animations et les enquêtes participatives du Cannet des Maures..... 114

Figure 32 : inventaires sur les papillons de nuit réalisé dans le cadre de l’ABC du Cannet des Maures..... 115

Figure 33 : exemples d’actualités et d’articles rédigés pour la valorisation de l’ABC du Cannet des Maure..... 116

# Sommaire

<b>I Contexte du projet.....</b>	<b>10</b>
I-1 La commune du Cannet des Maures & le projet d'Atlas de la biodiversité communale .....	10
I-2 Secteurs étudiés.....	11
I-3 Taxons étudiés dans le cadre de l'ABC .....	12
I-4 Les objectifs de l'ABC.....	12
I-5 Historique des données naturalistes sur la commune.....	13
<b>II Méthodologie d'inventaire .....</b>	<b>18</b>
II-1 Les oiseaux.....	18
II-2 Les chiroptères .....	19
II-3 Les papillons de jour (Rhopalocères) .....	21
II-4 Les papillons de nuit (Hétérocères).....	22
II-5 Les odonates.....	26
II-6 Les orthoptères .....	27
II-7 Calendrier des prospections.....	28
<b>III Résultats.....</b>	<b>29</b>
III-1 Synthèse multi-taxons de l'ABC.....	29
III-2 Liste des oiseaux.....	39
III-3 Liste des chiroptères .....	46
III-4 Liste des papillons de jour .....	48
III-5 Liste des papillons de nuit (macro-hétérocères).....	52
III-6 Liste des odonates .....	72
III-7 Liste des orthoptères.....	74
<b>IV Bilan des enjeux.....</b>	<b>78</b>
IV-1 L'avifaune.....	79
IV-2 Les chiroptères.....	81
IV-3 Les papillons de jour .....	82
IV-4 Les papillons de nuit .....	86
IV-5 Les odonates.....	87



IV-6 Les orthoptères.....	88
IV-7 La répartition des espèces à enjeux et les secteurs à préserver sur la commune ....	90
IV-7.1 Enjeux à l'échelle des grands secteurs de la commune.....	108
IV-7.2 Les anciennes mines (Recoux).....	109
IV-7.3 Le vieux Cannet et l'Oppidum.....	109
IV-7.4 Le Camp Redon.....	110
IV-7.5 Saint Andrieux.....	110
IV-7.6 Le Lycée et la Pardigière.....	110
IV-7.7 Le Lac Canetti et Badelune.....	111
IV-7.8 Le Viouret.....	112
IV-7.9 Le Chemin du Portal.....	112
<b>V Mobilisation citoyenne.....</b>	<b>113</b>
V-1 Cycles de sorties nature & enquêtes participatives.....	114
V-2 Camps de prospections.....	115
V-3 Communication.....	116
<b>VI Perspectives post-ABC: exemples de préconisations .....</b>	<b>116</b>
VI-1 Les oiseaux.....	117
VI-2 Les chauves-souris.....	119
VI-3 Les papillons de jour .....	120
VI-4 Les odonates.....	122
VI-5 Les orthoptères.....	123
VI-6 Mobilisation et valorisation.....	125
<b>VII Moyens mis en œuvre.....</b>	<b>125</b>
VII-1 Méthode générale de fonctionnement de la LPO PACA.....	125
VII-2 Moyens humains .....	126
VII-3 Moyens matériels .....	126
VII-4 Communication.....	126
<b>VIII ANNEXES.....</b>	<b>128</b>
Annexe 1 : Critères d'évaluation du statut de reproduction des oiseaux.....	128
Annexe 2 : Liste des statuts de protection et de conservation.....	129

# I Contexte du projet

## I-1 La commune du Cannet des Maures & le projet d'Atlas de la biodiversité communale

Le bassin méditerranéen en tant que hot-spot de biodiversité, est caractérisé par un fort taux d'endémisme et une grande richesse spécifique néanmoins menacée. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, inscrite dans cette aire méditerranéenne, abrite de fait une diversité floristique et faunistique remarquable. Selon les groupes taxonomiques considérés, on y retrouve entre 50 et 90% des espèces connues en France métropolitaine. Elle a donc un rôle majeur à jouer dans la conservation des espèces qui font face à d'importantes menaces : changement climatique, pollution, mais également urbanisation, artificialisation et fragmentation des habitats.

Soucieuse de ces préoccupations d'actualité, la commune du Cannet-des-Maures a souhaité réaliser un [Atlas de la biodiversité communale](#) (ABC) afin d'avoir une meilleure prise en compte des espèces sur son territoire. Pour cela, la commune a déposé un projet d'ABC auprès de l'Office français de la biodiversité afin d'obtenir le soutien financier de cette dernière et de France Relance.

D'une superficie de 74 km<sup>2</sup>, la commune vaut essentiellement sa renommée à son patrimoine naturel et notamment à zone de la commune incluse dans la Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures (RNNPM). La commune comporte une diversité des milieux naturels :

- Au nord, des secteurs avec un relief plus vallonné, présentant une mosaïque d'habitats composée de chênaies, pinèdes, garrigues, zones agricoles et de falaises ;
- Au sud, la plaine des Maures est drainée par l'Aille et ses affluents, caractérisés par une diversité d'habitats naturels en mosaïque (chênaies, pinèdes, pelouses, mares temporaires, maquis, dalles de grès, prairies...). Deux lacs se trouvent au cœur de la réserve : les Escarcets et les Aurèdes.
- Au centre, un secteur avec davantage d'urbanisation et de zones d'activité, de zones agricoles. Un étang se trouve en limite péri-urbaine : l'étang de Colbert ;
- A l'est, des terres arables et zones agricoles hétérogènes jusqu'à la commune voisine (Vidauban) ;
- A l'ouest, de même des prairies, des terres arables et zones agricoles jusqu'à la commune voisine (Le Luc).

## I-2 Secteurs étudiés

La commune du Cannet-des-Maures est composée à 66% des forêts et milieux semi-naturels, concernés par différents zonages à enjeu écologique : terrains acquis par le Conservatoire d'espaces naturels de PACA (Pardiguière), des Zones naturelles d'intérêt écologique et faunistique (ZNIEFF) de type 1 et 2 (Plaine des Maures), Site Natura 2000 directive Oiseaux (FR9310110) et directive Habitats (FR9301622), Réserve naturelle nationale (FR3600171), arrêté de protection biotope Saint-André / La Pardiguière (FR3800672). Ces espaces bien connus, abritent une faune et une flore riche et diversifiée.

En revanche, les zones urbaines, péri-urbaines et agricoles du centre ainsi que les zones naturelles et semi-naturelles du nord de la commune sont bien moins prospectées et la biodiversité de ces milieux est donc moins bien connue. Pour cette raison, la commune a identifié en amont de l'ABC 13 secteurs qui feront préférentiellement l'objet d'inventaires (cf. Figure 1).

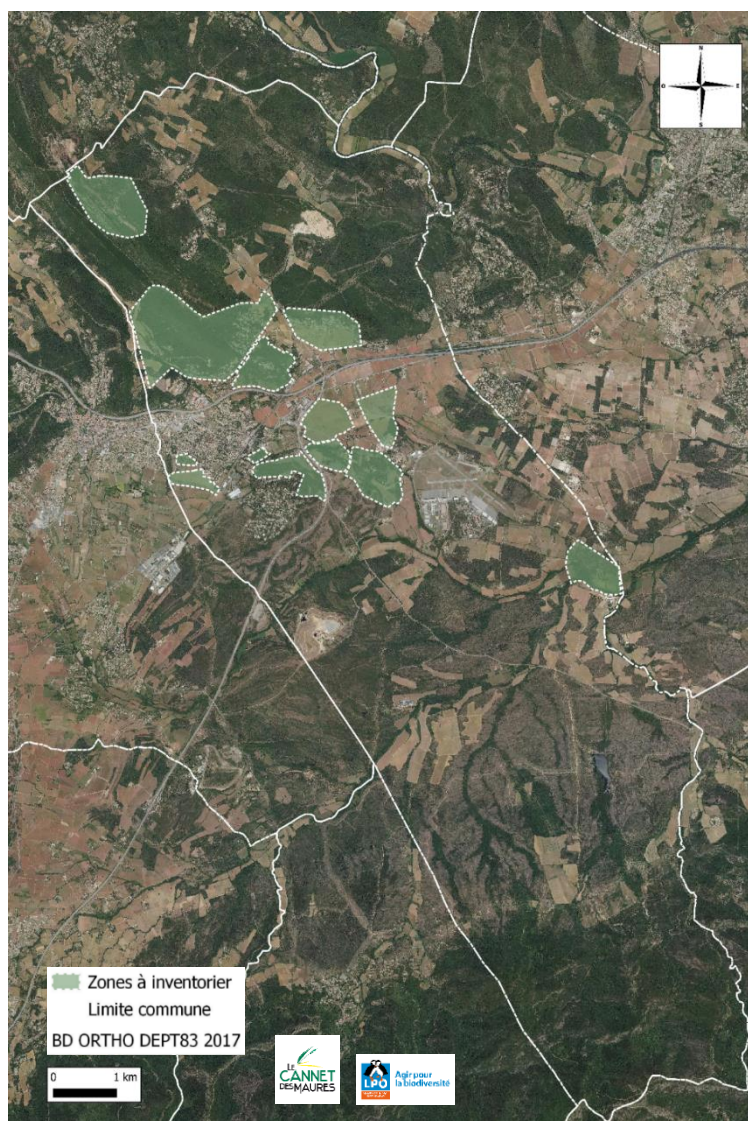


Figure 1 : 13 secteurs définis comme étant prioritaires pour les inventaires à réaliser dans le cadre de l'ABC.

## I-3 Taxons étudiés dans le cadre de l'ABC

Dans une démarche de priorisation et d'optimisation de l'ABC, en se bornant aux ressources humaines, budgétaires et matérielles définies, une sélection des taxons étudiés a dû être faite. Pour cela, les données existantes ont été passées en revue afin de définir quel taxon présent un manque de connaissances. D'autre part, le choix s'est également porté sur des taxons bio-indicateurs des habitats qu'ils fréquentent afin de pouvoir tirer de l'analyse des données de l'ABC des actions de gestion concrètes à décliner. Pour finir, le choix s'est porté sur des taxons accessibles en termes d'identification, afin d'accroître la participation des citoyens à l'ABC.

En finalité, les taxons pris en compte dans le cadre de l'ABC sont :

- Les oiseaux ;
- Les chiroptères ;
- Les papillons de jour ;
- Les papillons de nuit ;
- Les odonates ;
- Les orthoptères.

Seules les données de ces taxons sont analysées dans le présent rapport. Bien évidemment, toute espèce d'un autre taxon rencontrée lors des inventaires est également recensée, bien que leur groupe taxonomique ne fasse pas l'objet d'un inventaire spécifique ni d'analyse.

## I-4 Les objectifs de l'ABC

L'Atlas de la Biodiversité Communale s'inscrit dans un contexte politique et territorial opportun avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune en cours de révision. Cet inventaire accompagne aussi la politique d'acquisition de foncier par la commune, qui sera un levier de l'action publique dans la mise en place d'aménagements favorables à l'accueil de la biodiversité sur la commune.

En complément, la mobilisation des Cannetois et les Cannetoises à participer à l'ABC par le biais d'un cycle de sorties naturalistes étaient également un objectif, afin de sensibiliser ces derniers à la nécessité de préserver la biodiversité tout en accumulant des données naturalistes.

En conclusion, les objectifs de l'ABC sont les suivants :

- Evaluer les enjeux naturalistes ;
- Créer un outil de gestion pour tous les services de la Ville ;
- Faire prendre conscience de l'importance de la biodiversité locale ;
- Sensibiliser et impliquer les citoyens / habitants.

## I-5 Historique des données naturalistes sur la commune

Selon la base de données Faune PACA et Silène Faune, avant la réalisation des inventaires spécifique pour l'ABC (avril 2022), la commune comportait **922 espèces** et **27 503 données naturalistes** (pour les taxons étudiés dans le cadre de l'ABC). Ci-dessous le détail de la richesse spécifique et le nombre de données par taxon et par base de données.

Taxon	Faune PACA		Silène Faune		Toutes bases de	
	Nombre d'espèces	Nombre de données	Nombre d'espèces	Nombre de données	Nombre d'espèces	Nombre de données
<b>Chiroptères</b>	14	104	20	253	21	357
<b>Odonates</b>	56	1111	50	783	52	1894
<b>Oiseaux</b>	183	15967	165	4128	192	20095
<b>Orthoptères</b>	55	381	58	586	62	967
<b>Papillons de jour</b>	78	1278	94	1435	97	2713
<b>Papillons de nuit</b>	163	272	493	1205	498	1477
				<b>Total</b>	<b>922</b>	<b>27503</b>

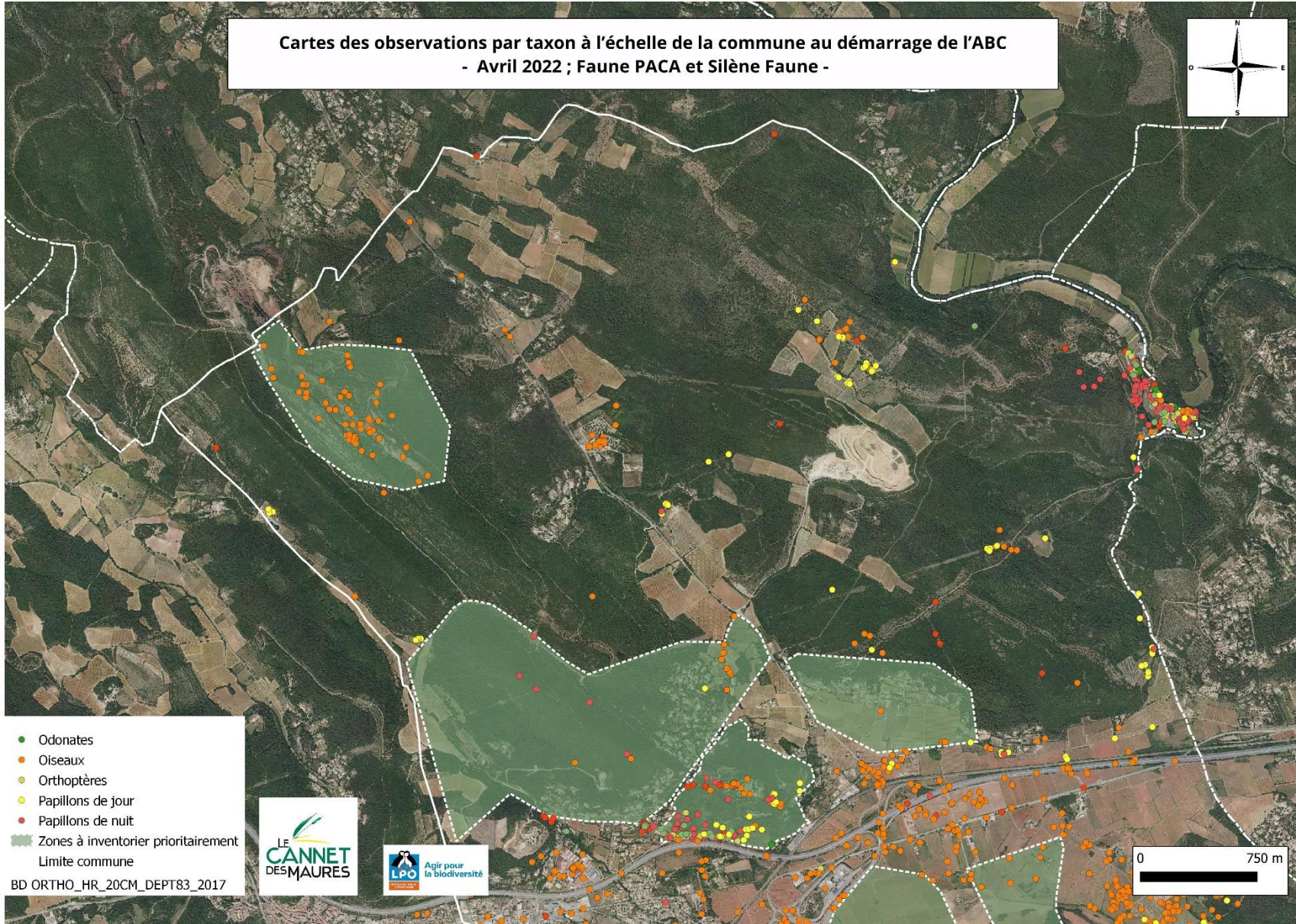
Tableau 1: synthèse du nombre d'espèces et de données existantes avant la réalisation des inventaires spécifique pour l'ABC (avril 2022, selon les bases de données Faune PACA et Silène Faune)

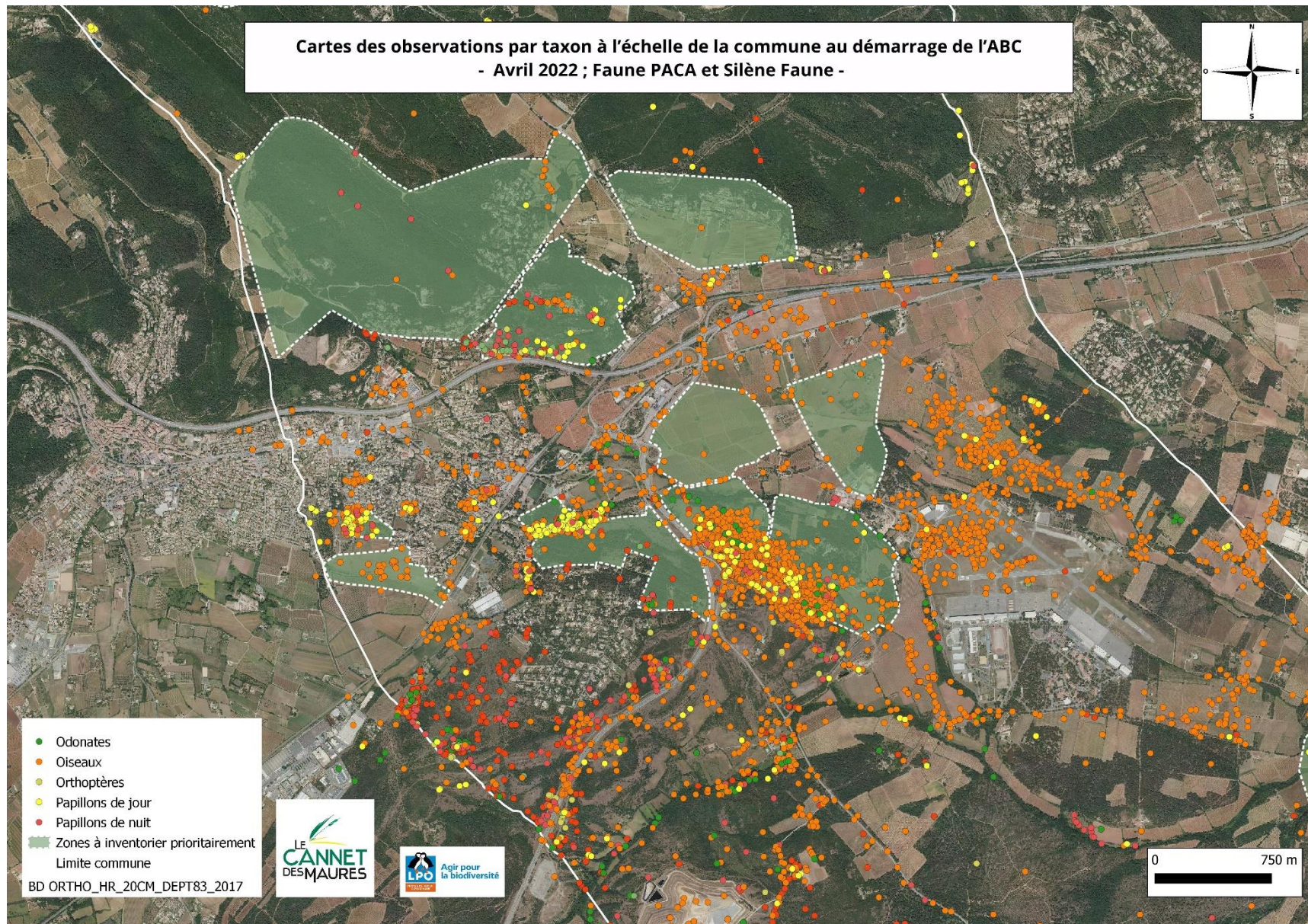
Les connaissances ne sont pas égales entre les taxons et entre les différents secteurs de la commune.

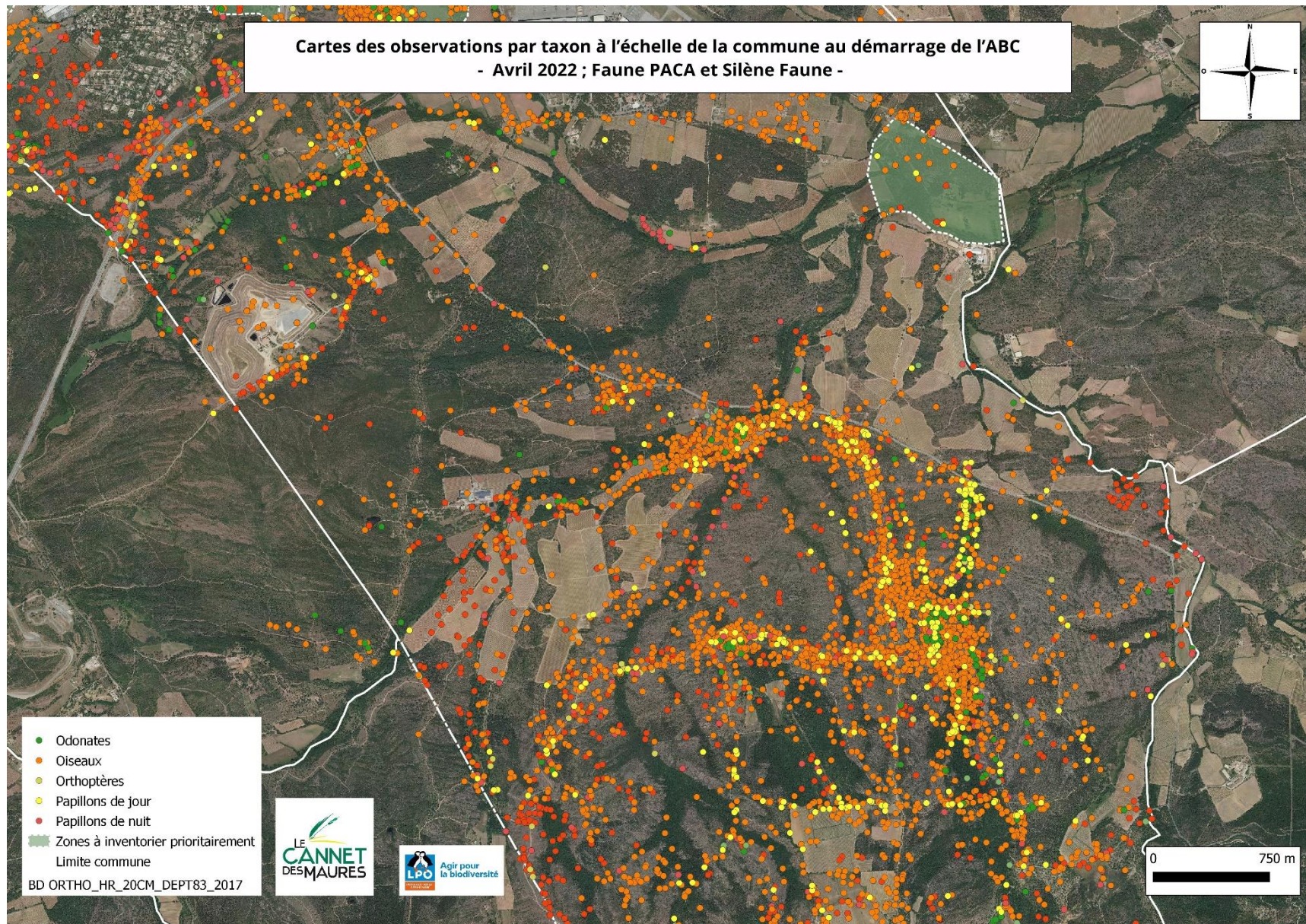
Sans surprise, l'avifaune est le taxon le mieux connu, pour lequel il existe le plus de données sur de nombreux secteurs de la commune. A l'inverse les données sur les insectes et également les chauves-souris sont peu nombreuses et localisées. Elles résultent pour la majeure partie d'inventaires ponctuels ou des prospections opportunistes non protocolées.

La répartition des observations par taxons, avant avril 2022 et selon la base de données Faune PACA et Silène Faune, est représentée sur les cartes ci-dessous.

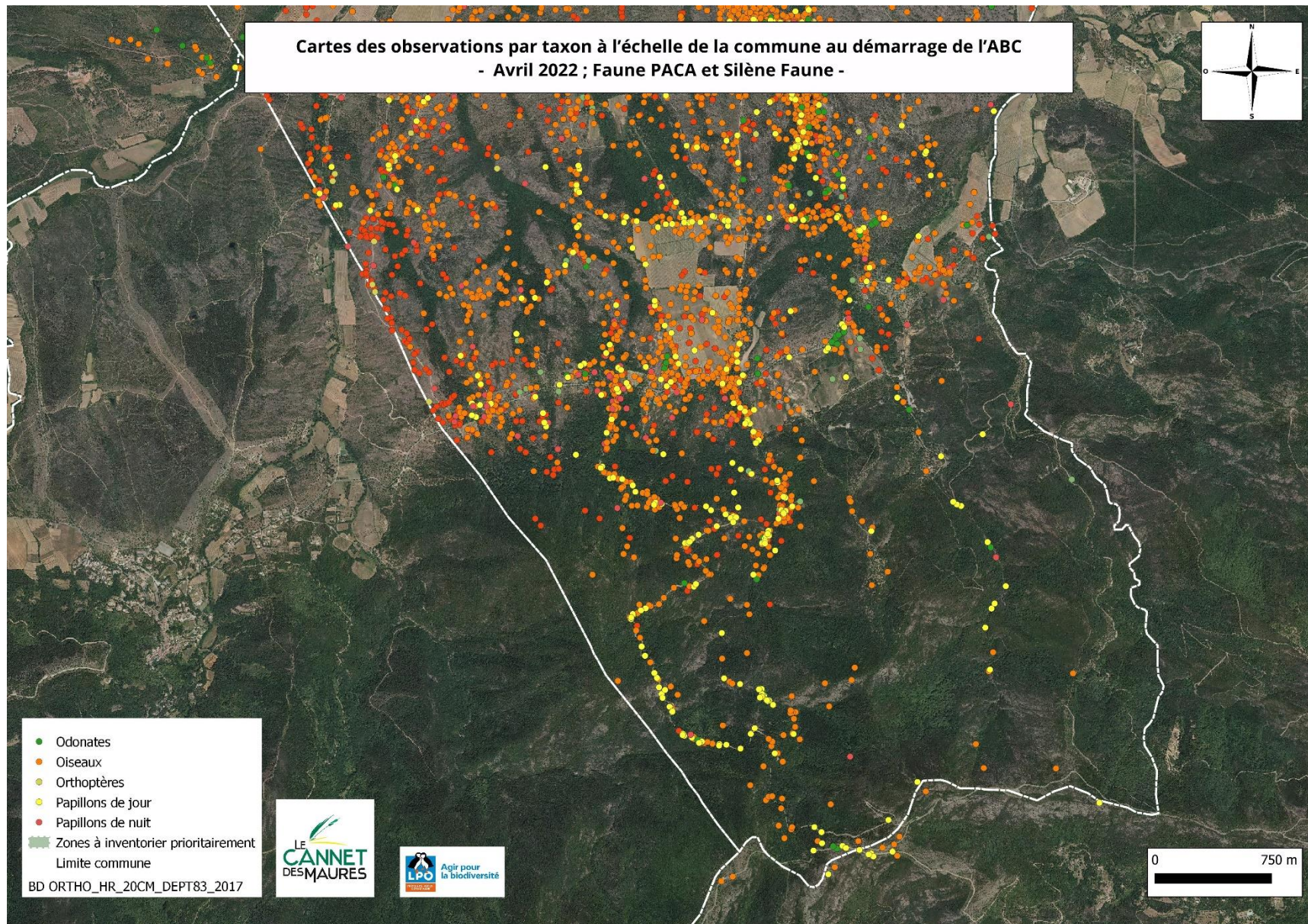
Figure 2 : cartes des observations par taxon à l'échelle de la commune au démarrage de l'ABC (avril 2022)











## II Méthodologie d'inventaire

### II-1 Les oiseaux



Figure 3 : Comptage ornithologique  
© V. MENILLO

Les inventaires ont consisté en une recherche systématique de toutes les espèces par observation visuelle et auditive, ainsi que par la recherche des indices de présence : plumes muées, plumées, coquilles d'œufs, empreintes, restes de repas. Des points d'inventaires protocolaires suivant la méthode des points d'écoute ont été définis, permettant un suivi standardisé pendant toute la durée de l'étude. L'utilisation du site par l'espèce a été systématiquement recherchée (nidification, recherche alimentaire, dortoir, transit, etc.).

Ces inventaires ont aussi privilégié la recherche des espèces patrimoniales de la zone d'étude. Le statut reproducteur des individus contactés a été systématiquement recherché. Dans la mesure du possible, les nids ou zones de nidification ont été précisés.

#### Observation aléatoire

Elle a consisté en l'observation libre, dans tous les types d'habitat, dans un simple but de recherche des espèces présentes. Ce type de prospection est utilisé de préférence dans les secteurs les moins connus afin de dégager les enjeux avérés et potentiels et définir le besoin d'un suivi plus approfondi.

#### Estimation des Populations d'Oiseaux Communs (EPOC)

Cette méthode consiste à effectuer le matin tôt, des relevés sur des points aléatoires durant 10 minutes en moyenne. La durée de 10 minutes correspond au standard de l'EPOC. Les sessions de comptage ont eu lieu en saison, quand les nicheurs étaient arrivés. Les sessions de dénombrement ont été réalisées par temps calme durant la période comprise entre 30 minutes et 4 à 5 heures après le lever du jour. Ce protocole assure une détection certaine de plus de 90% des espèces nicheuses. L'emplacement des points s'est attaché à remplir deux critères : la couverture des 13 secteurs prioritaires identifiés par la commune en amont de l'ABC et la représentativité des milieux (Figure 5).

#### Variables relevées

Au niveau de chaque point d'écoute, sont notées toutes les espèces contactées au chant ou à vue. Pour chaque espèce, est précisé si la nidification est possible, probable ou certaine selon les critères indiqués en Annexe 1.

## II-2 Les chiroptères

Les inventaires pour ce taxon ont été confiés à un prestataire spécialiste de ce dernier : Géraldine Kapfer de Chiro conseil. Par souci de priorisation, par rapport aux ressources mobilisables pour traiter ce taxon, seul le secteur des Mines du Recoux (Anciennes mines) ont été étudiées lors de l'ABC. Ce secteur était à la fois le moins connu et celui qui avait le meilleur potentiel d'accueil pour les chiroptères.

Dans la même démarche que ce qui est réalisé pour les autres taxons, une recherche bibliographique a été faite par Mme Kapfer en amont des inventaires complémentaires.

Par la suite, les habitats et gîtes intéressants pour les chiroptères ont été répertoriés. Les cavités souterraines pouvant potentiellement accueillir des chiroptères ont été recherchées. Deux entrées ont été localisées sur les 4 entrées potentielles.

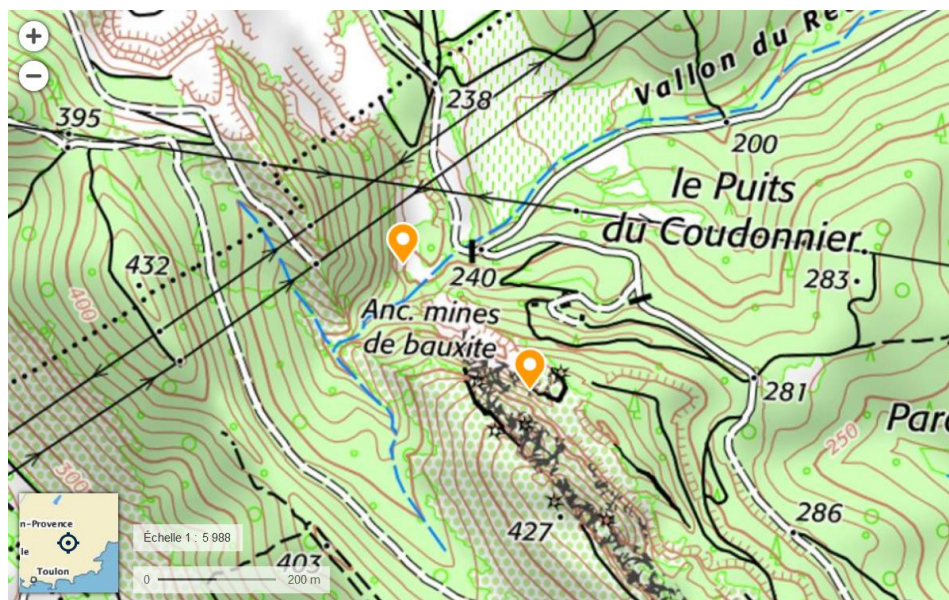


Figure 4 : localisation de deux entrées de cavités souterraines au niveau desquelles des détecteurs à ultrasons ont été posés © Géraldine Kapfer

Un détecteur fixe (SMMini bat, Wildlife Acoustics) a été posé, d'une part le 04 août puis le 09 septembre 2022, au niveau des deux entrées de cavités identifiées. Les dispositifs ont été déposés avant la nuit et récupérés le lendemain matin. Ils étaient programmés pour se mettre en route 30 minutes avant le coucher du soleil, jusqu'à 30 minutes après le lever du soleil et d'après les paramétrages proposés par Vigie-Chiro pour ce modèle d'enregistreur (MNHN).



ENTRÉE SUD



EFFONDREMENT NORD AVEC  
CAVITÉ

Figure 5 : localisation des points d'écoute fixes © Géraldine Kapfer

Concernant l'analyse des sons les fichiers ont été, dans un premier temps, séquencés en fichiers de 5 secondes (durée moyenne d'un contact en vol de chauve-souris). L'analyse des données issues des SMmini bat a été réalisées avec Sonochiro® Biotope. Cette méthode permet, d'une part, de réaliser un tri des enregistrements (parasites vs. Cris d'écholocation) et, d'autre part, une détermination spécifique ou au genre selon des seuils d'erreur. Les fichiers le nécessitant sont enfin analysés sur ordinateur à l'aide d'un logiciel d'analyse acoustique (BatSound) qui permet d'obtenir des spectrogrammes et ainsi de déterminer les espèces ou les groupes d'espèces présents grâce à des mesures précises. La méthode d'identification suivie est basée sur l'écologie acoustique dite « Méthode Michel Barataud ».

La connaissance fine de la chiroptérofaune d'un site nécessite une étude couvrant un cycle biologique complet (sur une année). A défaut de pouvoir le réaliser dans l'immédiat, les potentialités chiroptérologiques locale sont estimées par la mise en place d'une étude en fin d'été, début d'automne. A cette période, l'étude permet :

- de fournir un diagnostic chiroptérologique basé sur la mesure de l'activité des chiroptères et de dresser un premier inventaire des espèces sur le site ;
- d'apprécier l'importance potentielle du site vis-à-vis des Chiroptères locaux, notamment la présence éventuelle de lieux particuliers de fréquentation.

## Variables relevées

Les espèces recensées grâce aux enregistrements des détecteurs sont notées. Au vu des habitats et gîtes disponibles, les espèces potentielles pour le site sont également listées.

## II-3 Les papillons de jour (Rhopalocères)

### Prospection à vue

On distingue 2 grandes familles de **papillons** : les **papillons de jour** (Rhopalocères) et les **papillons de nuit** (Hétérocères). Le principal critère pour distinguer ces deux sous-ordres réside dans la forme des antennes, qui se terminent en massue chez les Rhopalocères et qui peuvent prendre des formes très variées chez les Hétérocères. Ce n'est donc pas leur période d'activité qui permet de les distinguer, car même si tous Rhopalocères sont actifs le jour, certains Hétérocères sont également actifs en pleine journée !

Que ce soit de nuit ou de jour, les papillons sont liés à des plantes bien spécifiques pour leur alimentation (plantes mellifères) ainsi que pour leur reproduction (plantes hôtes). Les plantes nourricières des adultes sont à la fois des plantes basses, arbustives ou arborées, l'important étant que la longueur de la corolle de la fleur soit adaptée à la trompe des papillons. Pour les plantes hôtes, ce sont en majorité des plantes basses, bien que certains papillons pondent également sur des arbustes (ex : les Citrons) ou des arbres (ex : le Jason).

Dans le cadre de cette étude, l'ensemble des zones propices aux papillons de jour a fait l'objet d'un inventaire : les milieux ouverts, semi-ouverts, les lisières, les bois et ripisylves.

Le protocole employé est :

- L'identification à vue des espèces quand les critères morphologiques permettant de départager les différentes espèces sont visibles ;
- La capture au filet des individus pour l'observation des critères morphologiques permettant de départager les différentes espèces (individus immédiatement relâchés suite à l'identification) ;
- La recherche des plantes hôtes des chenilles des papillons patrimoniaux potentiels.



Figure 6 : Session d'inventaire entomologique sur des parcelles de vignes en contrebas du vieux village

Certaines espèces de papillons de jour sont visibles quasiment à l'année (espèces longévives, hivernantes et migratrices), mais la majorité des espèces sont visibles au cœur du printemps et en été. Cependant, certaines espèces patrimoniales sont précoces et tardives dans notre région. Des passages sont donc nécessaires de la mi-mars à octobre. Ces insectes ont besoin d'une température interne de 30 C° pour voler. Ils sont également sensibles aux vents et aux intempéries (dégâts sur leurs ailes). De bonnes conditions météorologiques (températures, ensoleillement et vent) sont donc nécessaires pour réaliser les sessions d'inventaire.

#### Variables relevées



Figure 7 : Cardinal sur sa plante nourricière © Marion Fouchard

Lors de chaque passage, les différentes espèces contactées et le nombre d'individus pour chacune d'entre elles sont relevés. En complément, l'état est noté (œuf, chenille, chrysalide, imago). Lorsque l'espèce présente un dimorphisme sexuel, le sexe peut également être reporté. Enfin, une attention particulière est accordée à la recherche d'autres états de l'espèce (œufs, chenilles sur la plante hôte et chrysalide). Leur présence sur un site permet de valider l'autochtonie de l'espèce sur ce dernier.

## II-4 Les papillons de nuit (Hétérocères)

#### Hétérocères diurnes : recherche aléatoire

Les Hétérocères aux mœurs diurnes fréquentent les mêmes milieux que les Rhopalocères : ces derniers sont souvent posés sur les fleurs pour s'y alimenter et sur les plantes pour se reposer, se reproduire, pondre. La recherche des papillons de jour permet donc de noter dans un même temps les papillons de nuit aux mœurs diurnes.



Au sein des hétérocères aux mœurs diurnes, plusieurs familles sont représentées, dont par exemple les Sésies, les Bombyx, les Sphinx, les Géomètres, les Noctuelles, les Zygènes. A noter que l'observation de la sous-famille des Zygènes « à taches rouges » (*Zygaeninae*) s'avère particulièrement pertinent. En effet, les espèces de cette sous-famille sont pour la majorité liées à des plantes hôtes et des habitats bien particuliers, ce qui en fait de bons bio-indicateurs de la qualité des milieux.

Figure 8 : Zygène du Panicaut © Marion Fouchard

Les périodes favorables à leur observation sont également similaires à celles des papillons de jour. Les recherches sont effectuées par beau temps (température minimum de 18 C°), avec peu de vent et un bel ensoleillement.

### Macro-hétérocères nocturnes : mise en place de piège lumineux

Pour l'amélioration des connaissances sur les Hétérocères nocturnes, des pièges lumineux ont été mis en place sur différents sites de la commune. L'objectif était de placer, dans la mesure du possible, les points de relevé dans des habitats différents au niveau de sites comportant un déficit de données pour ce taxon.

Un point de relevé ne pouvant être positionné pour chaque type d'habitat de la commune, le choix a été fait de se concentrer sur les habitats qui sont les plus favorables pour les taxons étudiés (ouverts ou semi-ouverts). Une attention particulière a été donnée à ce que les pièges ne se parasitent pas entre eux, à ce qu'ils soient assez éloignés les uns des autres mais également éloignés des lampadaires ou toute autres sources de lumière.

Cette démarche a permis de choisir 3 points de relevés :

- Un premier point au centre de la commune, au niveau de l'étang Colbert, présentant une mosaïque de milieux à tendance humides (prairie, lisière, ripisylve ; 43°23'18.2"N 6°21'32.1"E) ;
- Un second point au nord-ouest de la commune au niveau d'anciennes mines, présentant une mosaïque de milieux (bois chaud, lisière thermophile et garrigue ; 43°25'23.7"N 6°19'08.8"E) ;
- Un dernier point à l'écotone entre le cœur urbain et des zones agricoles (43°23'19.7"N 6°19'49.1"E).

Les pièges lumineux mis en place au niveau de chaque point de relevé consistent en un grand drap blanc posé sur un support et surmonté d'une source lumineuse dont la longueur d'onde est reconnue pour attirer les hétérocères (LED bleu, blanc et vert (LépiLED) et /ou lampe à vapeur de Mercure et /ou tube à lumière noire).



Figure 9 : piège lumineux équipé de lampes à vapeur de Mercure © Marion Fouchard

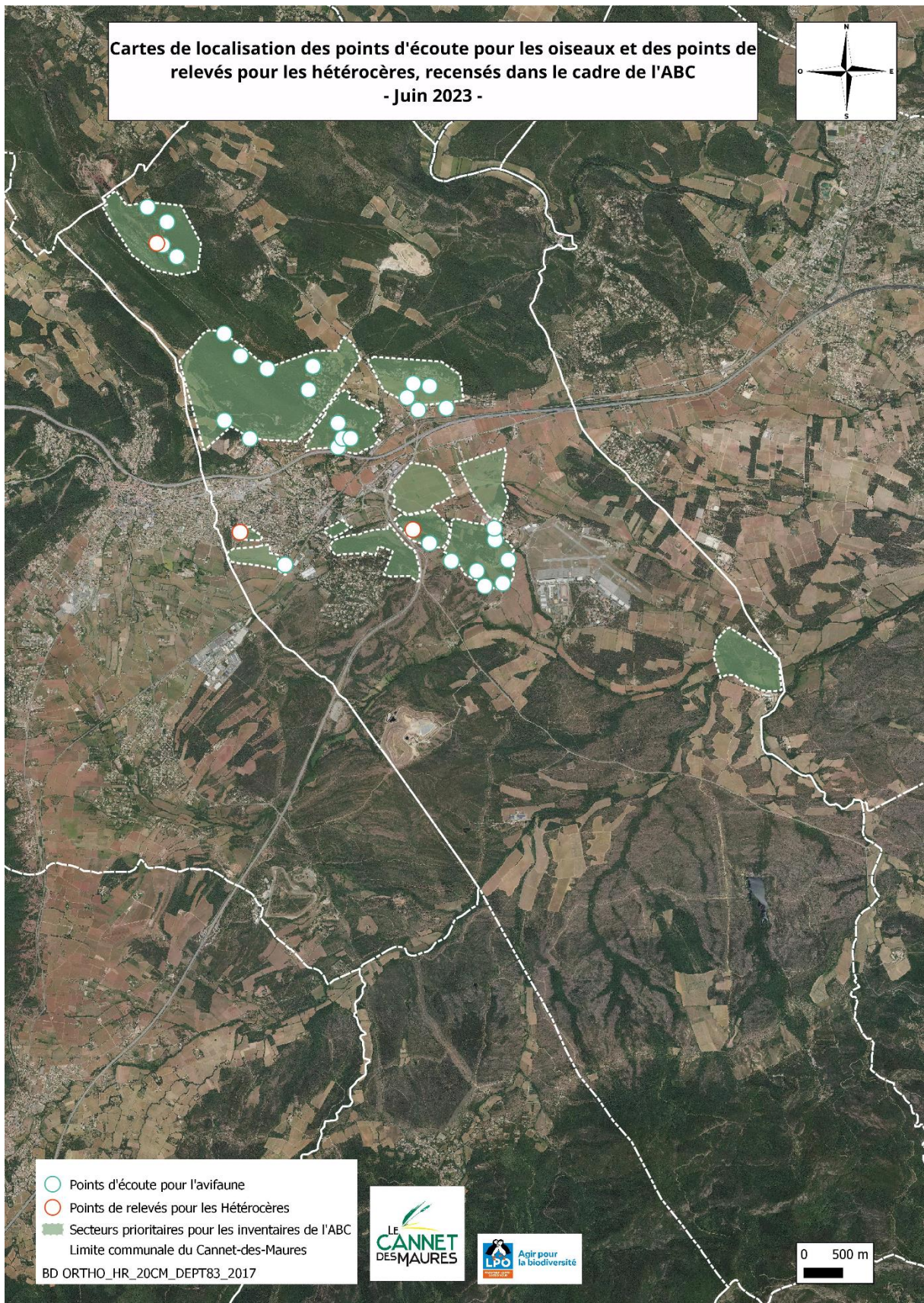


Figure 10 : carte de localisation des points d'écoute pour l'avifaune et des points de relevés pour les hétérocères



La portée des sources lumineuses varie en fonction de leur puissance, des types de milieux présents autour du piège et de la présence ou non d'obstacles (haie d'arbres, murs, falaises). À titre indicatif, une lampe à vapeur de Mercure de 250 W, dans un milieu ouvert sans obstacle, peut avoir une portée de 700 m. Les lampes restent allumées du crépuscule à la fin de l'inventaire (plus de nouvelle espèce durant 1h). Seuls les Hétérocères déterminables à partir de critères morphologiques sont recensés. Ils sont observés et déterminés directement sur le drap ou photographiés ou capturés puis relâchés une fois l'identification faite.



Figure 11 : Piège lumineux équipé d'un LépiLED

Les 4 sessions d'inventaire sont faites à différents moments de l'année afin d'observer les espèces précoces et migratrices au début du printemps, celles du printemps et de l'été, mais également les migratrices et tardives à l'automne. Les dates exactes de chaque session nocturne sont définies, en accord avec la commune, en fonction de la météo (nécessité de ne pas avoir de vent), en fonction d'événements météorologiques favorables (les pluies et les orages qui précèdent un inventaire permettent d'avoir plus d'espèces et d'individus), et enfin en fonction des phases lunaires (il faut éviter la pleine lune qui diminue l'efficacité du piège).

### Variables relevées

Seul les Hétérocères identifiables à partir de critères morphologiques (macro et micro-hétérocères) sont pris en compte dans le cadre de ces inventaires. Lors de chaque session, les différentes espèces contactées et le nombre d'individus pour chacune d'entre elles sont relevés. Lorsque les individus sont capturés ou que leur sexe est identifiable à vue, ce dernier est également reporté.



Enfin, une attention particulière est accordée à la recherche d'autres états de l'espèce (œufs, chenilles sur la plante hôte et chrysalide). Leur présence sur un site permet de valider l'autochtonie de l'espèce sur ce dernier.

Figure 12 : chenille de Zygène des garrigues © Marion Fouchard

## II-5 Les odonates

### Prospection à vue

Dans un premier temps, les zones d'habitats favorables pour les odonates ont été identifiées à partir de cartographies puis prospectées.

Ces zones favorables regroupent des milieux stagnants, notamment les mares et points d'eau de la commune et des milieux courants, notamment les cours d'eau naturels. Les autres zones ne disposant pas de point d'eau ont également fait l'objet d'un passage afin de contacter d'éventuels individus en maturation ou en transit entre deux zones d'habitats favorables.

La détection des individus se fait à vue, ainsi que leur identification lorsque celle-ci n'est pas soumise à erreur. En cas d'impossibilité d'identifier une espèce par observation directe, celle-ci est capturée à l'aide d'un filet à papillons, elle est ensuite identifiée sur place avant d'être relâchée. Enfin, l'usage des jumelles est possible dans le cas des espèces patrouilleuses, se posant très peu et difficile à capturer.

En plaines dans notre région au climat doux, l'observation des imagos est possible une grande partie de l'année entre avril et novembre. Toutefois, la période la plus favorable pour l'échantillonnage des odonates s'étend de début mai à début octobre lorsque la grande majorité des espèces sont détectables.

### Variables relevées

Lors de chaque passage, les différentes espèces contactées et le nombre d'individus pour chacune d'entre elles sont relevés. Lorsque les individus sont capturés ou que leur sexe est identifiable à vue, ce dernier est également reporté.



Figure 13 : Accouplement en position du cœur copulatoire chez l'Ischnure élégante, *Ischnura elegans* © Jean-Marc Paumier

Enfin, une attention particulière est accordée aux indices de reproduction, à savoir les exuvies, ainsi qu'aux indices de reproduction « probable » : les comportements d'accouplement et de ponte. Ces indices tiennent un rôle majeur puisqu'ils permettent de supposer de l'autochtonie de l'espèce sur le site.

## II-6 Les orthoptères

### Prospection à vue

Les **Orthoptères** (criquets, sauterelles, grillons), occupent la quasi-totalité des milieux terrestres de notre territoire à l'exception des milieux de très haute altitude. Contrairement à d'autres groupes d'insectes comme les papillons, ils ne sont pas directement sensibles à la composition floristique, mais plutôt à la structure de la couverture végétale.

Ainsi, sur l'ensemble de la commune des itinéraires aléatoires au sein des différents habitats favorables ont été réalisés. Les différentes strates de végétation (arbustive, herbacée) ont été inspectées. La détection des individus se fait à vue, ces derniers sont capturés à l'aide d'un filet à papillons, identifiés puis relâchés sur place.

### Prospection guidée par les chants et bio-acoustique

Les Orthoptères peuvent également être repérés à l'ouïe grâce à leur chant. En effet, la majorité des espèces émettent des stridulations afin d'attirer un partenaire. La réalisation de points d'écoute permet donc d'optimiser les prospections et de recenser des espèces difficilement visibles / capturables.

Selon l'espèce considérée, le chant est nocturne, diurne ou les deux et il est audible ou non pour notre ouïe. Afin de recenser les espèces difficilement visibles (arboricoles) dont les chants ne sont pas audibles, un microphone branché sur un téléphone portable comportant un logiciel d'enregistrement des sons (BatRecorder) a été utilisé, notamment dans le cadre de prospection crépusculaire et nocturne.

Bien que les orthoptères soient visibles une grande partie de l'année, l'identification des individus immatures est délicate, ainsi la période idéale pour observer des individus matures s'étend de juin à octobre avec un point d'honneur au mois de septembre pour les criquets et sauterelles. Les conditions météorologiques ont un fort effet sur l'observation, raison pour laquelle les prospections doivent être réalisées par temps dégagé et en l'absence de vent.



Figure 15 : Identification d'un Oedipode turquoise, *Oedipoda caerulea* © Claude Fievet



Figure 14 : Decticelle des roselières (*Pholidoptera femorata* (Fieber, 1853)) © Marion Fouchard

### Variables relevées

Lors de chaque passage, les différentes espèces contactées et le nombre d'individus pour chacune d'entre elles sont relevés. Le sexe des individus étant facilement identifiable, celui-ci peut également être reporté.

## II-7 Calendrier des prospections

Dix-huit passages naturalistes ont été réalisés dans le cadre de l'amélioration des connaissances naturalistes de l'Atlas de la biodiversité communale du Cagnet-des-Maures. Quatre passages, pour recenser les macro-hétérocères et les rapaces nocturnes, restent à réaliser. Le planning des prospections est synthétisé dans le tableau ci-dessous.

Date	Groupe taxonomique
15/05/2022	Insectes
06/07/2022	Insectes
24/08/2022	Insectes
22/09/2022	Insectes
04/08/2022	Chiroptères
09/09/2022	Chiroptères
30/01/2023	Nocturne pour les rapaces nocturnes
14-15/04/2023	Multi-taxons (Camps de prospection)
14/04/2023	Insectes (Papillons de jour)
18/04/2023	Avifaune
20/04/2023	Nocturne pour les macro-hétérocères
15/05/2023	Avifaune
16/05/2023	Avifaune
26/05/2023	Insectes (Papillons de jour)
30/05/2023	Avifaune
14/06/2023	Avifaune
23-24/06/2023	Multi-taxons (Camps de prospection)
23/06/2023	Nocturne pour les macro-hétérocères
<i>A venir 07/2023</i>	<i>Nocturne pour les rapaces nocturnes</i>
<i>A venir 08/2023</i>	<i>Nocturne pour les macro-hétérocères</i>
<i>A venir 10/2023</i>	<i>Nocturne pour les macro-hétérocères</i>

Tableau 2 : synthèse des dates de passage pour l'ABC

En complément des passages des experts naturalistes de la LPO PACA, dans une volonté d'accumuler un maximum de données, **2 camps de prospection ont été organisés**. Ces derniers rassemblent tous les naturalistes disponibles sur une journée entière pour la prospection de tous les taxons sur toute la commune (en priorisant sur les 13 secteurs en déficit de connaissances). Le détail de leur objectif, déroulement et de leur résultat est présenté au chapitre « V Mobilisation citoyenne ».

Pour finir, les bénévoles du groupe local « Dracénie Cœur du Var » de la LPO PACA ont assuré des passages selon leur disponibilité tout au long de l'ABC.



L'identification des espèces est réalisée in situ, et chaque relevé de terrain est saisi dans la base Faune-PACA : <http://www.faune-paca.org/>, avec renseignement des informations liées à l'observation (nom de l'espèce, nombre, comportement, etc.) et à son contexte (date, coordonnées géographiques, nom de l'observateur, conditions de l'observation, etc.).



La liste des espèces recensée sur la commune du Cannet-des-Maures pour les taxons étudiés dans le cadre de ce projet est présentée dans le chapitre ci-dessous. Pour chaque espèce, ont été notés : le statut réglementaire et le niveau de vulnérabilité d'après les listes rouges (Annexe 1). Les cartes (Figure n°17) illustrent la répartition des données naturalistes sur la commune.

## III Résultats

### III-1 Synthèse multi-taxons de l'ABC

Selon la base de données Faune PACA et Silène Faune, en prenant en compte uniquement les taxons étudiés dans le cadre de ce projet, **977 espèces ont été recensées** dans le cadre inventaires spécifiques réalisés pour l'ABC. Tous taxons confondus, cela représente une **augmentation de 6%** par rapport au début de l'ABC (avril 2022). Dans une même tendance, les données naturalistes implémentées sont passées de 27 503 à 33 453, soit une augmentation de 21%. Ci-dessous le détail de la richesse spécifique et le nombre de données par taxon.

Taxon	Faune PACA		Silène Faune		Toutes bases de	
	Nombre d'espèces	Nombre de données	Nombre d'espèces	Nombre de données	Nombre d'espèces	Nombre de données
<b>Chiroptères</b>	<b>18</b>	126	21	258	21	384
<b>Odonates</b>	<b>56</b>	1354	50	790	52	2144
<b>Oiseaux</b>	<b>196</b>	19865	168	4192	203	24057
<b>Orthoptères</b>	<b>63</b>	559	59	592	64	1151
<b>Papillons de jour</b>	<b>92</b>	2506	96	1478	102	3984
<b>Papillons de nuit</b>	259	499	495	1234	535	1733
				<b>Total</b>	<b>977</b>	<b>33453</b>

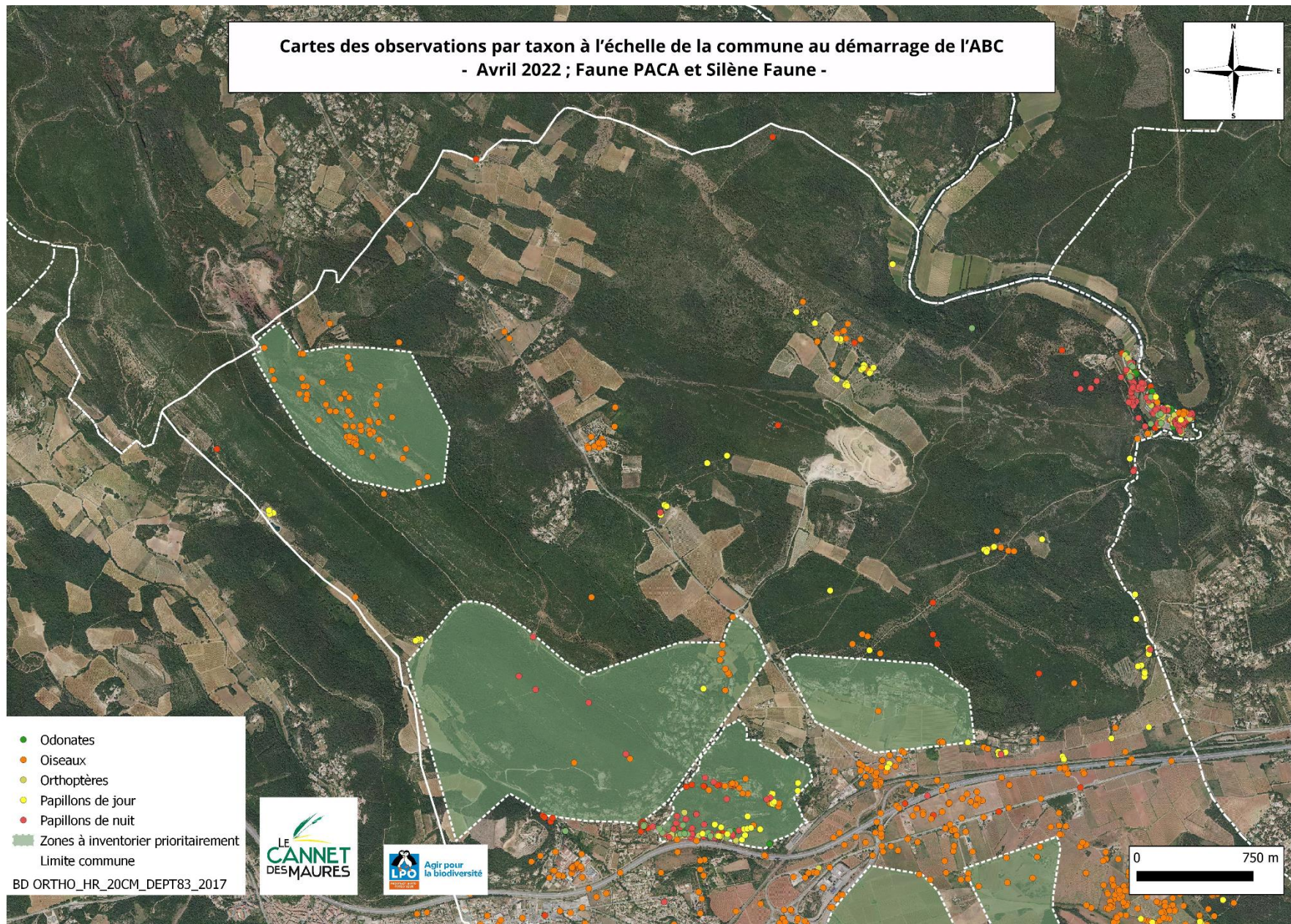
Tableau 3 : synthèse du nombre d'espèces et de données existantes suite à la réalisation des inventaires spécifiques pour l'ABC pour l'ABC du Cannet-des-Maures (Juin 2023 ; selon les bases Faune PACA et Silène Faune)

D'autre part, les inventaires spécifiques réalisés pour l'ABC ont permis de recenser 56 nouvelles espèces pour la commune. Ils ont également contribué à réduire l'inégalité des connaissances que ce soit entre secteurs et entre taxons. En effet, les taxons ayant un plus grand pourcentage d'augmentation de la richesse spécifique et du nombre de données entre le début et la fin de l'ABC sont les insectes (cartes et tableau ci-dessous cf. tableau ci-dessous).

Taxon	Faune PACA		
	Nombre de nouvelle espèces recensées entre avril 2022 et juin 2023	% d'augmentation de la richesse spécifique entre avril 2022 et juin 2023	% d'augmentation du nombre de données entre avril 2022 et juin 2023
<b>Chiroptères</b>	0	0	21%
<b>Odonates</b>	0	0	22%
<b>Oiseaux</b>	10	6%	24%
<b>Orthoptères</b>	2	3%	47%
<b>Papillons de jour</b>	5	6%	96%
<b>Papillons de nuit</b>	39	8%	83%
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>6%</b>	<b>21%</b>

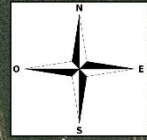
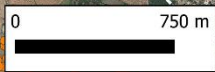
Tableau 4 : synthèse du nombre de nouvelles espèces, du pourcentage d'augmentation de la richesse spécifique et du nombre de données suite la réalisation des inventaires spécifiques pour l'ABC du Cannet-des-Maures (Juin 2023 ; selon les bases de données Faune PACA et Silène Faune).

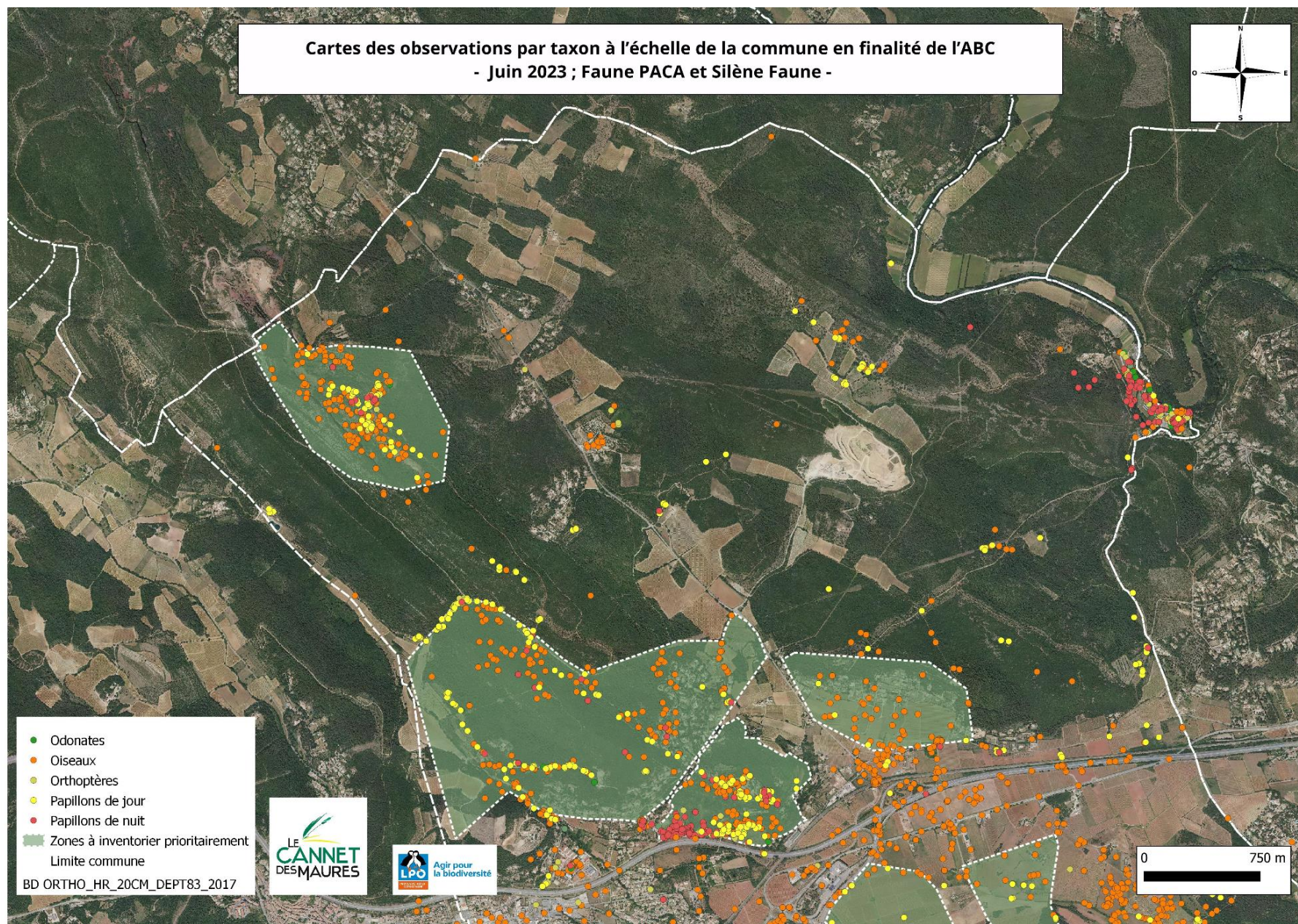
Figure 16 : cartes des observations par taxon à l'échelle de la commune en début (avril 2022) et en finalité de l'ABC (juin 2023) selon les données de Faune PACA et Silène Faune.



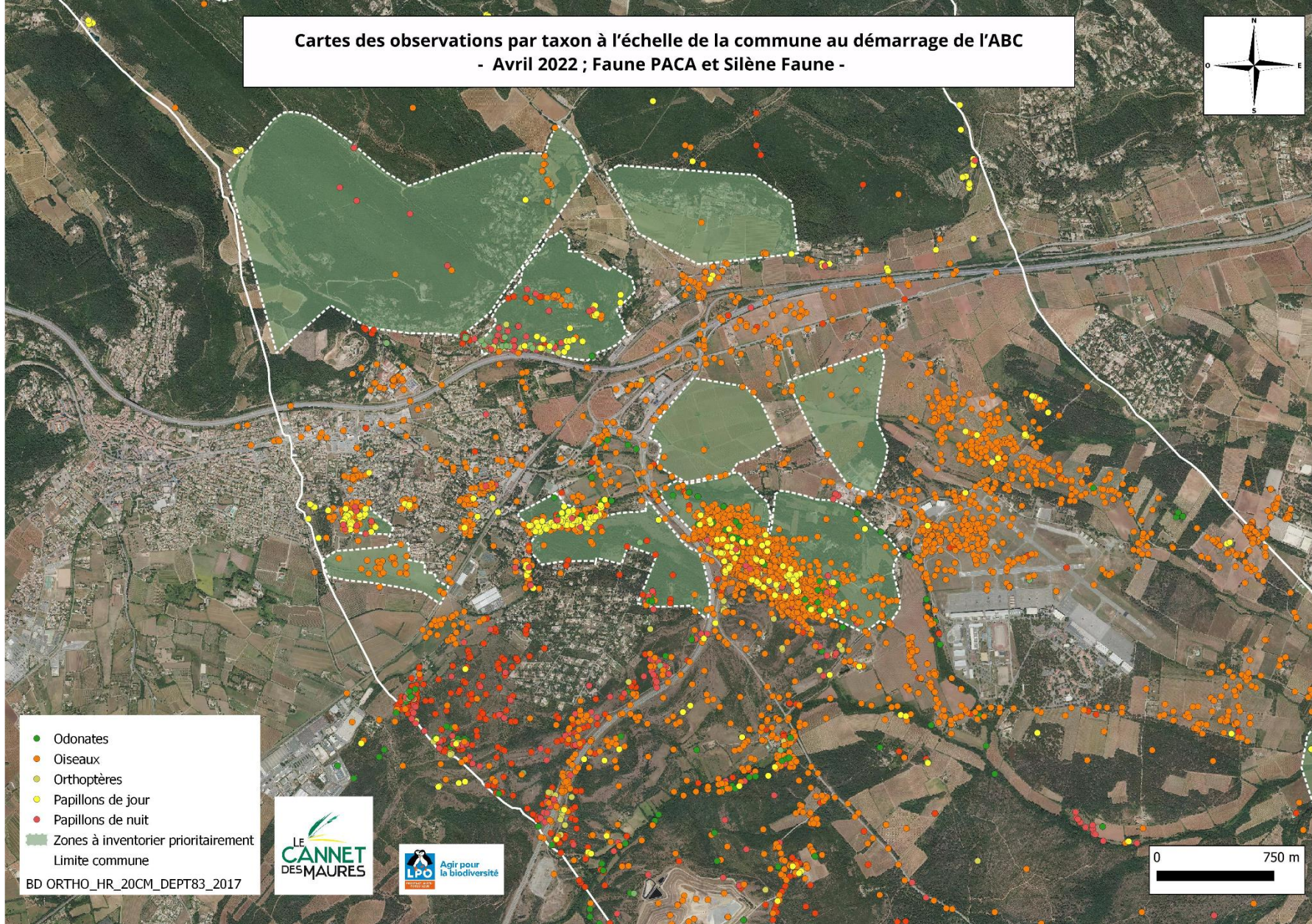
Cartes des observations par taxon à l'échelle de la commune au démarrage de l'ABC  
 - Avril 2022 ; Faune PACA et Silène Faune -

- Odonates
  - Oiseaux
  - Orthoptères
  - Papillons de jour
  - Papillons de nuit
  - Zones à inventorier prioritairement
  - Limite commune
- BD ORTHO\_HR\_20CM\_DEPT83\_2017





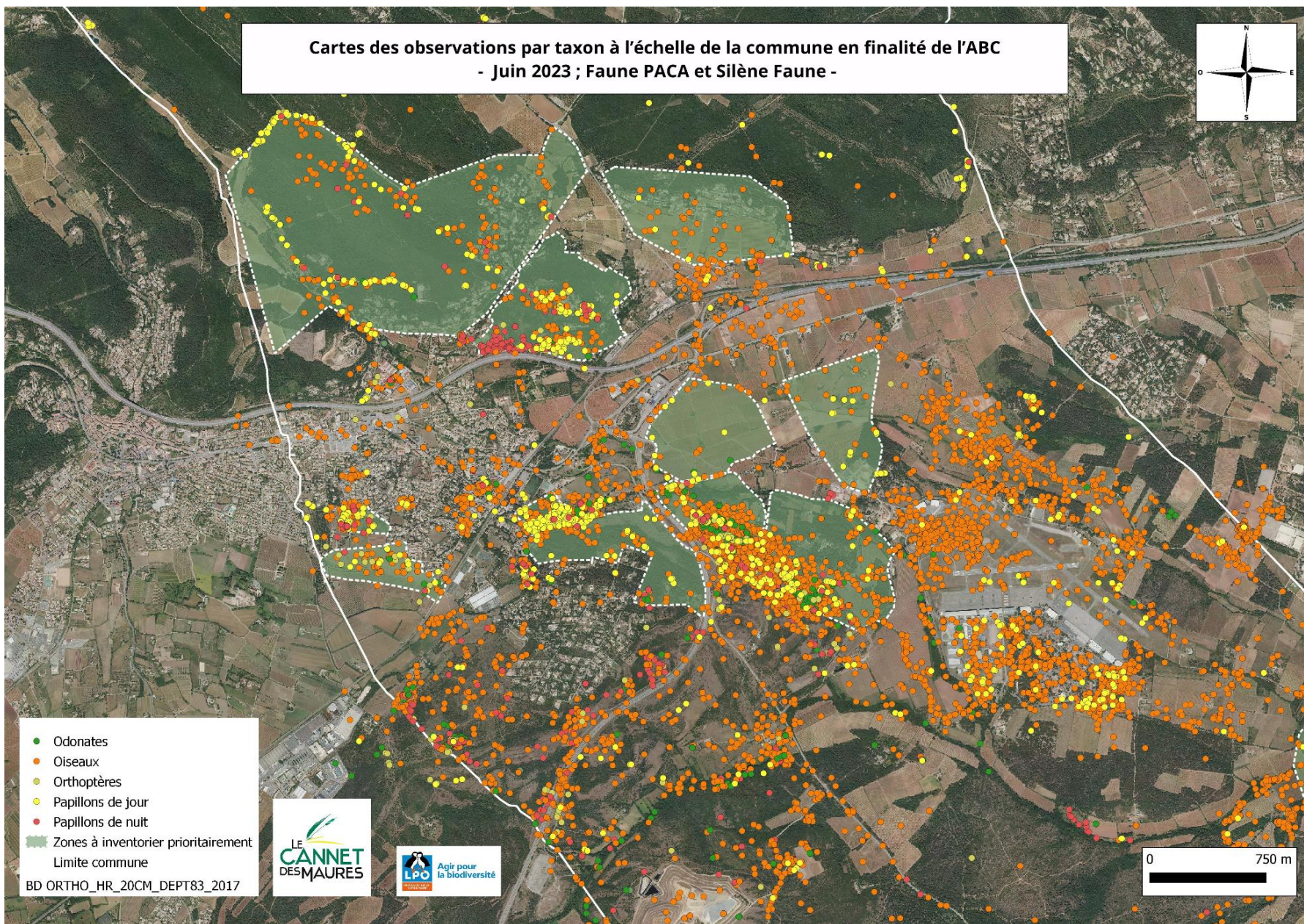


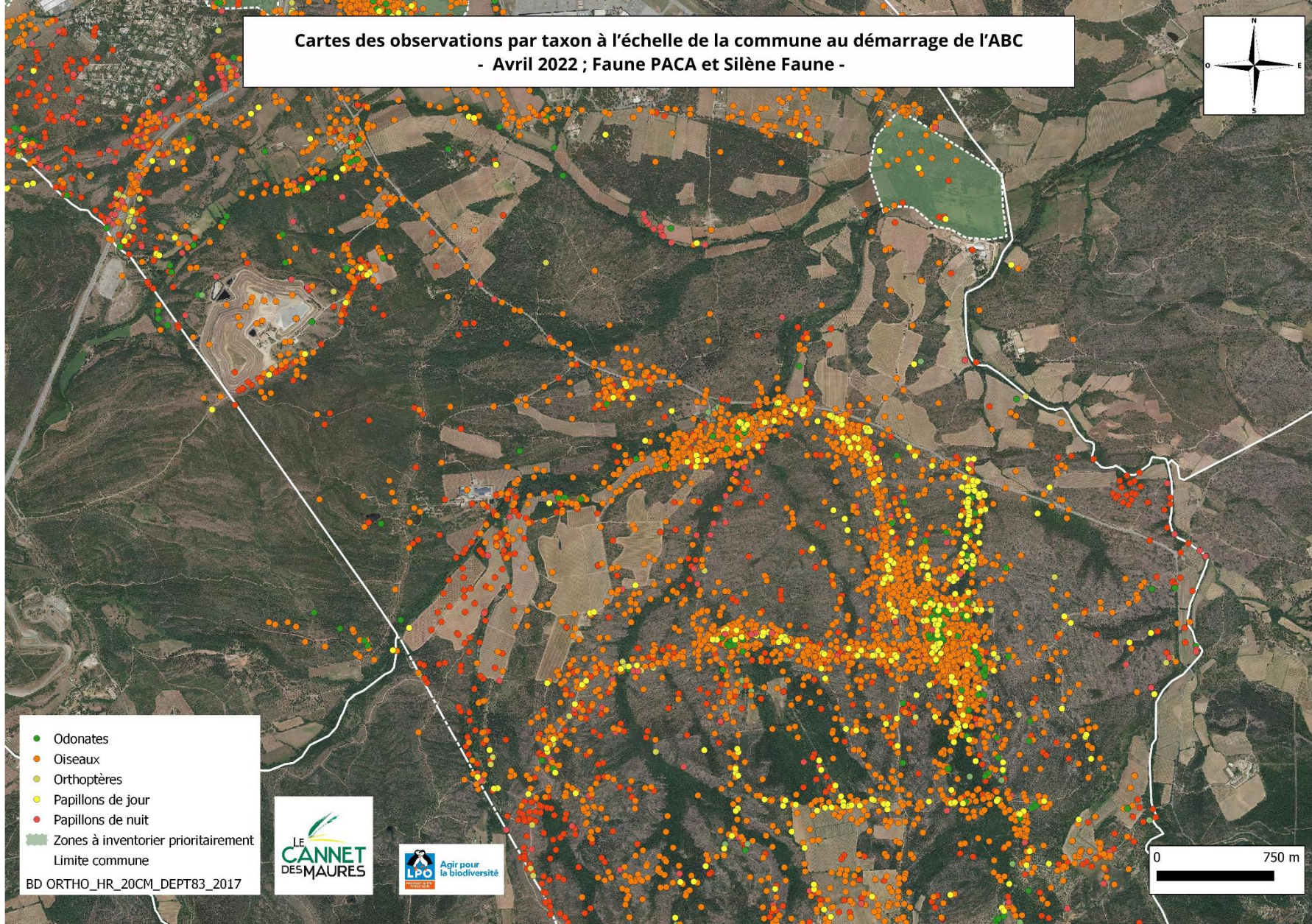


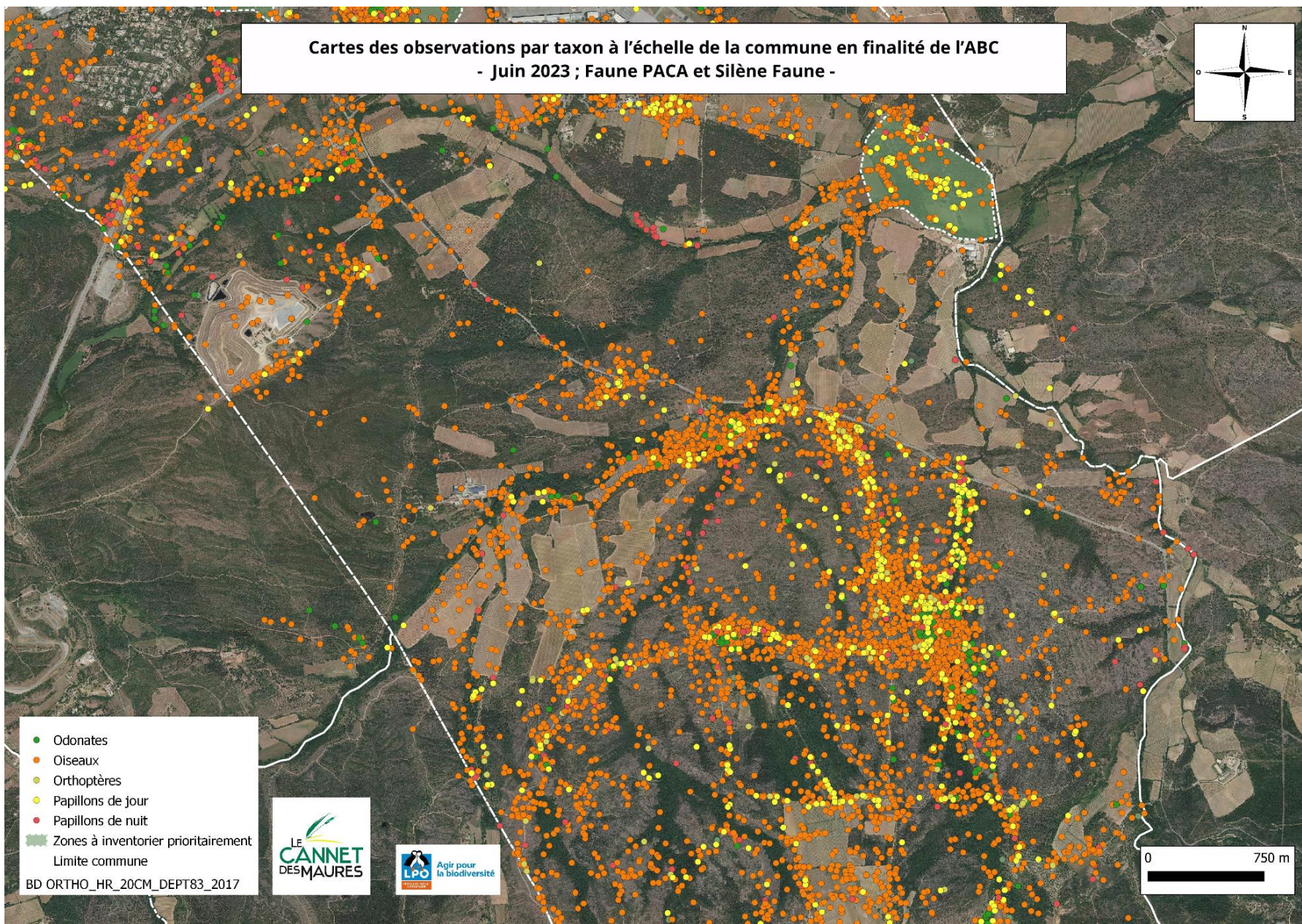
Cartes des observations par taxon à l'échelle de la commune au démarrage de l'ABC  
 - Avril 2022 ; Faune PACA et Silène Faune -

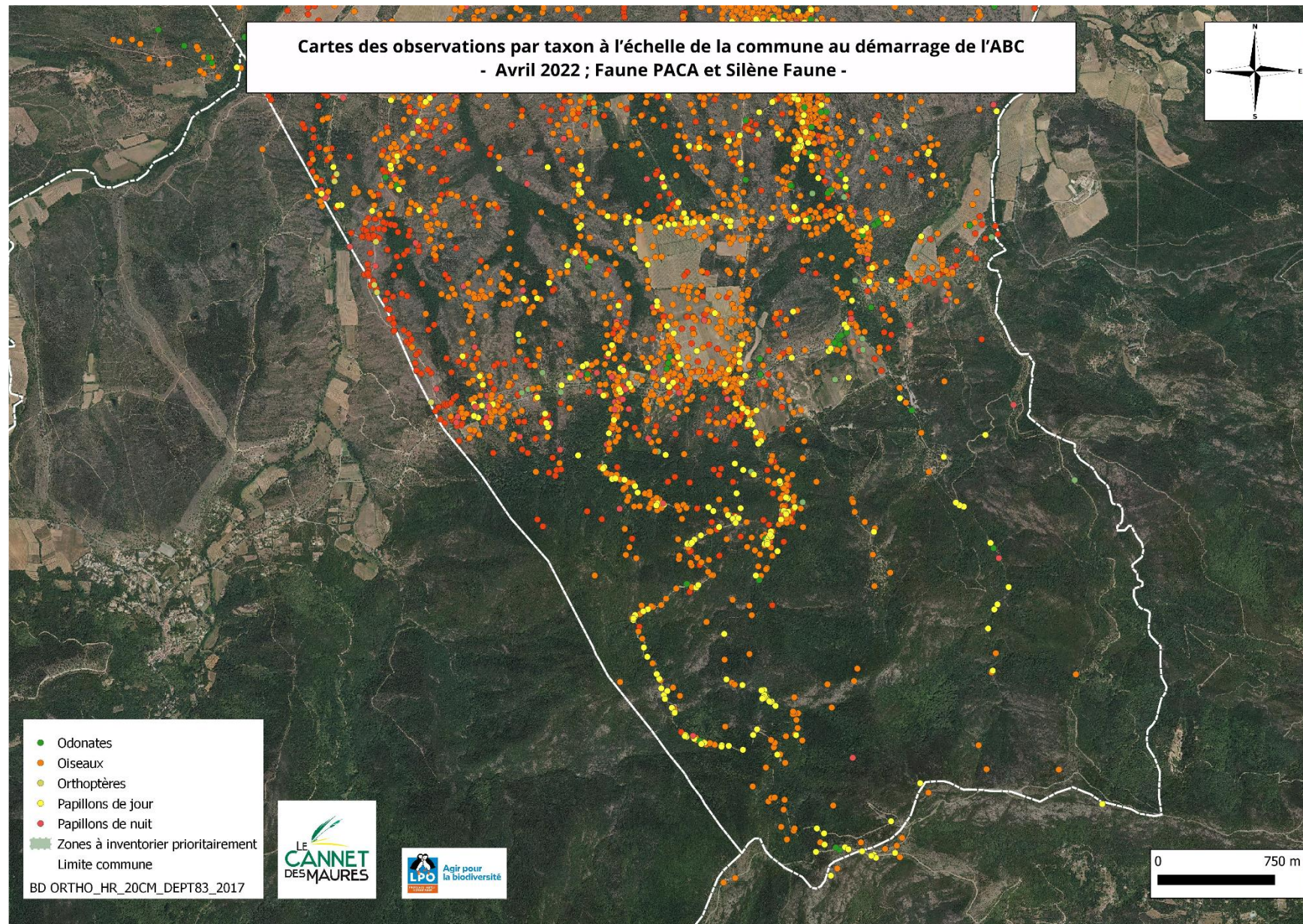
- Odonates
  - Oiseaux
  - Orthoptères
  - Papillons de jour
  - Papillons de nuit
  - Zones à inventorier prioritairement
  - Limite commune
- BD ORTHO\_HR\_20CM\_DEPT83\_2017







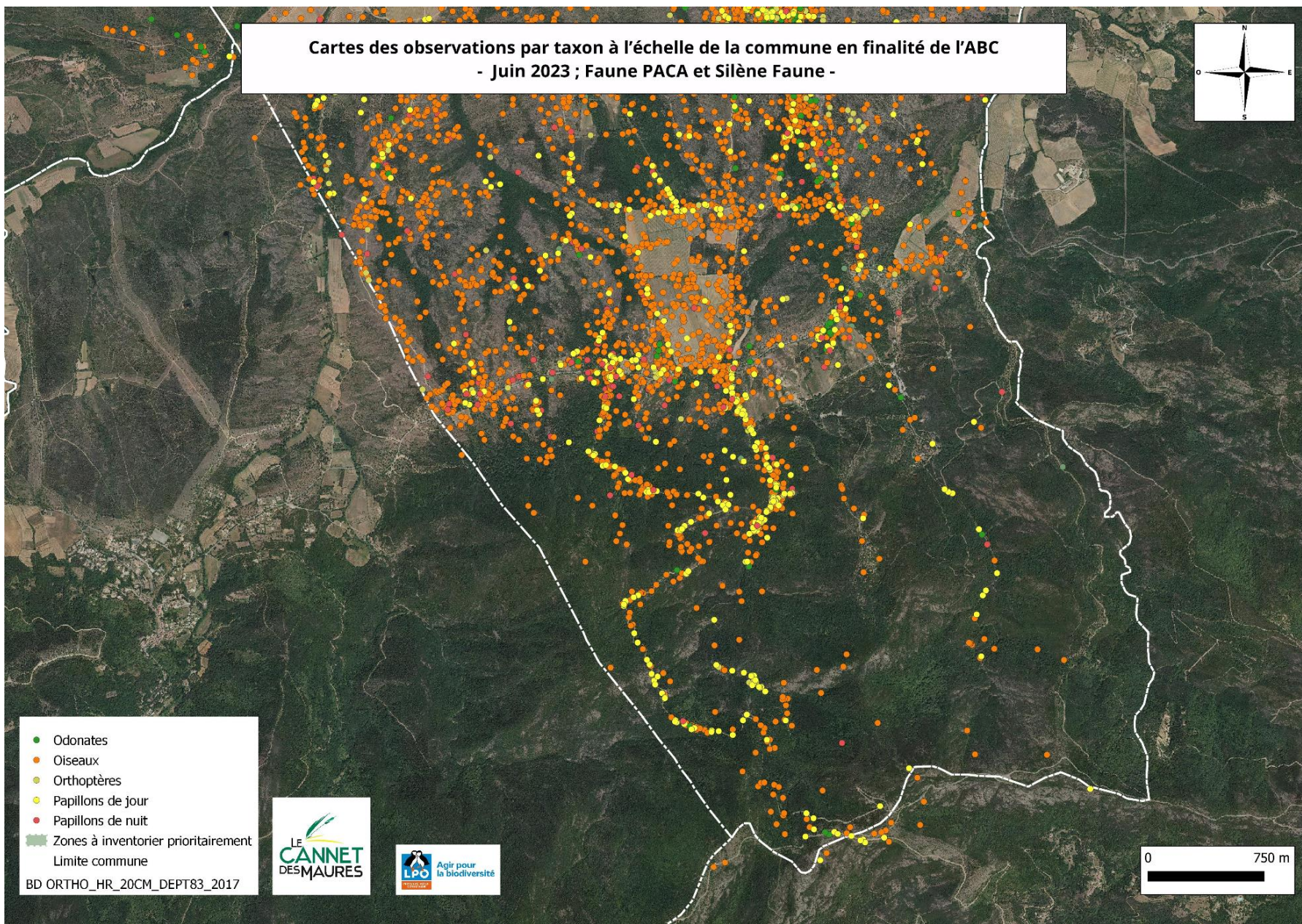




Cartes des observations par taxon à l'échelle de la commune au démarrage de l'ABC  
 - Avril 2022 ; Faune PACA et Silène Faune -

- Odonates
  - Oiseaux
  - Orthoptères
  - Papillons de jour
  - Papillons de nuit
  - ▨ Zones à inventorier prioritairement
  - Limite commune
- BD ORTHO\_HR\_20CM\_DEPT83\_2017





## III-2 Liste des oiseaux

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut biologique	Statut national	Directive Oiseaux	LR France (2016) selon le statut Nicheurs, Hivernants ou de passage	LR PACA (2018)
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Hivernant	3		NAC	LC
Aigle botté	<i>Aquila pennata</i>	De passage	3			NA
Aigle de Bonelli	<i>Aquila fasciata</i>	Zone de chasse	3		EN	CR
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	De passage	3	I		VU
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	De passage	3	I		LC
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Hivernant	OP	II-B	LC	LC
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Nicheur sédentaire	3	I	LC	LC
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	De passage	3	I	LC	
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	Hivernant	OP	II-A/III-B	LC	DD
Bécasseau de Temminck	<i>Calidris temminckii</i>	De passage	3		NAC	
Bécasseau minute	<i>Calidris minuta</i>	De passage	3		LC	
Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	De passage	3		NAC	
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	De passage	GE	II-A/III-B	NAd	
Bécassine sourde	<i>Lymnocyptes minimus</i>	De passage	GE	II-A/III-B	NAd	
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	Hivernant	3			LC
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Bergeronnette nordique (M.f.thunber.)	<i>Motacilla flava thunbergi</i>	De passage	3			
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	De passage	3		DD	LC

Bernache nonnette	<i>Branta leucopsis</i>	échappé	3			
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	De passage	3	I		LC
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	Nicheur estivant	3	I	EN	EN
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Nicheur estivant	3	I	LC	LC
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	Nicheur sédentaire	3		NT	LC
Bruant des roseaux	<i>Emberiza citrinella</i>	Hivernant	3			EN
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	Hivernant	3			LC
Bruant jaune	<i>Emberiza hortulana</i>	De passage	3		NAd	LC
Bruant ortolan	<i>Emberiza schoeniclus</i>	De passage	3	I	EN	VU
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	De passage	3	I	NAd	CR
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	De passage	3	I	NAd	VU
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Hivernant	3	I	NAd	NA
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	De passage	3	I	NAd	EN
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	De passage	OP	II-B	NAd	VU
Calopsitte élégante	<i>Nymphicus hollandicus</i>	échappé	SJ			
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Nicheur sédentaire	GE	II-A/III-A	LC	LC
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	De passage	SJ		NAd	
Canard siffleur	<i>Mareca penelope</i>	De passage	GE	II-A/III-B	NAd	
Canard souchet	<i>Spatula clypeata</i>	De passage	GE	II-A/III-B	NAd	CR
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Nicheur sédentaire	3		VU	LC
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	De passage	GE	II-B	LC	
Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>	De passage	GE	II-B	DD	
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	De passage	3		LC	
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	De passage	GE	II-B	LC	EN
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	De passage			DD	VU
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	De passage	3	I	LC	



Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Nicheur sédentaire	3	II-B	LC	LC
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	De passage	3	I	NAd	VU
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	De passage	3	I	VU	
Cincla plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	Nicheur estivant	3	I	LC	LC
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	Nicheur sédentaire	3		VU	LC
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	VU
Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	De passage	GE	I/II-B	NT	
Corneille mantelée	<i>Corvus cornix</i>	Hivernant	3	II-B	NAd	NA
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	Nicheur sédentaire	EN/GS	II-B	LC	LC
Coucou geai	<i>Clamator glandarius</i>	De passage	3			VU
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Nicheur estivant	3		LC	LC
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	De passage	GE	II-B	NAd	
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	De passage	3	I		VU
Cygne noir	<i>Cygnus atratus</i>	échappé	SJ			
Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	De passage	3	I		LC
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	De passage	3			NT
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Nicheur estivant	3	I	LC	LC
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Étourneau roselin	<i>Pastor roseus</i>	De passage	4		NAb	
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Nicheur sédentaire	EN/GS	II-B	LC	LC
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Nicheur sédentaire	GS	II-A/III-A	LC	LC
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Nicheur sédentaire	3		NT	LC
Faucon d'Eléonore	<i>Falco eleonora</i>	De passage	3	I	NAb	
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Nicheur estivant	3		LC	LC
Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i>	De passage	3	I	NAd	NA
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Hivernant	3	I	NAd	EN

Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	De passage	3		DD	LC
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	De passage			DD	LC
Fauvette mélanocéphale	<i>Sylvia melanocephala</i>	Nicheur sédentaire	3		NT	LC
Fauvette orphée	<i>Sylvia hortensis</i>	De passage				LC
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	Nicheur estivant	3		LC	LC
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	Nicheur sédentaire	3	I	EN	LC
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	Nicheur sédentaire	GE	II-A/III-B	LC	LC
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	De passage	GE	II-A/III-B	NAc	NA
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	Nicheur sédentaire	GE	II-B	LC	LC
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Nicheur sédentaire	EN/GS	II-B	LC	LC
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	De passage	3		DD	VU
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	De passage	3		DD	
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	De passage	3	II-B	NAc	
Goéland leucopnée	<i>Larus michahellis</i>	De passage	3		NAd	LC
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	De passage	3	I	NAc	
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Hivernant	3		LC	VU
Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	De passage	3		NAd	
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	Nicheur sédentaire	3	I	LC	LC
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	Hivernant	3		LC	VU
Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	De passage	3			CR
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	De passage	3			LC
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	Nicheur sédentaire	OP	II-B	LC	LC
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	De passage	OP	II-B		LC
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	De passage	OP	II-B	NAd	
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	Hivernant	OP	II-B	NAd	LC

Grosbec casse-noyaux	<i>Coccythraustes coccythraustes</i>	De passage	3			NA
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	De passage	3	I	NAc	
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Nicheur estivant	3		LC	LC
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	De passage	3	I	NAc	VU
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Hivernant	3		NAc	LC
Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	De passage	3			LC
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	De passage	3	I		EN
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	Nicheur estivant	3		LC	LC
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Nicheur estivant	3		LC	LC
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	De passage	3		DD	VU
Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Hirondelle rousseline	<i>Cecropis daurica</i>	Nicheur estivant	3		VU	VU
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Nicheur estivant	3		NT	LC
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Nicheur estivant	3		LC	LC
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	Nicheur estivant	3		LC	LC
Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	De passage	3	I		VU
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	Hivernant	3		NAd	VU
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	De passage	3		NAc	
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Nicheur estivant	3		LC	LC
Marouette poussin	<i>Porzana parva</i>	De passage	3	I	NAb	NA
Martinet à ventre blanc	<i>Tachymarptis melba</i>	De passage	3			LC
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Nicheur estivant	3		NT	LC
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Nicheur sédentaire			VU	LC
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Nicheur sédentaire	OP	II-B	LC	LC
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC

Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	Hivernant	3		NAd	LC
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Nicheur estivant	3	I	LC	LC
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	De passage	3	I	NAc	NA
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	Nicheur sédentaire	3		EN	VU
Monticole bleu	<i>Monticola solitarius</i>	Hivernant	3			NT
Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>	De passage	3	I	NAc	VU
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	De passage	3	II-B	NAd	VU
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicanus</i>	De passage	3	I	NAd	NT
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	Nicheur sédentaire	3	I	EN	NT
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	Nicheur sédentaire	GS	II-A/III-A	LC	VU
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	De passage	3		NAc	NT
Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	Nicheur estivant	3		LC	LC
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	De passage			DD	
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Nicheur sédentaire	3		NT	LC
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	De passage	3	I		LC
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Nicheur sédentaire	EN/GS	II-B	LC	LC
Pie-grièche à poitrine rose	<i>Lanius minor</i>	De passage	3	I	NAd	CR
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	Nicheur estivant	3		VU	CR
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Nicheur estivant	3	I	NT	LC
Pie-grièche méridionale	<i>Lanius meridionalis</i>	Nicheur sédentaire	3		EN	EN
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i>	Nicheur sédentaire	OP			
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Nicheur sédentaire	EN/OP	II-A/III-A	LC	LC
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC

Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	De passage	3		NAd	
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	De passage	3		NAd	LC
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Hivernant	3		DD	
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	Nicheur estivant	3	I	LC	VU
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	De passage	3		NAd	LC
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	De passage	GE	II-B	NAd	
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	De passage	GE	I/II-B/III-B		
Pluvier guignard	<i>Charadrius morinellus</i>	De passage	3	I	NT	
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Nicheur estivant	3		LC	LC
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	De passage	3		DD	
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	De passage	3		NAd	DD
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	Hivernant	GE	II-B	NAd	LC
Rémiz penduline	<i>Remiz pendulinus</i>	De passage	3		DD	RE
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	Hivernant	3		NAd	LC
Rollier d'Europe	<i>Coracias garrulus</i>	Nicheur estivant	3	I	NT	NT
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Nicheur estivant	3		LC	LC
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Nicheur estivant	3		LC	LC
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC
Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Nicheur estivant			LC	LC
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Nicheur estivant			VU	VU
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>	De passage	GE	II-A	NT	NA
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	De passage			NAd	NA
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Nicheur sédentaire	3		VU	LC
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Nicheur sédentaire	3		LC	LC

Tadorne casarca	<i>Tadorna ferruginea</i>	échappé	4	I		
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	De passage	3			LC
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	De passage	3		DD	VU
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	Nicheur sédentaire	3		NT	VU
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	Hivernant	3		DD	DD
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	De passage	2		NAC	LC
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Nicheur estivant	OP	II-B	VU	LC
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	Nicheur sédentaire	OP	II-B	LC	LC
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	De passage	3		DD	LC
Traquet oreillard	<i>Oenanthe hispanica</i>	De passage	3		NAd	CR
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Hivernant	3		NAd	LC
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	De passage	GE/OP	II-B		EN
Vautour percnoptère	<i>Neophron percnopterus</i>	De passage	3	I		CR
Venturon montagnard	<i>Carduelis citrinella</i>	De passage	3		NAd	LC
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Nicheur sédentaire	3		VU	LC

Tableau 5 : liste des oiseaux recensés sur le Cagnet-des-Maures selon les données de Faune PACA et Silène Faune.

### III-3 Liste des chiroptères

NOM VERNACULAIRE (NOM LATIN)	2022
Murin de Capaccini ( <i>Myotis capaccinii</i> )	Potentiel
Rhinolophe euryale ( <i>Rhinolophus euryale</i> )	Potentiel
Murin de Bechstein ( <i>Myotis bechsteinii</i> )	X
Minioptère de Schreibers ( <i>Miniopterus schreibersii</i> )	X
Grand/Petit murin ( <i>Myotis myotis/blythii</i> )	X
Murin à oreilles échancrées ( <i>Myotis emarginatus</i> )	X
Petit rhinolophe ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> )	X
Grand rhinolophe ( <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> )	Potentiel
Murin de Daubenton ( <i>Myotis daubentonii</i> )	Potentiel

Murin cryptique ( <i>Myotis crypticus</i> )	X
Pipistrelle soprane ( <i>Pipistrellus pygmaeus</i> )	X
Pipistrelle commune ( <i>Pipistrellus pipistrellus</i> )	X
Pipistrelle de Nathusius ( <i>Pipistrellus nathusii</i> )	X
Pipistrelle de Kuhl ( <i>Pipistrellus kuhlii</i> )	X
Vespère de Savi ( <i>Hypsugo savii</i> )	X
Noctule de Leisler ( <i>Nyctalus leisleri</i> )	X
Sérotine commune ( <i>Eptesicus serotinus</i> )	X
Molosse de Cestoni ( <i>Tadarida teniotis</i> )	X
Oreillard sp sans doute gris ( <i>Plecotus austriacus</i> )	X
TOTAL	15(19)

Tableau 6 : liste des chiroptères recensés sur les mines du Recoux

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut national	Directives européennes	Liste rouge France (2009)	Espèces ZNIEFF	Espèces TVB PACA
Barbastelle commune	<i>Barbastella barbastellus</i>	2	II / IV	LC	R	
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	2	II	LC	R	
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	2	II / IV	NT	R	x
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	2	II	VU	R	x
Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	2	IV	LC	R	
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	2	II	LC	R	
Murin cryptique	<i>Myotis crypticus</i>	2	II / IV	NE		
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	2	II / IV	NT	D	x
Murin de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>	2	II	VU	D	x

Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	2	IV	LC		
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	2	IV	LC		
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	2	IV	NT	R	
Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	2	II / IV	NT	R	
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	2	II / IV	LC	R	
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	2	IV	LC		
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	2	IV	LC		
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	2	IV	NT	R	
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	2	IV	LC		
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	2	II / IV	NT	D	
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	2	IV	LC		
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	2	IV	LC	R	

Tableau 7 : liste des chiroptères recensés sur le Cannet-des-Maures selon les données de Faune PACA et Silène Faune.

### III-4 Liste des papillons de jour

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut national	Directive Habitats	Liste rouge France (2012)	Liste rouge PACA (2014)	Espèces ZNIEFF	Espèces TVB PACA	Plan National d'Actions 2018-2027	Plan Régional d'Actions 2021-2031
Agreste	<i>Hipparchia semele</i>			LC	LC				
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>			LC	LC				
Amaryllis de Vallantin (Ocellé de la canche)	<i>Pyronia cecilia</i>			LC	LC				
Argus frêle	<i>Cupido minimus</i>			LC	LC				
Argus vert	<i>Callophrys rubi</i>			LC	LC				
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>			LC	LC				
Aurore de Provence	<i>Anthocharis euphenoides</i>			LC	LC				
Azuré bleu céleste	<i>Lysandra bellargus</i>			LC	LC				
Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>			LC	LC				



Azuré de Chapman (A. de l'esparcette)	<i>Polyommatus thersites</i>			LC	LC				
Azuré de la badasse	<i>Glaucopsyche melanops</i>			LC	LC				
Azuré de Lang (A. de la luzerne)	<i>Leptotes pirithous</i>			LC	LC				
Azuré des cytises	<i>Glaucopsyche alexis</i>			LC	LC				
Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>			LC	LC				
Azuré des orpins	<i>Scolitantides orion</i>			LC	LC	R			X
Azuré d'escher	<i>Polyommatus escheri</i>			LC	LC				
Azuré du thym (A. de la sarriette)	<i>Pseudophilotes baton</i>			LC	LC				
Azuré Osiris	<i>Cupido osiris</i>			LC	LC				
Azuré porte-queue	<i>Lampides boeticus</i>			LC	LC				
Belle Dame	<i>Vanessa cardui</i>			LC	LC				
Bleu nacré	<i>Lysandra coridon</i>			LC	LC				
Bleu nacré espagnol	<i>Lysandra hispana</i>			LC	LC				
Brun des pélargoniums	<i>Cacyreus marshalli</i>			NAa	NA				
Cardinal	<i>Argynnis pandora</i>			LC	LC				
Chevron blanc	<i>Hipparchia fidia</i>			LC	LC				
Chiffre	<i>Fabriciana niobe</i>			NT	LC				
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>			LC	LC				
Citron de Provence	<i>Gonepteryx cleopatra</i>			LC	LC				
Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>			LC	LC				
Comma	<i>Hesperia comma</i>			LC	LC				
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>			LC	LC				
Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>			LC	LC				
Cuivré mauvin (C. flamboyant)	<i>Lycaena alciphron gordius</i>			LC	LC				
Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia provincialis</i>	3	II	NE	LC				
Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>			LC	LC				
Diane	<i>Zerynthia polyxena</i>	2	IV	LC	LC	R	x	X	X
Echancré	<i>Libythea celtis</i>			LC	LC				

Echiquier d'Occitanie	<i>Melanargia occitanica</i>			LC	LC				
Fadet des garrigues	<i>Coenonympha dorus</i>			LC	LC				
Faune	<i>Hipparchia statilinus</i>			LC	LC				
Faux-Cuivré smaragdin	<i>Tomares ballus</i>			VU	VU	D	x	X	X
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>			LC	LC				
Fluoré	<i>Colias alfacariensis</i>			LC	LC				
Gazé	<i>Aporia crataegi</i>			LC	LC				
Grand collier argenté	<i>Boloria euphrosyne</i>			LC	LC				
Grande Tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>			LC	LC				
Hespérie à bandes jaunes	<i>Pyrgus sidae</i>			LC	LC	R			
Hespérie de la houque	<i>Thymelicus sylvestris</i>			LC	LC				
Hespérie de la malope	<i>Pyrgus onopordi</i>			LC	LC				
Hespérie de l'alcée (Grisette)	<i>Carcharodus alceae</i>			LC	LC				
Hespérie des sanguisorbes	<i>Spialia sertorius</i>			LC	LC				
Hespérie du chiendent	<i>Thymelicus acteon</i>			LC	LC				
Hespérie du dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>			LC	LC				
Hespérie du marrube	<i>Muschampia floccifera</i>			LC	LC				
Hespérie faux-tacheté (H. de l'aigremoine)	<i>Pyrgus malvoides</i>			LC	LC				
Lucine	<i>Hamearis lucina</i>			LC	LC				
Machaon	<i>Papilio machaon</i>			LC	LC				
Marbré de Cramer	<i>Euchloe crameri</i>			LC	LC				
Marbré-de-vert	<i>Pontia daplidice</i>			LC	LC				
Mégère (Satyre)	<i>Lasiommata megera</i>			LC	LC				
Mélitée de Fruhstorfer	<i>Melitaea celadussa</i>			LC	NE				
Mélitée des centaurées	<i>Melitaea phoebe</i>			LC	LC				
Mélitée des scabieuses	<i>Melitaea parthenoides</i>			LC	LC				
Mélitée du plantain	<i>Melitaea cinxia</i>			LC	LC				
Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>			LC	LC				
Morio	<i>Nymphalis antiopa</i>			LC	VU				

Moyen Nacré	<i>Fabriciana adippe</i>			LC	LC				
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>			LC	LC				
Nacré de la ronce	<i>Brenthis daphne</i>			LC	LC				
Pacha à deux queues	<i>Charaxes jasius</i>			LC	LC	R			
Paon du jour	<i>Aglais io</i>			LC	LC				
Petit Argus (Azuré de l'ajonc)	<i>Plebejus argus</i>			LC	LC				
Petit Mars changeant	<i>Apatura ilia</i>			LC	LC	R			
Petit Nacré	<i>Issoria lathonia</i>			LC	LC				
Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>			LC	LC				
Petite Violette	<i>Boloria dia</i>			LC	LC				
Piéride de la moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>			LC	LC				
Piéride de la rave	<i>Pieris rapae</i>			LC	LC				
Piéride de l'ibéride	<i>Pieris mannii</i>			LC	LC				
Piéride du chou	<i>Pieris brassicae</i>			LC	LC				
Piéride du navet	<i>Pieris napi</i>			LC	LC				
Point-de-Hongrie	<i>Erynnis tages</i>			LC	LC				
Procris (Fadet commun)	<i>Coenonympha pamphilus</i>			LC	LC				
Proserpine	<i>Zerynthia rumina</i>	3		LC	LC	R		X	X
Robert-le-diable (C-blanc)	<i>Polygonia c-album</i>			LC	LC				
Siléne	<i>Brintesia circe</i>			LC	LC				
Souci	<i>Colias crocea</i>			LC	LC				
Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>			LC	LC				
Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>			LC	LC				
Sylvandre	<i>Hipparchia fagi</i>			LC	LC				
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>			LC	LC				
Thécle (Thécla) de l'arbousier	<i>Callophrys avis</i>			LC	LC	D			X
Thécle (Thécla) du chêne	<i>Quercusia quercus</i>			LC	LC				
Thécle (Thécla) du frêne	<i>Laeosopis roboris</i>			LC	LC	R			
Thécle (Thécla) du kermès	<i>Satyrium esculi</i>			LC	LC				

Thècle de l'armarel	<i>Satyrium acaciae</i>			LC	LC				
Thècle de l'orme	<i>Satyrium w-album</i>			LC	LC				
Thècle de l'yeuse	<i>Satyrium ilicis</i>			LC	LC				
Thècle des nerpruns	<i>Satyrium spini</i>			LC	LC				
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>			LC	LC				
Tityre (Ocellé rubané)	<i>Pyronia bathseba</i>			LC	LC				
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>			LC	LC				

Tableau 8 : liste des papillons de jour recensés sur le Cannet-des-Maures selon les données de Faune PACA et Silène Faune.

### III-5 Liste des papillons de nuit (macro-hétérocères)

Nom latin	Statut national	Directives européennes	Liste rouge PACA (2014)	Plan National d'Actions 2018-2027	Plan Régional d'Actions 2021-2031
<i>Acherontia atropos</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Acleris forsskaleana</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Acontia lucida</i> (Hufnagel, 1766)					
<i>Acrobasis bithynella</i> Zeller, 1848					
<i>Acrobasis glaucella</i> Staudinger, 1859					
<i>Acrobasis marmorea</i> (Haworth, 1811)					
<i>Acrobasis obliqua</i> (Zeller, 1847)					
<i>Acrolepiopsis vesperella</i> (Zeller, 1850)					
<i>Acronicta auricoma</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Acronicta megacephala</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Acronicta psi</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Acronicta rumicis</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Adactylotis contaminaria</i> (Hübner, 1813)					

<i>Adela australis</i> (Heydenreich, 1851)					
<i>Aedia leucomelas</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Aethes williana</i> (Brahm, 1791)					
<i>Aglossa brabanti</i> Ragonot, 1884					
<i>Aglossa caprealis</i> (Hübner, 1809)					
<i>Agonopterix rotundella</i> (Douglas, 1846)					
<i>Agonopterix scopariella</i> (Heinemann, 1870)					
<i>Agriphila geniculea</i> (Haworth, 1811)					
<i>Agrius convolvuli</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Agrochola lychnidis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Agrotera nemoralis</i> (Scopoli, 1763)					
<i>Agrotis bigramma</i> (Esper, 1790)					
<i>Agrotis catalaunensis</i> (Millière, 1873)					
<i>Agrotis clavis</i> (Hufnagel, 1766)					
<i>Agrotis exclamationis</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Agrotis ipsilon</i> (Hufnagel, 1766)					
<i>Agrotis puta</i> (Hübner, 1803)					
<i>Agrotis segetum</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Agrotis trux</i> (Hübner, 1824)					
<i>Alcis repandata</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Aleimma loeflingiana</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Alsophila aescularia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Alucita grammodactyla</i> Zeller, 1841					
<i>Amephana aurita</i> (Fabricius, 1787)					
<i>Ammoconia caecimacula</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Ammoconia senex</i> (Geyer, 1828)					
<i>Ammopolia witzenmanni</i> (Standfuss, 1890)					

<i>Amphipyra berbera</i> Rungs, 1949					
<i>Amphipyra pyramidea</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Anacamptis scintillella</i> (Fischer von Räslerstamm, 1841)					
<i>Anacamptis timidella</i> (Wocke, 1887)					
<i>Anarta myrtilli</i> (Linnaeus, 1761)					
<i>Anarta pugnax</i> (Hübner, 1824)					
<i>Anchoscelis helvola</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Anchoscelis pistacinoides</i> (d'Aubuisson, 1867)					
<i>Ancylis achatana</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Ancylosis cinnamomella</i> (Duponchel, 1836)					
<i>Antigastra catalaunalis</i> (Duponchel, 1833)					
<i>Apaidia mesogona</i> (Godart, 1824)					
<i>Apamea monoglypha</i> (Hufnagel, 1766)					
<i>Apatema mediopallidum</i> Walsingham, 1900					
<i>Aplasta ononaria</i> (Fuessly, 1783)					
<i>Apoda limacodes</i> (Hufnagel, 1766)					
<i>Apopestes spectrum</i> (Esper, 1787)					
<i>Aporodes floralis</i> (Hübner, 1809)					
<i>Aporophyla australis</i> (Boisduval, 1829)					
<i>Aporophyla lueneburgensis</i> (Freyer, 1848)					
<i>Aporophyla lutulenta</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Aporophyla nigra</i> (Haworth, 1809)					
<i>Aproaerema anthyllidella</i> (Hübner, 1813)					
<i>Araeopteron ecphaea</i> Hampson, 1914					
<i>Archips podana</i> (Scopoli, 1763)					
<i>Archips xylosteara</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Arctia villica</i> (Linnaeus, 1758)					

<i>Ascotis selenaria</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Aspitates gilvaria</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Aspitates ochrearia</i> (Rossi, 1794)					
<i>Atethmia centrago</i> (Haworth, 1809)					
<i>Athrips rancidella</i> (Herrich-Schäffer, 1854)					
<i>Arctia tigrina</i> (Villers, 1789)					
<i>Atypha pulmonaris</i> (Esper, 1790)					
<i>Autographa gamma</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Bactra lancealana</i> (Hübner, 1799)					
<i>Batia lunaris</i> (Haworth, 1828)					
<i>Bena bicolorana</i> (Fuessly, 1775)					
<i>Biston strataria</i> (Hufnagel, 1767)					
<i>Blastobasis glandulella</i> (Riley, 1871)					
<i>Blastobasis phycidella</i> (Zeller, 1839)					
<i>Bostra obsoletalis</i> (Mann, 1864)					
<i>Brachmia blandella</i> (Fabricius, 1798)					
<i>Bucculatrix chrysanthemella</i> Rebel, 1896					
<i>Cacoecimorpha pronubana</i> (Hübner, 1799)					
<i>Cadra furcatella</i> (Herrich-Schäffer, 1849)					
<i>Calliteara pudibunda</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Calophasia almoravida</i> Graslin, 1863					
<i>Campptogramma bilineata</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Caradrina aspersa</i> Rambur, 1834					
<i>Caradrina flavirena</i> Guenée, 1852					
<i>Caradrina noctivaga</i> Bellier, 1863					
<i>Caradrina selini</i> Boisduval, 1840					
<i>Carcina quercana</i> (Fabricius, 1775)					

<i>Catephia alchymista</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Catocala coniuncta</i> (Esper, 1787)					
<i>Catocala conversa</i> (Esper, 1787)					
<i>Catocala elocata</i> (Esper, 1787)					
<i>Catocala nymphaea</i> (Esper, 1787)					
<i>Catocala nymphagoga</i> (Esper, 1787)					
<i>Catocala promissa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Catoptria falsella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Catoptria pinella</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Celypha cespitana</i> (Hübner, 1817)					
<i>Charanyca trigrammica</i> (Hufnagel, 1766)					
<i>Chilodes maritima</i> (Tauscher, 1806)					
<i>Choreutis nemorana</i> (Hübner, 1799)					
<i>Chrysocrambus linetella</i> (Fabricius, 1781)					
<i>Chrysoteuchia culmella</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Cilix glaucata</i> (Scopoli, 1763)					
<i>Cilix hispanica</i> Pérez De-Gregorio, Torruella, Miret, Rondos Casas & Vallhonrat i Figueras, 2002					
<i>Cirrhia gilvago</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Cirrhia ocellaris</i> (Borkhausen, 1792)					
<i>Cleonymia baetica</i> (Rambur, 1837)					
<i>Cleora cinctaria</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Clepsis consimilana</i> (Hübner, 1817)					
<i>Clostera pigra</i> (Hufnagel, 1766)					
<i>Cnephasia ecullyana</i> Réal, 1951					
<i>Cochylis millierana</i> Peyerimhoff, 1877					
<i>Coenocalpe lapidata</i> (Hübner, 1809)					
<i>Coleophora bilineella</i> Herrich-Schäffer, 1855					



<i>Coleophora cyrniella</i> Rebel, 1926					
<i>Coleophora lassella</i> Staudinger, 1859					
<i>Coleophora ochrea</i> (Haworth, 1828)					
<i>Coleophora pulchripennella</i> Baldizzone, 2011					
<i>Coleophora strigosella</i> Toll, 1960					
<i>Coleophora texanella</i> Chambers, 1878					
<i>Coleophora wockeella</i> Zeller, 1849					
<i>Colocasia coryli</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Conisania luteago</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Conistra erythrocephala</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Conistra rubiginea</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Conistra vaccinii</i> (Linnaeus, 1761)					
<i>Cosmia affinis</i> (Linnaeus, 1767)					
<i>Craniophora ligustri</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Crocallis tusciaria</i> (Borkhausen, 1793)					
<i>Cryphia ochsi</i> (Boursin, 1940)					
<i>Cryphia pallida</i> (Bethune-Baker, 1894)					
<i>Cucullia cemenelensis</i> Boursin, 1924					
<i>Cucullia lychnitis</i> Rambur, 1833					
<i>Cyclophora albiocellaria</i> (Hübner, 1789)					
<i>Cyclophora puppillaria</i> (Hübner, 1799)					
<i>Cyclophora suppunctaria</i> (Zeller, 1847)					
<i>Cydalima perspectalis</i> (Walker, 1859)					
<i>Cydia amplana</i> (Hübner, 1799)					
<i>Cydia fagiglandana</i> (Zeller, 1841)					
<i>Cydia ilipulana</i> (Walsingham, 1903)					
<i>Cydia molybdana</i> (Constant, 1884)					

<i>Cydia pomonella</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Cydia splendana</i> (Hübner, 1799)					
<i>Cymbalophora pudica</i> (Esper, 1785)					
<i>Cynaeda dentalis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Dasycera oliviella</i> (Fabricius, 1794)					
<i>Deilephila elpenor</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Deltote pygarga</i> (Hufnagel, 1766)					
<i>Dendrolimus pini</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Denisia lutea</i> Varenne & Nel, 2019					
<i>Denticera divisella</i> (Duponchel, 1842)					
<i>Denticucullus pygmina</i> (Haworth, 1809)					
<i>Diacrisia purpurata</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Dialectica scalariella</i> (Zeller, 1850)					
<i>Diaphora mendica</i> (Clerck, 1759)					
<i>Diceratura amarantica</i> Razowski, 1963					
<i>Dichomeris acuminata</i> (Staudinger in Kalchberg, 1876)					
<i>Dichomeris alacella</i> (Zeller, 1839)					
<i>Dicranura ulmi</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Dicycla oo</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Dioryctria mendacella</i> (Staudinger, 1859)					
<i>Dioryctria pineae</i> (Staudinger, 1859)					
<i>Dioryctria simplicella</i> Heinemann, 1865					
<i>Dioryctria sylvestrella</i> (Ratzeburg, 1840)					
<i>Ditula angustiorana</i> (Haworth, 1811)					
<i>Dolicharthria punctalis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Drymonia dodonaea</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Drymonia ruficornis</i> (Hufnagel, 1766)					

<i>Dryobotodes monochroma</i> (Esper, 1790)					
<i>Dryobotodes roboris</i> (Boisduval, 1828)					
<i>Dryobotodes tenebrosa</i> (Esper, 1789)					
<i>Duponchelia fovealis</i> Zeller, 1847					
<i>Dypterygia scabriuscula</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Dysauxes punctata</i> (Fabricius, 1781)					
<i>Dysgonia algira</i> (Linnaeus, 1767)					
<i>Dyspessa ulula</i> (Borkhausen, 1790)					
<i>Eana clercana</i> (Joannis, 1908)					
<i>Earias clorana</i> (Linnaeus, 1761)					
<i>Earias vernana</i> (Fabricius, 1787)					
<i>Eccopisa effractella</i> Zeller, 1848					
<i>Ecpyrrhorhoe rubiginalis</i> (Hübner, 1796)					
<i>Ectoedemia subbimaculella</i> (Haworth, 1828)					
<i>Egira conspicillaris</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Eilema caniola</i> (Hübner, 1808)					
<i>Eilema complana</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Eilema depressa</i> (Esper, 1787)					
<i>Eilema pygmaeola</i> (Doubleday, 1847)					
<i>Eilema sororcula</i> (Hufnagel, 1766)					
<i>Eilema uniola</i> (Rambur, 1866)					
<i>Elachista hispanica</i> Traugott-Olsen, 1992					
<i>Elegia atrifasciella</i> Ragonot, 1887					
<i>Elophila nymphaeata</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Ematheudes punctella</i> (Treitschke, 1833)					
<i>Emmelia trabealis</i> (Scopoli, 1763)					
<i>Emmelina monodactyla</i> (Linnaeus, 1758)					

<i>Endothenia gentianaeana</i> (Hübner, 1799)					
<i>Endotricha flammealis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Ennomos alniaria</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Epermenia aequidentellus</i> (E. Hofmann, 1867)					
<i>Ephestia disparella</i> Ragonot & Hampson, 1901					
<i>Ephestia mistralella</i> (Millière, 1874)					
<i>Ephestia welseriella</i> (Zeller, 1848)					
<i>Ephestia woodiella</i> Richards & Thomson, 1932					
<i>Epicallima bruandella</i> (Ragonot, 1889)					
<i>Epicallima formosella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Epinotia festivana</i> (Hübner, 1799)					
<i>Epinotia thapsiana</i> (Zeller, 1847)					
<i>Epirrhoe alternata</i> (O.F. Müller, 1764)					
<i>Ethmia bipunctella</i> (Fabricius, 1775)					
<i>Etiella zinckenella</i> (Treitschke, 1832)					
<i>Eublemma candidana</i> (Fabricius, 1794)					
<i>Eublemma ostrina</i> (Hübner, 1808)					
<i>Eublemma parva</i> (Hübner, 1808)					
<i>Eublemma pura</i> (Hübner, 1813)					
<i>Eublemma purpurina</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Euchromius anapiellus</i> (Zeller, 1847)					
<i>Euchromius bella</i> (Hübner, 1796)					
<i>Euclidia glyphica</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Eudonia delunella</i> (Stainton, 1849)					
<i>Eudonia mercurella</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Eugnorisma glareosa</i> (Esper, 1788)					
<i>Eumannia oranaria</i> (Staudinger, 1892)					

<i>Eupithecia abbreviata</i> Stephens, 1831					
<i>Eupithecia centaureata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Eupithecia cocciferata</i> Millière, 1864					
<i>Eupithecia distinctaria</i> Herrich-Schäffer, 1848					
<i>Eupithecia dodoneata</i> Guenée, 1858					
<i>Eupithecia ericeata</i> (Rambur, 1833)					
<i>Eupithecia haworthiata</i> Doubleday, 1856					
<i>Eupithecia irriguata</i> (Hübner, 1813)					
<i>Eupithecia laquaearia</i> Herrich-Schäffer, 1848					
<i>Eupithecia oxycetrata</i> (Rambur, 1833)					
<i>Eupithecia pauxillaria</i> Boisduval, 1840					
<i>Eupithecia scopariata</i> (Rambur, 1833)					
<i>Eupithecia semigraphata</i> Bruand, 1851					
<i>Eupithecia unedonata</i> Mabilie, 1868					
<i>Euplagia quadripunctaria</i> (Poda, 1761)		II*			
<i>Eurodachtha canigella</i> (Caradja, 1920)					
<i>Eurodachtha pallicornella</i> (Staudinger, 1859)					
<i>Eurrhypis guttulalis</i> (Herrich-Schäffer, 1848)					
<i>Eutelia adalatrix</i> (Hübner, 1813)					
<i>Euxoa temera</i> (Hübner, 1808)					
<i>Euzophera pinguis</i> (Haworth, 1811)					
<i>Evergestis frumentalis</i> (Linnaeus, 1761)					
<i>Gerinia honoraria</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Glyphipterix thrasonella</i> (Scopoli, 1763)					
<i>Grammodes stolidia</i> (Fabricius, 1775)					
<i>Gymnoscelis rufifasciata</i> (Haworth, 1809)					
<i>Gypsonoma aceriana</i> (Duponchel, 1843)					

<i>Hadena magnolii</i> (Boisduval, 1828)					
<i>Hadena silenes</i> (Hübner, 1822)					
<i>Harpyia milhauseri</i> (Fabricius, 1775)					
<i>Hecatera bicolorata</i> (Hufnagel, 1766)					
<i>Hecatera dysodea</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Helicoverpa armigera</i> (Hübner, 1808)					
<i>Heliiothis nubigera</i> Herrich-Schäffer, 1851					
<i>Heliiothis peltigera</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Heliiothis viriplaca</i> (Hufnagel, 1766)					
<i>Hemaris fuciformis</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Hemaris tityus</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Hemistola chrysoprasaria</i> (Esper, 1795)					
<i>Homoeosoma sinuella</i> (Fabricius, 1794)					
<i>Hoplodrina ambigua</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Horisme radicularia</i> (de La Harpe, 1855)					
<i>Horisme vitalbata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Hyles euphorbiae</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Hyles livornica</i> (Esper, 1780)					
<i>Hyphenalid lividalis</i> (Hübner, 1796)					
<i>Hyphenalid rostralis</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Arctia testudinaria</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)					
<i>Hypomecis roboraria</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Hypsopygia costalis</i> (Fabricius, 1775)					
<i>Idaea aversata</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Idaea belemiata</i> (Millière, 1868)					
<i>Idaea circuitaria</i> (Hübner, 1819)					
<i>Idaea degeneraria</i> (Hübner, 1799)					

<i>Idaea deversaria</i> (Herrich-Schäffer, 1847)					
<i>Idaea distinctaria</i> (Boisduval, 1840)					
<i>Idaea eugeniata</i> (Dardoin & Millière in Millière, 1870)					
<i>Idaea filicata</i> (Hübner, 1799)					
<i>Idaea fuscovenosa</i> (Goeze, 1781)					
<i>Idaea infirmaria</i> (Rambur, 1833)					
<i>Idaea litigiosaria</i> (Boisduval, 1840)					
<i>Idaea macilentaria</i> (Herrich-Schäffer, 1846)					
<i>Idaea mediaria</i> (Hübner, 1819)					
<i>Idaea moniliata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Idaea obsoletaria</i> (Rambur, 1833)					
<i>Idaea ochrata</i> (Scopoli, 1763)					
<i>Idaea ostrinaria</i> (Hübner, 1813)					
<i>Idaea politaria</i> (Hübner, 1799)					
<i>Idaea predotaria</i> (Hartig, 1952)					
<i>Idaea rufaria</i> (Hübner, 1799)					
<i>Idaea rusticata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Idaea seriata</i> (Schrank, 1802)					
<i>Idaea straminata</i> (Borkhausen, 1794)					
<i>Idaea subsericeata</i> (Haworth, 1809)					
<i>Idia calvaria</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Infurcitinea atrifasciella</i> (Staudinger, 1871)					
<i>Isotrias stramentana</i> (Guenée, 1845)					
<i>Isturgia murinaria</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Itame vincularia</i> (Hübner, 1813)					
<i>Lacanobia oleracea</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Lacanobia w-latinum</i> (Hufnagel, 1766)					

<i>Lamoria anella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Laothoe populi</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Larentia clavaria</i> (Haworth, 1809)					
<i>Lasiocampa quercus</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Lasiocampa trifolii</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Lenisa geminipuncta</i> (Haworth, 1809)					
<i>Leptologia lota</i> (Clerck, 1759)					
<i>Leucania obsoleta</i> (Hübner, 1803)					
<i>Leucania putrescens</i> (Hübner, 1824)					
<i>Ligdia adustata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Lithophane leautieri</i> (Boisduval, 1829)					
<i>Lithosia quadra</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Lobesia botrana</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Loxostege sticticalis</i> (Linnaeus, 1761)					
<i>Luperina dumerilii</i> (Duponchel, 1827)					
<i>Lycia hirtaria</i> (Clerck, 1759)					
<i>Lygephila craccae</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Lymantria dispar</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Macroglossum stellatarum</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Macrothylacia rubi</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Malacosoma neustria</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Marumba quercus</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Mecyna asinalis</i> (Hübner, 1819)					
<i>Meganola albula</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Meganola strigula</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Menophra abruptaria</i> (Thunberg, 1792)					
<i>Menophra japygiaria</i> (O. Costa, 1849)					



<i>Menophra nyctemeraria</i> (Geyer, 1831)					
<i>Mesapamea secalella</i> Remm, 1983					
<i>Metachrostis dardouini</i> (Boisduval, 1840)					
<i>Metacrambus carectellus</i> (Zeller, 1847)					
<i>Metallostichodes nigrocyanella</i> (Constant, 1865)					
<i>Metasia corsicalis</i> (Duponchel, 1833)					
<i>Metasia cuencalis</i> Ragonot, 1894					
<i>Metzneria hilarella</i> Caradja, 1920					
<i>Metzneria metzneriella</i> (Stainton, 1851)					
<i>Microloxia herbaria</i> (Hübner, 1813)					
<i>Mimas tiliae</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Minucia lunaris</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Mniotype solieri</i> (Boisduval, 1829)					
<i>Monochroa lucidella</i> (Stephens, 1834)					
<i>Monochroa suffusella</i> (Douglas, 1850)					
<i>Morphaga chorangella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Mythimna albipuncta</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Mythimna congrua</i> (Hübner, 1817)					
<i>Mythimna ferrago</i> (Fabricius, 1787)					
<i>Mythimna impura</i> (Hübner, 1808)					
<i>Mythimna riparia</i> (Rambur, 1829)					
<i>Mythimna sicula</i> (Treitschke, 1835)					
<i>Mythimna straminea</i> (Treitschke, 1825)					
<i>Mythimna unipuncta</i> (Haworth, 1809)					
<i>Mythimna vitellina</i> (Hübner, 1808)					
<i>Neofaculta ericetella</i> (Geyer, 1832)					
<i>Noctua comes</i> Hübner, 1813					

<i>Noctua janthe</i> (Borkhausen, 1792)					
<i>Noctua janthina</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Noctua orbona</i> (Hufnagel, 1766)					
<i>Noctua pronuba</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Noctua tirrenica</i> Biebinger, Speidel & Hanigk, 1983					
<i>Nodaria nodosalis</i> (Herrich-Schäffer, 1851)					
<i>Nola cicatricalis</i> (Treitschke, 1835)					
<i>Nola infantula</i> Kitt, 1926					
<i>Nomophila noctuella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Notodonta tritophus</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Notodonta ziczac</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Nycteola columbana</i> (Turner, 1925)					
<i>Ochromolopis staintonellus</i> (Millière, 1869)					
<i>Ocneria rubea</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Odice jucunda</i> (Hübner, 1813)					
<i>Odice suava</i> (Hübner, 1813)					
<i>Odites kollarella</i> (O. Costa, 1832)					
<i>Odonestis pruni</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Oligia latruncula</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Oligia versicolor</i> (Borkhausen, 1792)					
<i>Omphalophana antirrhinii</i> (Hübner, 1803)					
<i>Oncocera semirubella</i> (Scopoli, 1763)					
<i>Opisthograptis luteolata</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Orgyia trigotephras</i> Boisduval, 1828					
<i>Orthosia cerasi</i> (Fabricius, 1775)					
<i>Orthosia cruda</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Orthosia gothica</i> (Linnaeus, 1758)					

<i>Orthosia gracilis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Oxybia transversella</i> (Duponchel, 1836)					
<i>Pachycnemia hippocastanaria</i> (Hübner, 1799)					
<i>Pachypasa limosa</i> (Serres in Villiers, 1827)					
<i>Palpita vitrealis</i> (Rossi, 1794)					
<i>Pammene oxycedrana</i> (Millière, 1876)					
<i>Pandemis heparana</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Paradoxus osyridellus</i> Stainton, 1869					
<i>Parahyponomeuta egregiella</i> (Duponchel, 1839)					
<i>Parahypopta caestrum</i> (Hübner, 1808)					
<i>Parapoynx stratiotata</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Parascotia nisseni</i> Turati, 1905					
<i>Paraswammerdamia albicapitella</i> (Scharfenberg, 1805)					
<i>Patania ruralis</i> (Scopoli, 1763)					
<i>Polypogon plumigeralis</i> (Hübner, 1825)					
<i>Pelochrista mollitana</i> (Zeller, 1847)					
<i>Pempelia palumbella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Pempeliella ardotiella</i> (Ragonot, 1887)					
<i>Penestoglossa dardoinella</i> (Millière, 1863)					
<i>Penestoglossa gallica</i> Nel & Varenne, 2018					
<i>Pennithera ulicata</i> (Rambur, 1834)					
<i>Peribatodes ilicaria</i> (Geyer, 1833)					
<i>Peribatodes rhomboidaria</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Peribatodes umbraria</i> (Hübner, 1809)					
<i>Peridea anceps</i> (Goeze, 1781)					
<i>Perigune convergata</i> (Villers, 1789)					
<i>Perizoma bifaciata</i> (Haworth, 1809)					

<i>Perizoma flavofasciata</i> (Thunberg, 1792)					
<i>Perigune narbonea</i> (Linnaeus, 1767)					
<i>Phaiogramma etruscaria</i> (Zeller, 1849)					
<i>Phalonidia contractana</i> (Zeller, 1847)					
<i>Pheosia gnoma</i> (Fabricius, 1777)					
<i>Pheosia tremula</i> (Clerck, 1759)					
<i>Phragmatobia fuliginosa</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Phycita roborella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Phycitodes binaevella</i> (Hübner, 1813)					
<i>Phyllodesma suberifolia</i> (Duponchel, 1842)					
<i>Phyllonorycter endryella</i> (Mann, 1855)					
<i>Phyllonorycter messaniella</i> (Zeller, 1846)					
<i>Phytometra viridaria</i> (Clerck, 1759)					
<i>Pleurota aristella</i> (Linnaeus, 1767)					
<i>Pleurota ericella</i> (Duponchel, 1840)					
<i>Pleurota honorella</i> (Hübner, 1813)					
<i>Plutella xylostella</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Polymixis argillaceago</i> (Hübner, 1822)					
<i>Polymixis flavicincta</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Polyphaenis sericata</i> (Esper, 1787)					
<i>Polypogon plumigeralis</i> (Hübner, 1825)					
<i>Proxenus hospes</i> (Freyer, 1831)					
<i>Pseudopanthera macularia</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Pseudosyria sororiella</i> (Zeller, 1839)					
<i>Pseudoterpna coronillaria</i> (Hübner, 1817)					
<i>Pseudoterpna pruinata</i> (Hufnagel, 1767)					
<i>Psorosa dahliella</i> (Treitschke, 1832)					

<i>Pterophorus pentadactylus</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Pterostoma palpina</i> (Clerck, 1759)					
<i>Ptycholoma lecheana</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Pyralis farinalis</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Pyrausta aurata</i> (Scopoli, 1763)					
<i>Pyrausta despicata</i> (Scopoli, 1763)					
<i>Pyrausta sanguinalis</i> (Linnaeus, 1767)					
<i>Pyrausta virginalis</i> Duponchel, 1832					
<i>Pyroderces argyrogrammos</i> (Zeller, 1847)					
<i>Pyropteron chrysidiforme</i> (Esper, 1782)					
<i>Recoropha canteneri</i> (Duponchel, 1833)					
<i>Recurvaria nanella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Rhodometra sacraria</i> (Linnaeus, 1767)					
<i>Rhodophaea formosa</i> (Haworth, 1811)					
<i>Rhodostrophia calabra</i> (Petagna, 1786)					
<i>Rhopobota stagnana</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Rhoptria asperaria</i> (Hübner, 1817)					
<i>Saturnia pavonia</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Saturnia pyri</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Sciota rhenella</i> (Zincken, 1818)					
<i>Scoliopteryx libatrix</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Scopula decorata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Scopula imitaria</i> (Hübner, 1799)					
<i>Scopula marginepunctata</i> (Goeze, 1781)					
<i>Scopula minorata</i> (Boisduval, 1833)					
<i>Scopula ornata</i> (Scopoli, 1763)					
<i>Scopula rubiginata</i> (Hufnagel, 1767)					

<i>Scopula submutata</i> (Treitschke, 1828)					
<i>Scrobipalpa ocellatella</i> (Boyd, 1858)					
<i>Scythris cicadella</i> (Zeller, 1839)					
<i>Selidosema taeniolaria</i> (Hübner, 1813)					
<i>Sitochroa palealis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Sitochroa verticalis</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Spatialia argentina</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Sphinx ligustri</i> Linnaeus, 1758					
<i>Spilosoma lubricipeda</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Spiris striata</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Spodoptera cilium</i> Guenée, 1852					
<i>Spodoptera exigua</i> (Hübner, 1808)					
<i>Spoladea recurvalis</i> (Fabricius, 1775)					
<i>Spudaea ruticilla</i> (Esper, 1791)					
<i>Stangeia siceliota</i> (Zeller, 1847)					
<i>Stauropus fagi</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Stegania trimaculata</i> (Villers, 1789)					
<i>Stemmatophora brunnealis</i> (Treitschke, 1829)					
<i>Stemmatophora combustalis</i> (Fischer von Räslerstamm, 1842)					
<i>Stenoptilia bipunctidactyla</i> (Scopoli, 1763)					
<i>Stigmella suberivora</i> (Stainton, 1869)					
<i>Stomopteryx spathulella</i> Nel, Varenne & Labonne, 2019					
<i>Symmoca signatella</i> Herrich-Schëffer, 1854					
<i>Symmoca signella</i> (Hübner, 1796)					
<i>Symmocoides oxybiella</i> (Millière, 1872)					
<i>Synanthedon conopiformis</i> (Esper, 1782)					
<i>Synaphe punctalis</i> (Fabricius, 1775)					

<i>Synopsia sociaria</i> (Hübner, 1799)					
<i>Synthymia fixa</i> (Fabricius, 1787)					
<i>Tephronia sepiaria</i> (Hufnagel, 1767)					
<i>Tethea ocularis</i> (Linnaeus, 1767)					
<i>Thalpophila matura</i> (Hufnagel, 1766)					
<i>Thaumetopoea pityocampa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Thaumetopoea processionea</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Timandra comae</i> Schmidt, 1931					
<i>Trichoplusia ni</i> (Hübner, 1803)					
<i>Trigonophora flammea</i> (Esper, 1785)					
<i>Triodia sylvina</i> (Linnaeus, 1761)					
<i>Tuta absoluta</i> (Meyrick, 1917)					
<i>Tyta luctuosa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Udea ferrugalis</i> (Hübner, 1796)					
<i>Udea numeralis</i> (Hübner, 1796)					
<i>Uresiphita gilvata</i> (Fabricius, 1794)					
<i>Urodeta hibernella</i> (Staudinger, 1859)					
<i>Valeria oleagina</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Vulcaniella grabowiella</i> (Staudinger, 1859)					
<i>Watsonalla binaria</i> (Hufnagel, 1767)					
<i>Watsonalla uncinula</i> (Borkhausen, 1790)					
<i>Xanthorhoe fluctuata</i> (Linnaeus, 1758)					
<i>Xenochlorodes olympiaria</i> (Herrich-Schäffer, 1852)					
<i>Xerocnephasia rigana</i> (Sodoffsky, 1829)					
<i>Xestia agathina</i> (Duponchel, 1828)					
<i>Xestia castanea</i> (Esper, 1798)					
<i>Xestia c-nigrum</i> (Linnaeus, 1758)					

<i>Yponomeuta plumbella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					
<i>Zebeeba falsalis</i> (Herrich-Schäffer, 1839)					
<i>Zeuzera pyrina</i> (Linnaeus, 1761)					
<i>Zygaena erythrus</i> (Hübner, 1806)			NE		
<i>Zygaena fausta</i> (Linnaeus, 1767)			LC		
<i>Zygaena filipendulae</i> (Linnaeus, 1758)			LC		
<i>Zygaena loti</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)			LC		
<i>Zygaena occitanica</i>			LC		
<i>Zygaena sarpedon</i> (Hübner, 1790)			LC		

Tableau 9 : liste des papillons de jour recensés sur le Cagnet-des-Maures selon les données de Faune PACA et Silène Faune.

### III-6 Liste des odonates

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut national	Directives européennes	Liste rouge France (2016)	Liste rouge PACA (2018)
Aeschne affine	<i>Aeshna affinis</i>			LC	LC
Aeschne bleue	<i>Aeshna cyanea</i>			LC	LC
Aeschne isocèle	<i>Aeshna isoceles</i>			LC	LC
Aeschne mixte	<i>Aeshna mixta</i>			LC	LC
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>			LC	LC
Anax napolitain	<i>Anax parthenope</i>			LC	LC
Aeschne paisible	<i>Boyeria irene</i>			LC	LC
Aeschne printanière	<i>Brachytron pratense</i>			LC	NT
Caloptéryx hémorroïdal	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>			LC	LC
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>			LC	LC



Caloptéryx vierge méridional	<i>Calopteryx virgo meridionalis</i>				LC
Caloptéryx occitan	<i>Calopteryx xanthostoma</i>			LC	LC
Agrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>			LC	LC
Leste vert	<i>Chalcolestes viridis</i>			LC	LC
Agrion bleuissant	<i>Coenagrion caerulescens</i>			EN	EN
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	3	II	LC	NT
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>			LC	LC
Agrion joli	<i>Coenagrion pulchellum</i>			VU	VU
Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>			LC	NT
Cordulégastre annelé	<i>Cordulegaster boltonii immaculifrons</i>			LC	LC
Cordulie bronzée	<i>Cordulia aenea</i>			LC	NT
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemys erythraea</i>			LC	LC
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>			LC	LC
Agrion de Vander Linden	<i>Erythromma lindenii</i>			LC	LC
Naiade au corps vert	<i>Erythromma viridulum</i>			LC	LC
Gomphe gentil	<i>Gomphus pulchellus</i>			LC	LC
Gomphe semblable	<i>Gomphus simillimus</i>			LC	NT
Gomphe à pattes noires	<i>Gomphus vulgatissimus</i>			LC	NT
Anax porte-selle	<i>Hemianax ephippiger</i>			NA	NT
Agrion élégant	<i>Ishnura elegans</i>			LC	LC
Agrion nain	<i>Ischnura pumilio</i>			LC	LC
Leste sauvage	<i>Lestes barbarus</i>			LC	NT
Leste verdoyant méridional	<i>Lestes virens virens</i>				LC
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>			LC	LC
Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>			LC	LC
Libellule à quatre taches	<i>Libellula quadrimaculata</i>			LC	LC
Gomphe à forceps méridional	<i>Onychogomphus forcipatus unguiculatus</i>			LC	LC

Gomphe à crochets	<i>Onychogomphus uncatus</i>			LC	NT
Orthétrum à stylets blancs	<i>Orthetrum albistylum</i>			LC	LC
Orthétrum brun	<i>Orthetrum brunneum</i>			LC	LC
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>			LC	LC
Orthétrum bleuissant	<i>Orthetrum coerulescens coerulescens</i>			LC	LC
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	2	II / IV	LC	NT
Agrion orangé	<i>Platycnemis acutipennis</i>			LC	LC
Agrion blanchâtre	<i>Platycnemis latipes</i>			LC	LC
Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>			LC	LC
Leste brun	<i>Sympecma fusca</i>			LC	LC
Sympétrum de Fonscolombe	<i>Sympetrum foscolumbii</i>			LC	LC
Sympétrum méridional	<i>Sympetrum meridionale</i>			LC	LC
Sympétrum rouge sang	<i>Sympetrum sanguineum</i>			LC	LC
Sympétrum strié	<i>Sympetrum striolatum</i>			LC	LC
Trithémis annelé	<i>Trithemis annulata</i>			LC	NT

Tableau 10 : liste des odonates recensés sur le Cagnet-des-Maures selon les données de Faune PACA et Silène Faune.

### III-7 Liste des orthoptères

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut national	Directive Habitats	Liste rouge France (2004)				PACA (2018)	Espèces ZNIEFF	Espèces TVB PACA
				France	Domaine alpien	Domaine subméditerranéen languedocien	Domaine méditerranéen			
Truxale méditerranéenne	<i>Acrida ungarica mediterranea</i>			4	-	1	4	NT		X
Oedipode framboisine	<i>Acrotylus fischeri</i>			4	-	4	4	LC		X

Oedipode grenadine	<i>Acrotylus insubricus insubricus</i>			4	-	4	4	LC		
Aiolope élancée	<i>Aiolopus puissant</i>							LC		
Aiolope automnale	<i>Aiolopus strepens</i>			4	3	4	4	LC		
Criquet égyptien	<i>Anacridium aegyptium</i>			4	-	3	4	LC		
Grillon des Cistes	<i>Arachnocephalus vestitus</i>			4	-	-	4	LC		
Barbitiste méridional	<i>Barbitistes fischeri</i>			4	?	4	4	LC		
Criquet de Barbarie	<i>Calliptamus barbarus barbarus</i>			4	2	4	4	LC		
Caloptène italien	<i>Calliptamus italicus italicus</i>			4	4	4	4	LC		
Caloptène méridional	<i>Calliptamus wattenwylanus</i>			4	-	4	4	LC		
Criquet mélodieux	<i>Chorthippus biguttulus biguttulus</i>			4	4	4	4	LC		
Criquet duettiste	<i>Gomphocerippus brunneus brunneus</i>			4	4	4	4	LC		
Criquet des pins	<i>Gomphocerippus vagans</i>			4	4	4	4	LC		
Dectique à front blanc	<i>Decticus albifrons</i>			4	3	4	4	LC		
Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>			4	1	4	4	LC		
Criquet des chaumes	<i>Dociostaurus genei genei</i>			4	-	2	4	LC		
Criquet de Jago occidental	<i>Dociostaurus jagoi occidentalis</i>			4	-	1	4	LC		
Criquet marocain	<i>Dociostaurus maroccanus</i>			4	-	-	4	LC		
Ephippigère des vignes	<i>Ephippiger diurnus</i>			4	4	4	4	LC	D	
Ephippigère provençale	<i>Ephippiger provincialis</i>			3	-	-	2	VU	D	

Ephippigère terrestre	<i>Ephippiger terrestris terrestris</i>			3	3	3	2	LC	R	
Criquet des bromes	<i>Euchorthippus declivus</i>			4	4	4	4	LC		
Criquet blafard	<i>Euchorthippus elegantulus</i>			?	-	-	1	LC		
Grillon bordelais	<i>Eumodicogryllus bordigalensis bordigalensis</i>			4	-	4	4	LC		
Pholidoptère splendide	<i>Eupholidoptera chabrieri chabrieri</i>			2	-	-	1	LC		
Courtilière des vignes	<i>Gryllotalpa vineae</i>			4	-	3	3	LC	R	
Grillon bimaculé	<i>Gryllus bimaculatus</i>			4	?	3	4	LC		
Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>			4	4	4	4	LC		
Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>			4	-	3	4	LC		
Criquet migrateur	<i>Locusta migratoria migratoria</i>			4	4	4	4			
Criquet cendré	<i>Locusta cinerascens cinerascens</i>			4	-	?	4	LC		
Criquet des Roseaux	<i>Mecostethus parapleurus parapleurus</i>			4	4	4	2	LC	D	
Grillon noirâtre	<i>Melanogryllus desertus</i>			3	-	?	3	LC		
Grillon écailleux	<i>Mogoplistes brunneus</i>			4	-	3	4	LC		X
Oecanthe transparent	<i>Oecanthus dulcisonans</i>							DD	D	
Grillon d'Italie	<i>Oecanthus pellucens pellucens</i>			4	4	4	4	LC		
Oedipode soufrée	<i>Oedaleus decorus</i>			4	-	4	4	LC		
Oedipode turquoise	<i>Oedipoda caerulescens caerulescens</i>			4	4	4	4	LC		
Oedipode rouge	<i>Oedipoda germanica</i>			4	4	4	4	LC		
Criquet des garrigues	<i>Omocestus raymondi</i>			4	1	3	4	LC		
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>			4	4	4	4	LC		
Tétrix méridional	<i>Paratettix meridionalis</i>			4	-	4	4	LC		

Criquet pansu	<i>Pezotettix giornae</i>			4	2	4	4	LC		
Phanéroptère méridional	<i>Phaneroptera nana</i>			4	4	4	4	LC		
Pholidoptère précoce	<i>Pholidoptera femorata</i>			4	-	3	4	LC		
Decticelle côtière	<i>Platycleis affinis affinis</i>			4	-	4	4	LC		
Decticelle chagrinée	<i>Platycleis albopunctata</i>			4	4	4	4	LC		
Decticelle intermédiaire	<i>Platycleis intermedia intermedia</i>			4	-	-	4	LC		
Decticelle des sables	<i>Platycleis sabulosa</i>			3	-	2	3	LC		X
Grillon des marais	<i>Pteronemobius heydenii heydenii</i>			4	3	4	2	NT		
Pyrgomorphe à tête conique	<i>Pyrgomorpha conica</i>			4	-	2	4	LC		
Sauterelle opportuniste	<i>Rhacocleis poneli</i>			3	-	-	2	LC	D	
Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>			4	3	4	4	LC		
Magicienne dentelée	<i>Saga pedo</i>	2	IV	3	-	2	3	LC	D	X
Decticelle échassière	<i>Sepiana sepium</i>			4	-	4	4	LC		
Oedipode aigue-marine	<i>Sphingonotus caerulans</i>			4	4	4	4	DD		
Decticelle carroyée	<i>Tessellana tessellata</i>			4	1	4	4	LC	D	
Tétrix caucasien	<i>Tetrix bolivari</i>			3	-	2	2	LC		
Tétrix déprimé	<i>Tetrix depressa</i>			4	4	4	4	LC	D	
Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>			4	4	4	4	LC		
Grillon des jonchères	<i>Trigonidium cicindeloides</i>			4	-	-	1	EN	R	
Phanéroptère liliacé	<i>Tylopsis lilifolia</i>			4	-	4	4	LC		
Decticelle frêle	<i>Yersinella raymondii</i>			4	-	4	4	LC		

Tableau 11 : liste des orthoptères recensés sur le Cagnet-des-Maures selon les données de Faune PACA et Silène Faune.

## IV Bilan des enjeux

Pour chaque espèce, les enjeux de conservation ont été évalués selon différents critères :

- **Protection nationale** : le droit français fixe par arrêté ministériel les listes des espèces protégées sur l'ensemble du territoire national ;
- **Directives européennes** : convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe, fixant la liste des espèces d'intérêt communautaire et/ou nécessitant une protection particulière et/ou nécessitant la désignation d'une Zone Spéciale de Conservation ;
- **Listes rouges françaises et régionales** (lorsqu'elles sont disponibles) : les listes rouges sont des outils d'évaluation de l'état de conservation des populations animales sauvages selon la méthode développée par l'Union Internationale pour la conservation de la Nature (UICN). Ces listes rouges sont développées à plusieurs échelles (mondiale, européenne, nationale et la plupart du temps régionale) ;
- **Effectifs et statut de reproduction** : si une espèce, même commune, montre des effectifs remarquables et/ou un statut reproducteur certain sur le site d'étude, l'enjeu de conservation sera pondéré vers le haut, car cela signifie que les habitats naturels sont importants pour la conservation de l'espèce ;
- **Exigences écologiques de l'espèce** : si une espèce a de fortes exigences alors l'enjeu de conservation sera pondéré vers le haut par rapport à une espèce ubiquiste occupant une large gamme d'habitats. Il y aura donc une responsabilité plus importante dans la conservation des habitats favorables ;
- **Responsabilité locale** : si l'espèce se porte bien dans notre aire d'étude, mais est vulnérable dans certaines zones de son aire de répartition française, alors la responsabilité à l'échelle locale est plus importante.

Groupes taxonomiques	Nombre d'espèces à enjeu local de conservation « Très fort »	Nombre d'espèces à enjeu local de conservation « Fort »	Nombre d'espèces à enjeu local de conservation « Modéré »
Oiseaux	4	7	14
Chiroptères	4	4	2
Papillons de jour	5	4	6
Odonates	3	4	3
Orthoptères	4	4	5

Tableau 12 : synthèse du nombre d'espèces à enjeu local de conservation (ELC) présents sur la commune du Cannets-des-Maures, par degrés (Très fort, Fort et Modéré) et par groupe taxonomique.

## IV-1 L'avifaune

Nom vernaculaire	Enjeu local de conservation	Remarques
Aigle royal	Fort	Nicheur possible sur le sud de la commune
Blongios nain	Fort	Nicheur probable sur le lac des Escarcets
Chardonneret élégant	Modéré	Espèce à enjeu à l'échelle nationale
Cisticole des joncs	Modéré	Espèce à enjeu à l'échelle nationale
Cochevis huppé	Modéré	Espèce à enjeu à l'échelle régionale
Faucon pèlerin	Fort	Nicheur possible sur le sud de la commune
Fauvette pitchou	Modéré	Espèce à enjeu à l'échelle nationale
Hirondelle rousseline	Très fort	Espèce nicheuse en différents points de la commune.
Linotte mélodieuse	Fort	Espèce à enjeu à l'échelle nationale. Nicheur probable sur la commune
Martin-pêcheur d'Europe	Modéré	Espèce à enjeu à l'échelle nationale
Moineau friquet	Fort	Espèce à enjeu à l'échelle nationale et régionale
Monticole bleu	Modéré	Espèce à enjeu à l'échelle régionale
Outarde canepetière	Très fort	Espèce nicheuse, au niveau de l'aérodrome et ses alentours
Pie-grièche à poitrine rose	Très fort	Espèce à enjeu à l'échelle nationale et régionale. Données historiques à réactualiser
Pie-grièche à tête rousse	Fort	Espèce à enjeu à l'échelle nationale et régionale
Pie-grièche méridionale	Très fort	Espèce à enjeu à l'échelle nationale et régionale
Pipit farlouse	Modéré	Espèce à enjeu à l'échelle nationale
Pipit rousseline	Modéré	Espèce à enjeu à l'échelle régionale
Rémiz penduline	Modéré	Espèce à enjeu à l'échelle nationale et régionale. Données d'individus en migration sur la commune
Rollier d'Europe	Modéré	Espèce à enjeu à l'échelle nationale et régionale
Rousserolle turdoïde	Modéré	Espèce à enjeu à l'échelle nationale et régionale
Serin cini	Modéré	Espèce à enjeu à l'échelle nationale
Tarier pâtre	Modéré	Espèce à enjeu à l'échelle nationale
Tourterelle des bois	Fort	Espèce à enjeu à l'échelle nationale
Verdier d'Europe	Modéré	Espèce à enjeu à l'échelle nationale

Tableau 13 : synthèse de l'avifaune à enjeu de conservation local (ELC) présents sur la commune du Cannet-des-Maures.



### L'Hirondelle rousseline - *Cecropis daurica*

Cette Hirondelle est la plus rare de toutes celles présentes en France. Plus élégantes que leurs cousines, ces hirondelles chassent plus bas et capturent des insectes un peu plus grands, d'un vol plus fluide, moins heurté. Elles ont des rectrices externes allongées, les « filets » d'une taille maximale chez les mâles âgés. Moins connue et plus rare, l'Hirondelle rousseline construit un nid semblable à l'Hirondelle des fenêtres. Seule différence : celui de l'hirondelle rousseline possède un goulet d'accès. Dans le Var, elles installent ces derniers principalement sous les ponts de l'autoroute.

Sa répartition est essentiellement limitée au pourtour méditerranéen, où elle est très localisée. Très certainement sous-estimées sur le territoire, les populations sont difficilement évaluées de façon précise car c'est une espèce solitaire, peu commune et discrète. C'est à partir de 1950 que la rousseline a amorcé une expansion de son aire de répartition vers le nord de l'Espagne, dans la péninsule Italienne pour arriver finalement dans le sud de la France. Les premiers cas de nidification sont recensés en Corse en 1962, puis sur le continent en 1965. Depuis, en France les effectifs sont en petit essor. Dans le Var, en 1998 il y avait 17 couples nicheurs. En 2006, on dénombrait 36 couples nicheurs. Les zones d'hivernage des nicheurs français se situent en Afrique tropicale.

Les hirondelles bénéficient d'une protection totale sur le territoire français. La rousseline n'est pas menacée, mais dans le Var où la population est la plus massive, il est important de se soucier d'elle. Il est nécessaire de développer au mieux l'information pour expliquer la nécessité de ne pas détruire les nids et de ne pas entreprendre des travaux en pleine période de reproduction.



Figure 17 : Hirondelle rousseline © Aurélien Audevard



## IV-2 Les chiroptères

Le site des mines du Recoux présente un intérêt très fort pour les Chiroptères. A minima 19 espèces peuvent y être contactées, dont 8 inscrites à l'Annexe II de la Directive Habitats. Ces espèces sont susceptibles d'utiliser le réseau souterrain en gîte ou les falaises et anciens fronts de taille.

Une cavité située à moins de 300 mètres du Recoux a été identifiée en 2019 dans une étude comme gîte potentiellement à très fort intérêt pour plus ou moins les mêmes espèces contactées lors de notre étude. Nous suspectons donc la présence de colonies non répertoriées sur le secteur.

NOM VERNACULAIRE (NOM LATIN)	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION
Murin de Capaccini ( <i>Myotis capaccinii</i> )	Très Fort
Rhinolophe euryale ( <i>Rhinolophus euryale</i> )	Très Fort
Murin de Bechstein ( <i>Myotis bechsteini</i> )	Très Fort
Minioptère de Schreibers ( <i>Miniopterus schreibersii</i> )	Très Fort
Grand/Petit murin ( <i>Myotis myotis/blythii</i> )	Fort
Murin à oreilles échanquées ( <i>Myotis emarginatus</i> )	Fort
Petit rhinolophe ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> )	Fort
Grand rhinolophe ( <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> )	Fort
Murin de Daubenton ( <i>Myotis daubentonii</i> )	Faible
Murin cryptique ( <i>Myotis crypticus</i> )	Faible
Pipistrelle soprane ( <i>Pipistrellus pygmaeus</i> )	Faible
Pipistrelle commune ( <i>Pipistrellus pipistrellus</i> )	Faible
Pipistrelle de Nathusius ( <i>Pipistrellus nathusii</i> )	Modéré
Pipistrelle de Kuhl ( <i>Pipistrellus kuhlii</i> )	Faible
Vespère de Savi ( <i>Hypsugo savii</i> )	Faible
Noctule de Leisler ( <i>Nyctalus leisleri</i> )	Faible
Sérotine commune ( <i>Eptesicus serotinus</i> )	Modéré
Molosse de Cestoni ( <i>Tadarida teniotis</i> )	Faible
Oreillard sp sans doute gris ( <i>Plecotus austriacus</i> )	Faible

Tableau 14 : synthèse des chiroptères à enjeu local de conservation (ELC) présents sur la commune du Cagnet-des-Maures



### Murin de Capaccini - *Myotis capaccinii*

Cette espèce à enjeu de conservation très fort est inféodée aux cours d'eau pour la chasse. Elle a été contactée sur le secteur de la montagne des Ubacs en 2008 sur Le Thoronet lors des captures réalisées dans le cadre de Natura 2000 pour équiper des individus et réaliser une télémétrie. L'espèce a également été capturée en 2019 sur le site des Coudouls (Le Thoronet). Le site d'étude des mines du Recoux est situé entre deux habitats majeurs pour l'espèce : d'un côté un gîte d'enjeu national situé sur Vidauban en bordure d'Argens dans lequel l'espèce se reproduit et de l'autre le lac de Carcès qui constitue une zone de chasse importante.

Le réseau souterrain des anciennes mines du secteur peut constituer des gîtes pour l'espèce aux différentes périodes du cycle notamment en période d'hibernation. L'espèce utilise très certainement ce site au moins en transit.



Figure 18 : Murin de Capaccini © Jean-Michel Bompar

## IV-3 Les papillons de jour

Nom vernaculaire	Enjeu local de conservation	Remarques
Azuré des orpins	Très fort	3 de données sur la commune, dont la plus récente datant de 2019 (selon Faune PACA). Réparti en populations localisées, dans le Midi. Espèce prise en compte dans le Plan régional en faveur des papillons de jour et des Zygènes de PACA.
Cardinal	Modéré	4 de données sur la commune, dont la plus récente datant de 2022 (selon Faune PACA). Espèce répartie sur le pourtour méditerranéen.
Cuivré fuligineux	Modéré	Une dizaine de données sur la commune, dont la plus récente datant de 2023 (selon Faune PACA). Espèce en limite de répartition, très localisée dans le Var.
Damien de la succise	Fort	1 donnée sur la commune de 2022 (selon Faune PACA). Espèce protégée.

Nom vernaculaire	Enjeu local de conservation	Remarques
Diane	Fort	Une centaine de données sur la commune, dont la plus récente datant de 2023 (selon Faune PACA). Espèce protégée, à répartition méditerranéenne. Espèce prise en compte dans le Plan régional en faveur des papillons de jour et des Zygènes de PACA.
Faux-Cuivré smaragdin	Très fort	7 de données sur la commune, dont la plus récente datant de 2022 (selon Faune PACA). Vulnérable à la menace d'extinction selon la liste rouge PACA. Réparti en populations localisées. Espèce prise en compte dans le Plan régional en faveur des papillons de jour et des Zygènes de PACA.
Hespérie à bandes jaunes	Très fort	Réparti en populations localisées sur le pourtour méditerranéen. Espèce prise en compte dans le Plan régional en faveur des papillons de jour et des Zygènes de PACA.
Hespérie du marrube	Très fort	3 de données sur la commune, dont la plus récente datant de 2022 (selon Faune PACA). Réparti en populations localisées, espèce difficile à recenser. Espèce prise en compte dans le Plan régional en faveur des papillons de jour et des Zygènes de PACA.
Lucine	Modéré	1 donnée sur la commune de 2020 (selon Faune PACA). Espèce en limite de répartition, très localisée dans le Var.
Morio	Fort	Une quinzaine de données sur la commune, dont la plus récente datant de 2022 (selon Faune PACA). Vulnérable à la menace d'extinction selon la liste rouge PACA. Réparti en populations localisées.
Petit Mars changeant	Modéré	2 de données sur la commune, dont la plus récente datant de 2023 (selon Faune PACA). Réparti en populations localisées, au niveau des ripisylves.
Proserpine	Fort	7 de données sur la commune, dont la plus récente datant de 2023 (selon Faune PACA). Espèce protégée, à répartition méditerranéenne. Espèce prise en compte dans le Plan régional en faveur des papillons de jour et des Zygènes de PACA.
Thècle de l'arbousier	Très fort	5 de données sur la commune, dont la plus récente datant de 2023 (selon Faune PACA). Réparti en populations localisées, espèce difficile à recenser. Prise en compte dans le Plan régional en faveur des papillons de jour et des Zygènes de PACA.
Thècle de l'orme	Modéré	Réparti en populations localisées en PACA.
Thècle du frêne	Modéré	2 de données sur la commune, dont la plus récente datant de 2023 (selon Faune PACA). Espèce à répartition méditerranéenne.

Tableau 15 : synthèse des papillons de jour à enjeu local de conservation (ELC) présents sur la commune du Cagnet-des-Maures



### Le Faux-cuivré de Smaragdin – *Tomares ballus*

Le Faux cuivré de Smaragdin est l'un des papillons les plus précoces de notre Faune : il s'observe entre la mi-mars et le début du mois d'avril. Il se reconnaît par une taille très petite et un dessous des ailes vert émeraude pour la postérieure et orange avec des ocelles pour l'antérieure. Il pond sur un ensemble de plantes basses de la famille des Fabacées. Les chenilles ont une période de leur développement qui se déroule avec les fourmis, en symbiose. Il est présent uniquement en stations isolées dans le Var et les Bouches du Rhône. Ses populations sont vulnérables selon la liste rouge de l'UICN de PACA. La principale menace qui pèse sur ces dernières est la destruction de son habitat : les restanques cultivées d'oliviers ou de vignes, les friches agricoles. C'est une des espèces prise en compte dans le Plan régional d'actions en faveur des papillons de jour (2021-2031).



Figure 19 : Faux cuivré de Smaragdin © Marion Fouchard



### Le Thècle de l'arbousier - *Callophrys avis*

Teinté d'un vert éclatant et marqué d'une ligne blanche médiodiscale, le Thècle de l'arbousier ressemble fortement à l'Argus vert (*Callophrys rubi* (Linnaeus, 1758)), dont il se différencie de par son front et son cercle oculaire teinté de roux. Ce dernier est univoltin, autrement dit, il ne vole qu'en une seule génération, de mars à juin. Territorial, il se retrouve chaque année à la même période sur les mêmes arbres : les Arbousiers. Les adultes butinent les plantes en sous-bois (asphodèles, lavandes, bruyères). Ses chenilles se développent sur les arbousiers jusqu'à atteindre le stade de chrysalide juste avant l'hiver. Le papillon ne sortira de cette dernière qu'au printemps suivant. En Provence, la destruction des buissons dans les pinèdes pour prévenir les incendies menace localement cette espèce, car ses plantes hôtes sont détruites et la litière plus mince se dessèche en été, condamnant les chrysalides.

Malgré sa faible répartition et les menaces qui pèsent sur lui, ce petit papillon ne possède pas de statut de protection particulier. Cependant, il a été reconnu comme étant une espèce patrimoniale selon le Plan Régional d'actions (PRA) en faveur des papillons de jour en PACA (2021-2031). Ce plan prévoit la conservation et la valorisation des espèces PRA par différentes actions.



Contour de l'œil blanc + poils  
de la tête gris



Contour de l'œil roux + poils  
de la tête roux

Figure 20 : le Thècle de l'arbousier (à droite) souffre de sa ressemblance avec une espèce très commune, l'Argus vert (à gauche), ce qui ne fait qu'augmenter le manque de connaissance et la difficulté d'observation pour cette espèce © Marion Fouchard

A noter la présence d'une espèce exotique à caractère envahissante, le Brun des pélargoniums. Le suivi de son évolution peut représenter un enjeu, afin de garantir qu'il n'a pas d'impact sur le cortège d'espèces indigènes.



#### **Le Brun des pélargoniums - *Cacyreus marshalli***

Ce petit papillon (1.5 à 2.7cm), à l'allure caractéristique avec sa paire de queue et son dessous des ailes marbré de beige et de marron, est l'un des exemples les plus connus d'introduction d'espèces exotiques en Europe.

En effet natif d'Afrique du Sud, le Brun a été introduit accidentellement en Europe (Baléares) par l'introduction de Pélargoniums ou vulgairement de Géraniums qui comportaient des chenilles et/ou des œufs du papillon. Il s'est ensuite étendu à d'autres pays d'Europe dont la France.

Autrefois dépendant des Géraniums cultivés pour la croissance de sa chenille, il a réussi maintenant à s'adapter pour que cette dernière puisse se nourrir des géraniums sauvages. Il est donc maintenant possible de le voir dans des milieux complètement naturels, en compagnie du cortège d'insectes locaux.



Figure 21 : Brun des pélargoniums © Marion Fouchard

## IV-4 Les papillons de nuit

La liste des espèces à enjeux local de conservation des papillons de nuit sera définie en post-ABC, en finalité des inventaires ciblés sur ce taxon commandé par la commune du Cannet-des-Maures (4<sup>ème</sup> trimestre 2023).

En, effet, la définition des enjeux est délicate pour ce taxon, car les statuts réglementaires et contractuels ne reflètent pas la réalité de la patrimonialité des espèces. De plus, la répartition et la biologie sont méconnues pour la plupart. Un travail important de concertation, entre experts des différentes associations naturalistes participantes aux relevés, sera donc réalisé pour juger de la patrimonialité des espèces à l'échelle de la commune.



Figure 22 : la Petite épine (Cilix glaucata) © Marion Fouchard

## IV-5 Les odonates

Nom vernaculaire	Enjeu local de conservation	Remarques
Aesche printanière	Très Fort	2 données sur la commune, dont une de 2019 recensant une femelle mature (selon Faune PACA). Espèce relativement peu commune, aux populations rarement abondantes, essentiellement présente dans le 13 à l'échelle de la PACA. Espèce classée quasi-menacée sur la liste rouge PACA.
Agrion bleuissant	Très Fort	2 données sur la commune, dont une de 2020 recensant un seul mâle mature (selon Faune PACA). Espèce rare à l'échelle de la région, classée en danger sur la liste rouge PACA.
Agrion de Mercure	Fort	3 données sur la commune, dont la plus récente datant de 2014 (selon Faune PACA). Espèce classée quasi-menacée sur la liste rouge PACA. Protégée en France.
Agrion joli	Très Fort	3 données sur la commune, dont la plus récente datant de 2022 (selon Faune PACA). Répartition sporadique en PACA, avec seulement une dizaine de stations connues dans le Var. Espèce classée vulnérable sur la liste rouge PACA.
Agrion mignon	Fort	1 donnée sur la commune datant de 2019 (selon Faune PACA). Espèce rare en PACA, classée quasi-menacée sur la liste rouge PACA.
Cordulie à corps fin	Fort	2 données sur la commune, dont la plus récente datant de 2015 (selon Faune PACA). Espèce rare en PACA, classée quasi-menacée sur la liste rouge PACA. Protégée en France.
Cordulie bronzée	Modéré	Une vingtaine de données sur la commune, dont la plus récente datant de 2023 (selon Faune PACA). Espèce rare en PACA, classée quasi-menacée sur la liste rouge PACA.
Gomphe à pattes noires	Fort	2 données sur la commune, dont une de 2023 recensant un seul individu (selon Faune PACA). Espèce rare en PACA, principalement dans le 84, classée quasi-menacée sur la liste rouge PACA.
Leste sauvage	Modéré	Une quinzaine de données sur la commune, dont la plus récente datant de 2023. Populations éparées, peu abondantes en individus, localisées dans les plaines. Espèce classée quasi-menacée sur la liste rouge PACA.
Orthétrum à stylets blancs	Modéré	Une dizaine de données sur la commune, dont la plus récente datant de 2021. Espèce peu commune en PACA.

Tableau 16 : synthèse des odonates à enjeu local de conservation (ELC) présents sur la commune du Cannet-des-Maures.



### L'Agrion bleissant – *Coenagrion caerulescens*

La distinction de cet Agrion d'avec les autres représentants de ce genre est difficile mais l'observation du pronotum est un bon critère : il comporte une entaille médiane profonde. En France, cette espèce se répartit uniquement sur le pourtour méditerranéen. En PACA, malgré sa rareté il est signalé sur 5 départements (excepté les Alpes maritimes). Il semble avoir une altitude maximale de 1100m. Sa période de vol est assez courte (fin mai à début septembre).

Cette demoiselle fréquente les ruisseaux et rivières bien ensoleillés. La dégradation de ces habitats lui est préjudiciable (pollution de l'eau, curage des cours d'eau, dégradation des berges, etc.). L'Agrion bleissant n'est pas protégé, mais il est énoncé comme étant menacé selon les différentes listes rouge et c'est également une espèce prise en compte dans le Plan Régional d'Actions en faveur des Odonates (PRAO-PACA).



Figure 23 : Agrion bleissant © Patrick Höhener

## IV-6 Les orthoptères

Nom vernaculaire	Enjeu local de conservation	Remarques
Aiolope élancée	Modéré	2 données sur la commune, dont la plus récente datant de 2022 (selon Faune PACA). Espèce localisée et/ou strictement méditerranéenne et/ou peu commune.
Courtilière des vignes	Fort	4 données sur la commune, dont la plus récente datant de 2023 (selon Faune PACA). Espèce localisée et/ou strictement méditerranéenne et/ou peu commune. Déterminantes ou remarquables pour la définition des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique.
Criquet marocain	Modéré	4 données sur la commune, dont la plus récente datant de 2022 (selon Faune PACA). Espèce localisée et/ou strictement méditerranéenne et/ou peu commune.



Nom vernaculaire	Enjeu local de conservation	Remarques
Ephippiger provençale	Très fort	10 données sur la commune, dont la plus récente datant de 2020 (selon Faune PACA). Vulnérables à la menace d'extinction selon la liste rouge PACA. Déterminantes ou remarquables pour la définition des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique.
Grillon des cistes	Modéré	5 données sur la commune, dont la plus récente datant de 2022 (selon Faune PACA). Espèce localisée et/ou strictement méditerranéenne et/ou peu commune. Quasi menacé à la menace d'extinction selon la liste rouge PACA.
Grillon des jonchères	Fort	En danger à la menace d'extinction selon la liste rouge PACA.
Grillon des marais	Très fort	9 données sur la commune, dont la plus récente datant de 2022 (selon Faune PACA). Quasi menacé à la menace d'extinction selon la liste rouge PACA.
Magicienne dentelée	Très fort	Une quinzaine de données sur la commune, dont la plus récente datant de 2015 (selon Faune PACA). Espèce protégée.
Oecanthe transparent	Fort	2 données sur la commune de 2020 (selon Faune PACA). Données sont insuffisantes pour estimer l'état de conservation des populations en PACA.
Oedipode aigue-marine	Modéré	8 données sur la commune, dont la plus récente datant de 2013 (selon Faune PACA). Données sont insuffisantes pour estimer l'état de conservation des populations en PACA.
Pyrgomorphe à tête conique	Modéré	Une vingtaine de données sur la commune, dont la plus récente datant de 2023 (selon Faune PACA). Espèce localisée et/ou strictement méditerranéenne et/ou peu commune.
Sauterelle opportuniste	Fort	1 donnée sur la commune de 2008 (selon Faune PACA). La présence actuelle de l'espèce serait à actualiser. Déterminantes ou remarquables pour la définition des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique.
Truxale méditerranéenne	Très fort	Une dizaine de données sur la commune, dont la plus récente datant de 2022 (selon Faune PACA). Quasi menacé à la menace d'extinction selon la liste rouge PACA.

Tableau 17 : synthèse des orthoptères à enjeu local de conservation (ELC) présents sur la commune du Cannet-des-Maures.



### Le Grillon des marais – *Pteronemobius heydenii*

Avec très peu de différences morphologiques existantes entre le Grillon des torrents, le Grillon des bois et le Grillon des marais, il est plus aisé de rechercher ce dernier à l'écoute de ses stridulations. En effet, elles sont audibles entre le mois d'avril à octobre (avec des stridulations les plus tardives entendues en décembre). Le pic d'activité pour la reproduction se situe entre mi-mai et mi-juin. L'observation de juvéniles est possible toute l'année

Ce grillon fréquente une large gamme d'habitats humides (cours d'eau, berges de mares et d'étangs, mare temporaire, etc.) préférentiellement bien ensoleillés. Peu sensible au pâturage ou à la fauche des berges de ses habitats, il semble par contre très impacté par leur drainage. Le Grillon des marais n'est pas protégé, mais il est énoncé comme étant quasi-menacé selon la liste rouge de PACA.



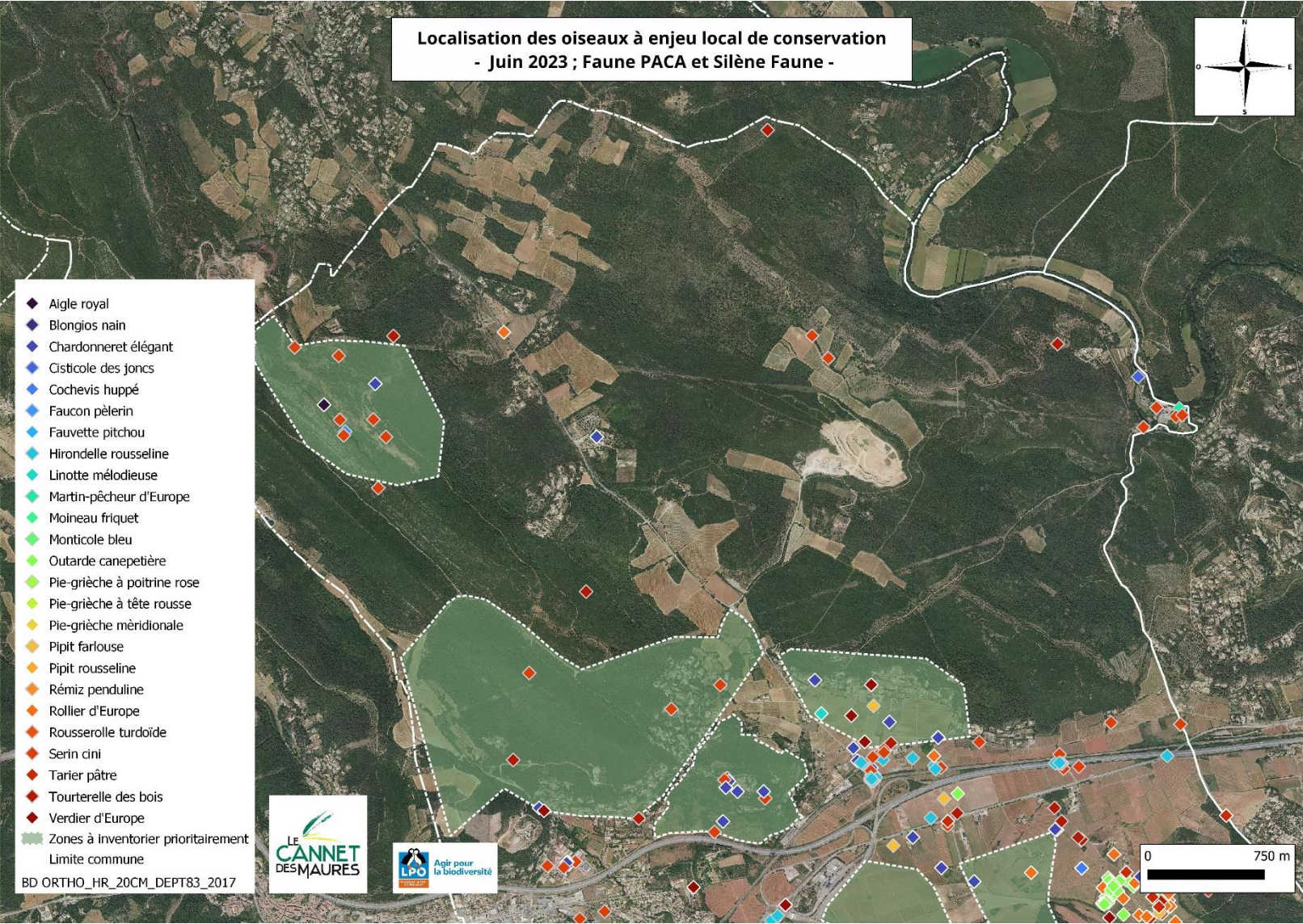
Figure 24 : Grillon des marais © Mathieu Pélissié

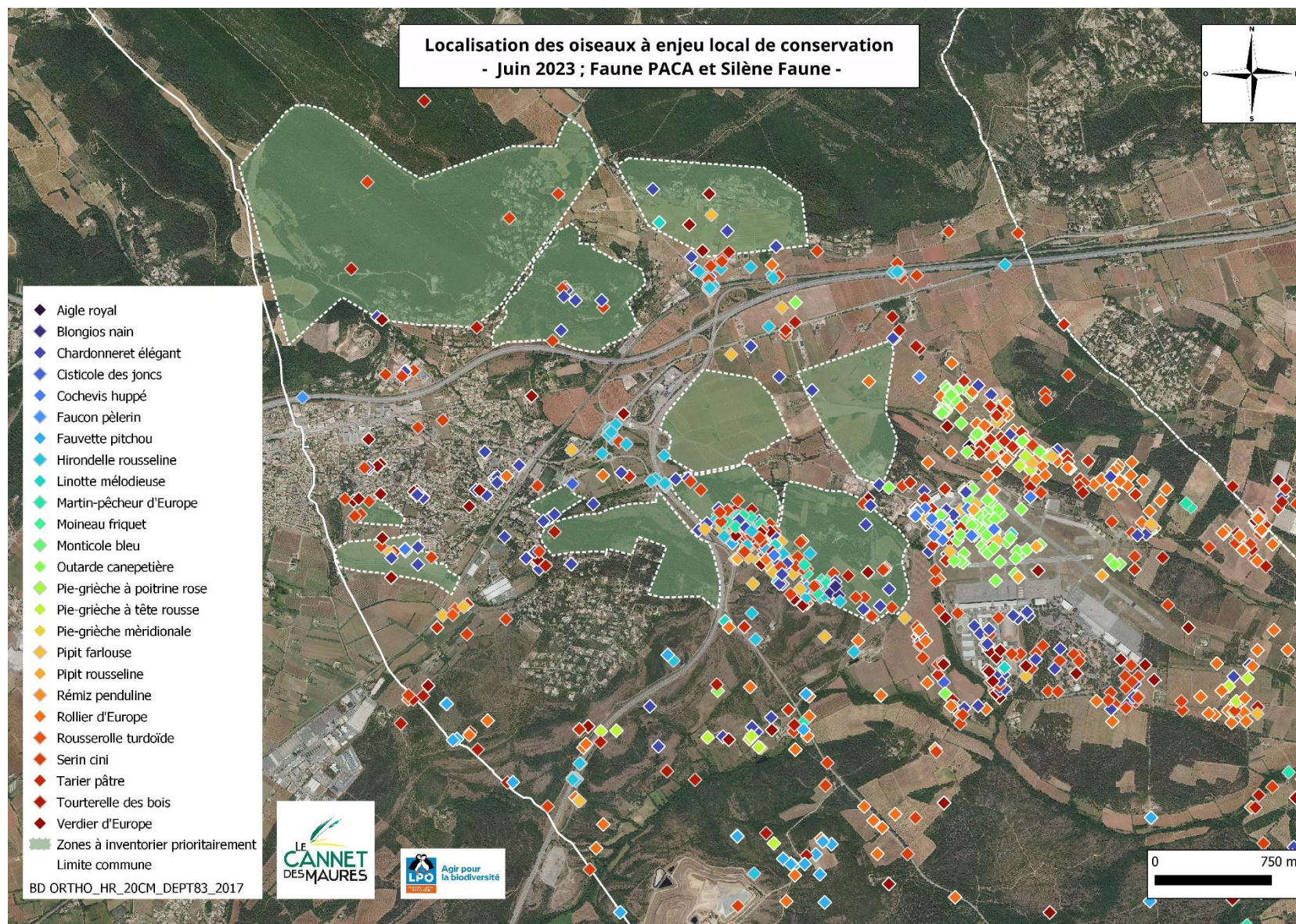
## IV-7 La répartition des espèces à enjeux et les secteurs à préserver sur la commune

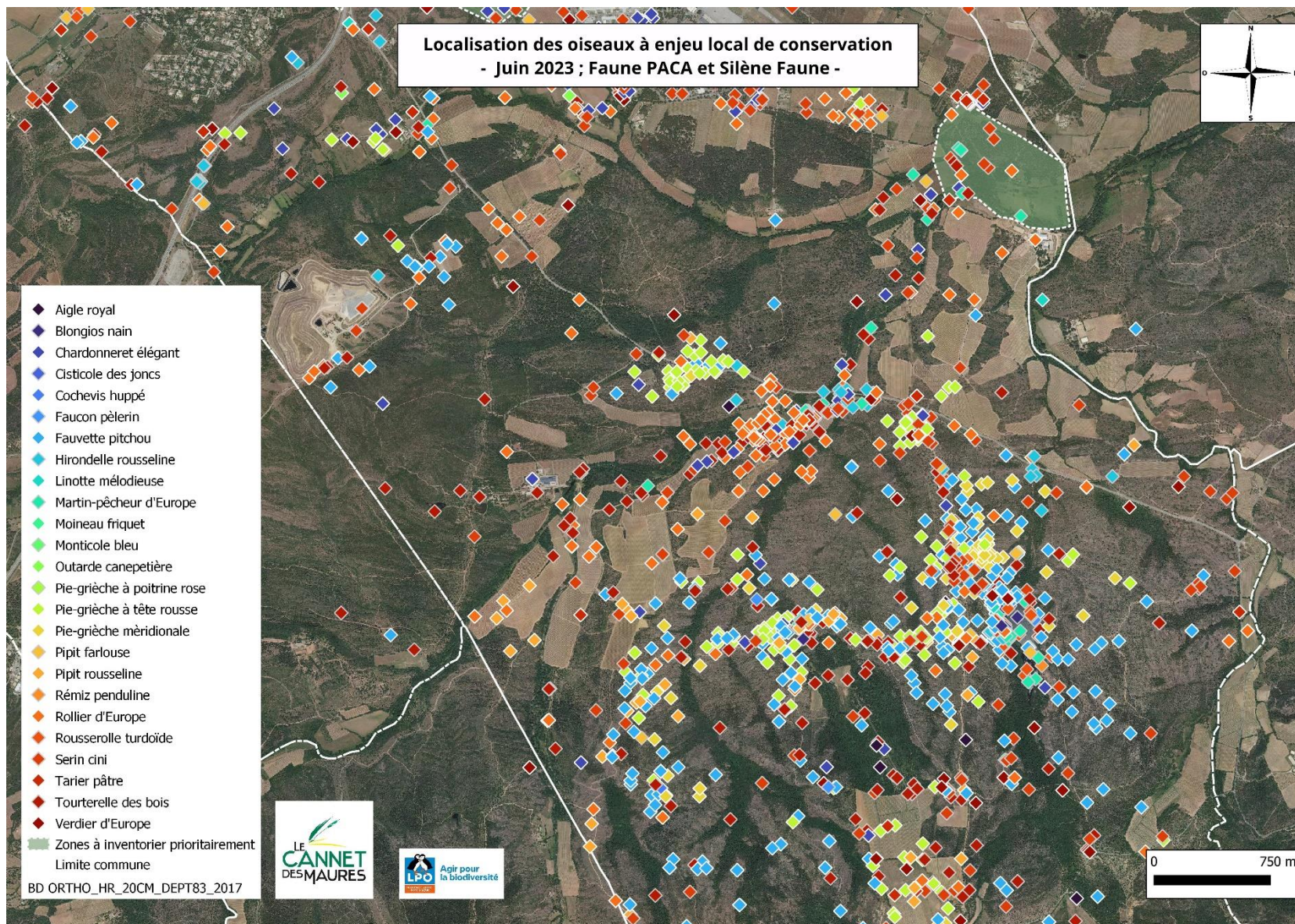
Ci-dessous le détail de la répartition des espèces à enjeu local de conservation (ELC) Très fort, fort et modéré par taxon. De l'analyse de ces cartes ressort différents secteurs particulièrement riche et donc à préserver avec davantage d'attention.

Les papillons de nuit comportant un ELC seront cartographiés en finalité des inventaires 2023, suite à la définition des espèces à ELC en collaboration avec la SSNATV et le CEN PACA.

Figure 25 : localisation des oiseaux à enjeu local de conservation (ELC) selon les bases de données Faune PACA et Silène Faune







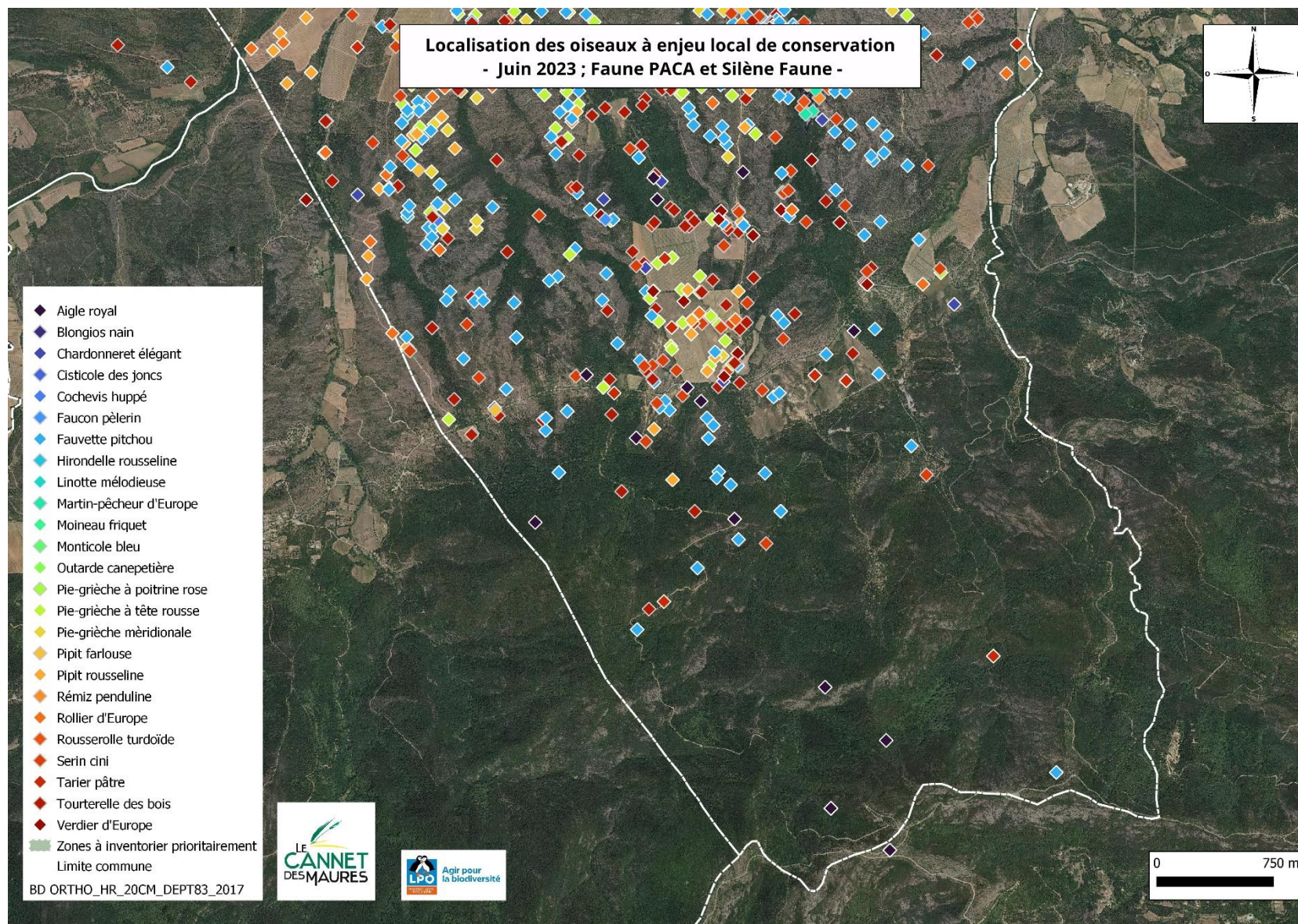


Figure 26 : localisation des secteurs à enjeux pour les chiroptères © Géraldine Kapfer

Les données Chiroptères étant uniquement localisées à la maille 5x5 km aujourd'hui sur Silene Faune, dans l'attente du traitement de la donnée sensible, il n'est pas possible de réaliser un pointage avec la localisation des espèces à enjeux. Les habitats à considérer en priorité pour ce groupe taxonomique étant les gîtes, nous avons localisés sur la carte ci-contre plusieurs secteurs connus pour abriter des gîtes d'espèces à enjeux. Le gîte d'Entraigues sur l'Argens et le site du Recoux sont proches (environ 5 km) et pourraient être liés. En effet, les capacités de vol du Minioptère, du Murin de Capaccini ou du Petit/Grand murin permettent sans aucun souci de passer d'un site à l'autre dans la même soirée, d'autant plus que ces milieux sont connectés.

La commune abrite sans doute d'autres gîtes intéressants. Un inventaire exhaustif des ouvrages d'art, bâtiments abandonnés, sites souterrains artificiels ou naturels, bâtiments communaux ou arbres à cavités permettrait de localiser d'autres colonies. Des télémétries permettraient également de mieux comprendre l'utilisation de réseaux de gîtes.

Les informations sur la présence d'un enjeu potentiel sur cette zone ont été transmises au Groupe Chiroptères de Provence (animateur du Plan régional d'actions Chiroptères en PACA).

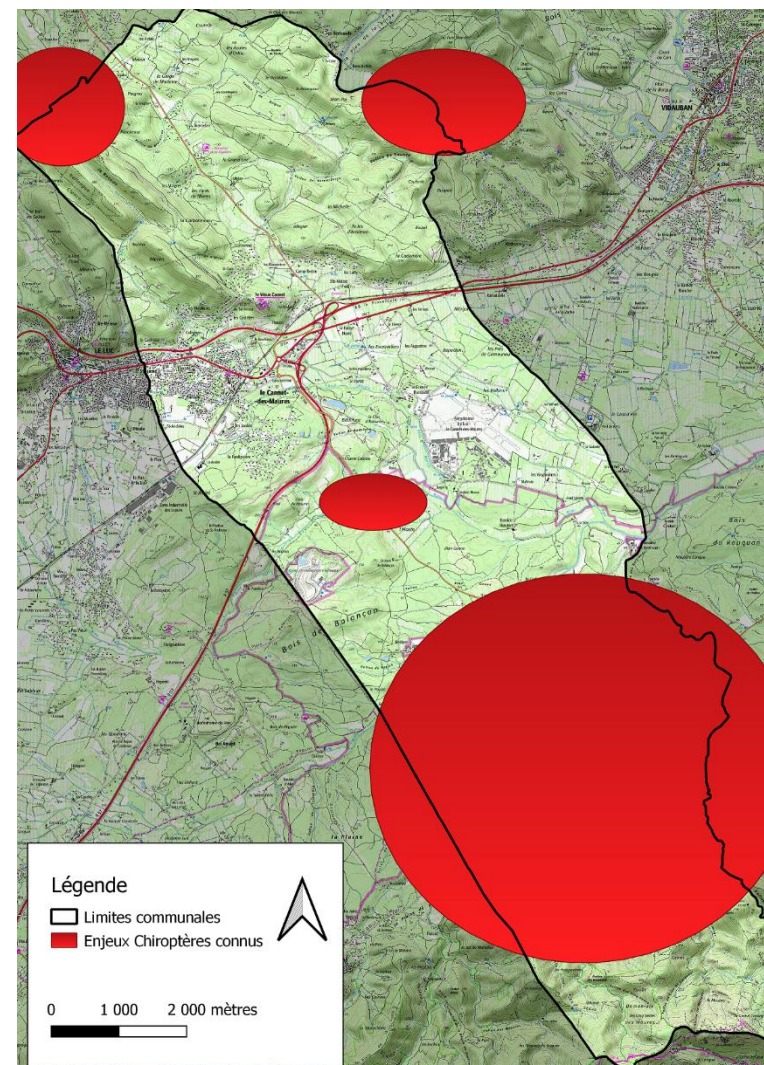
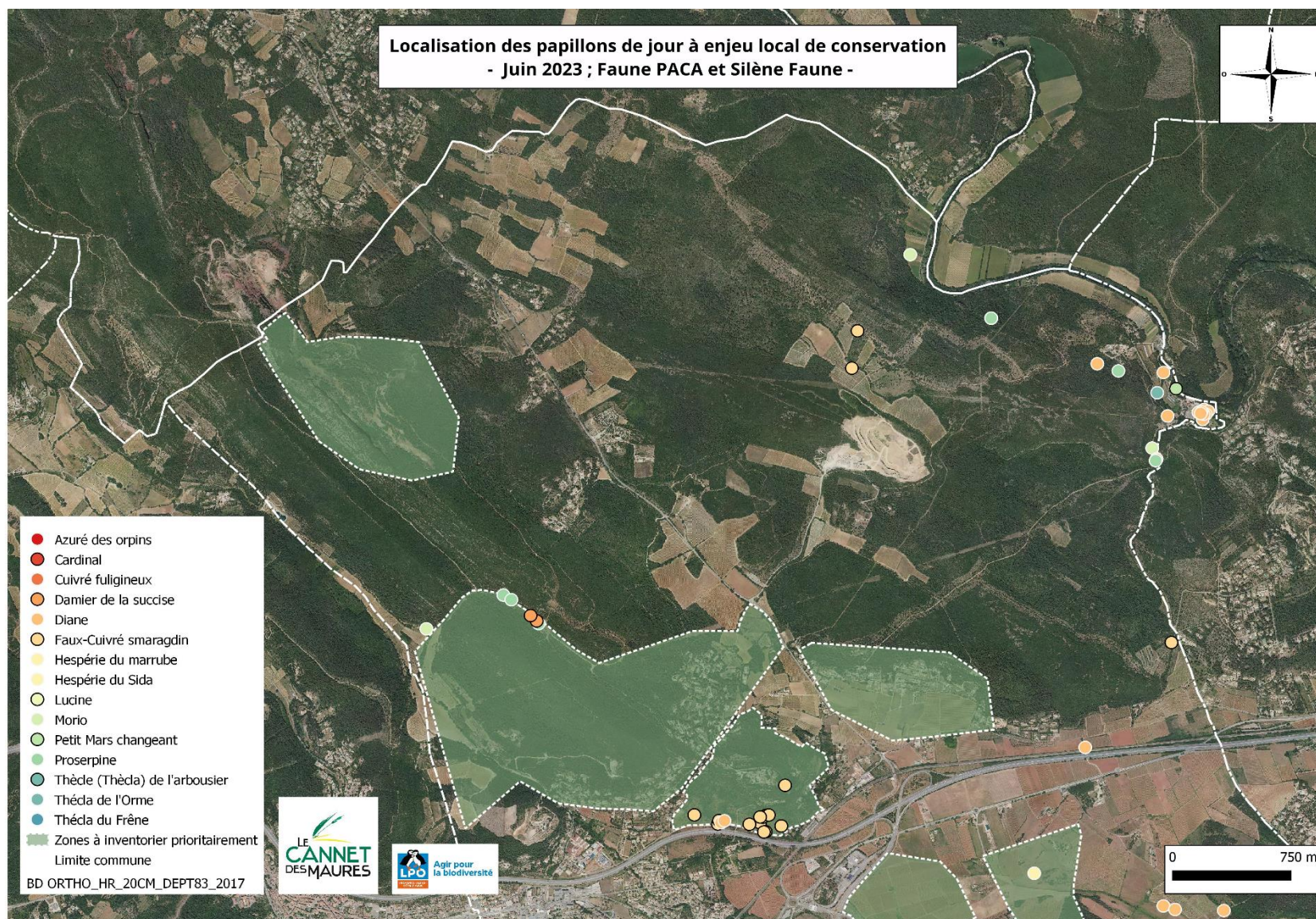
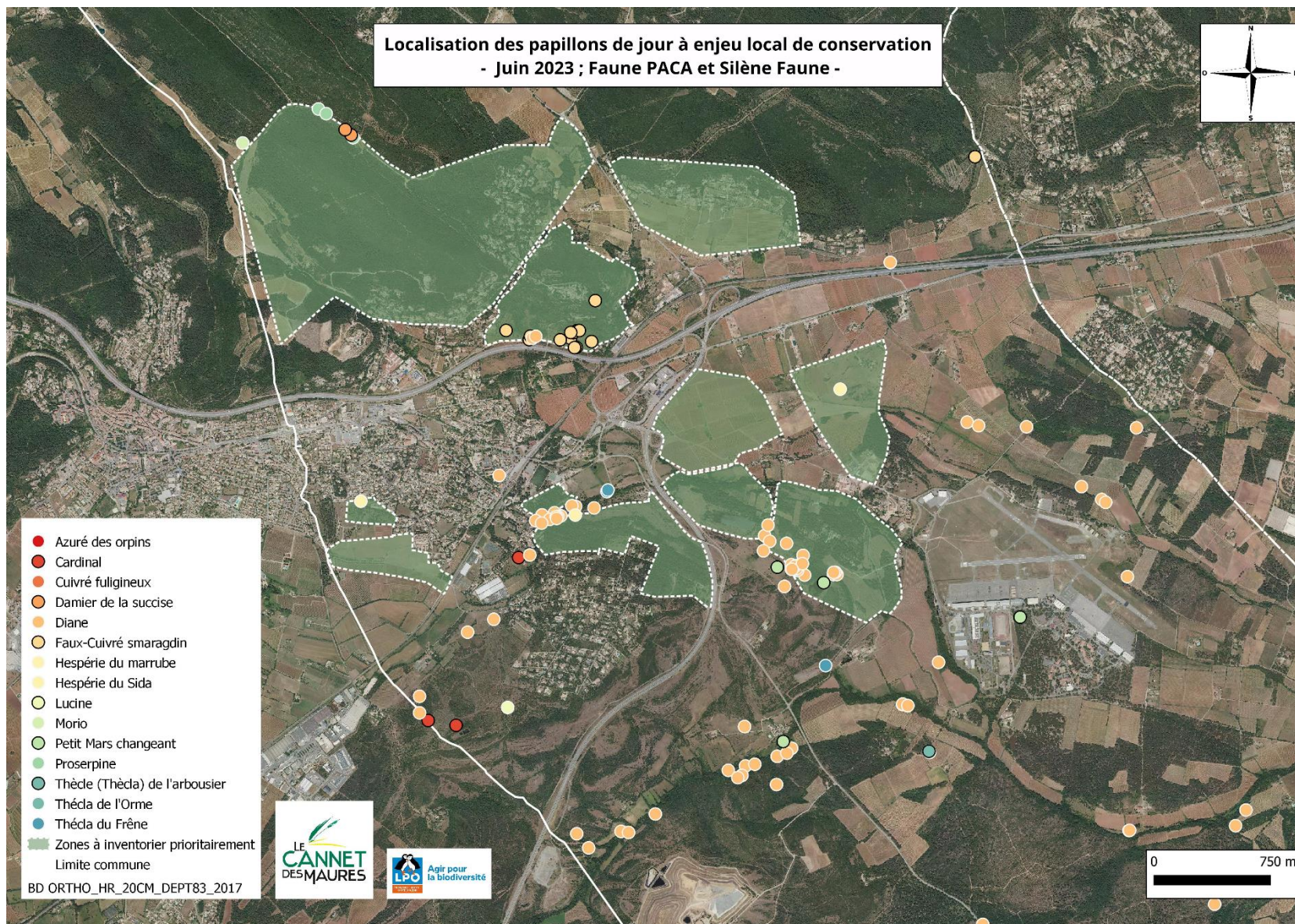
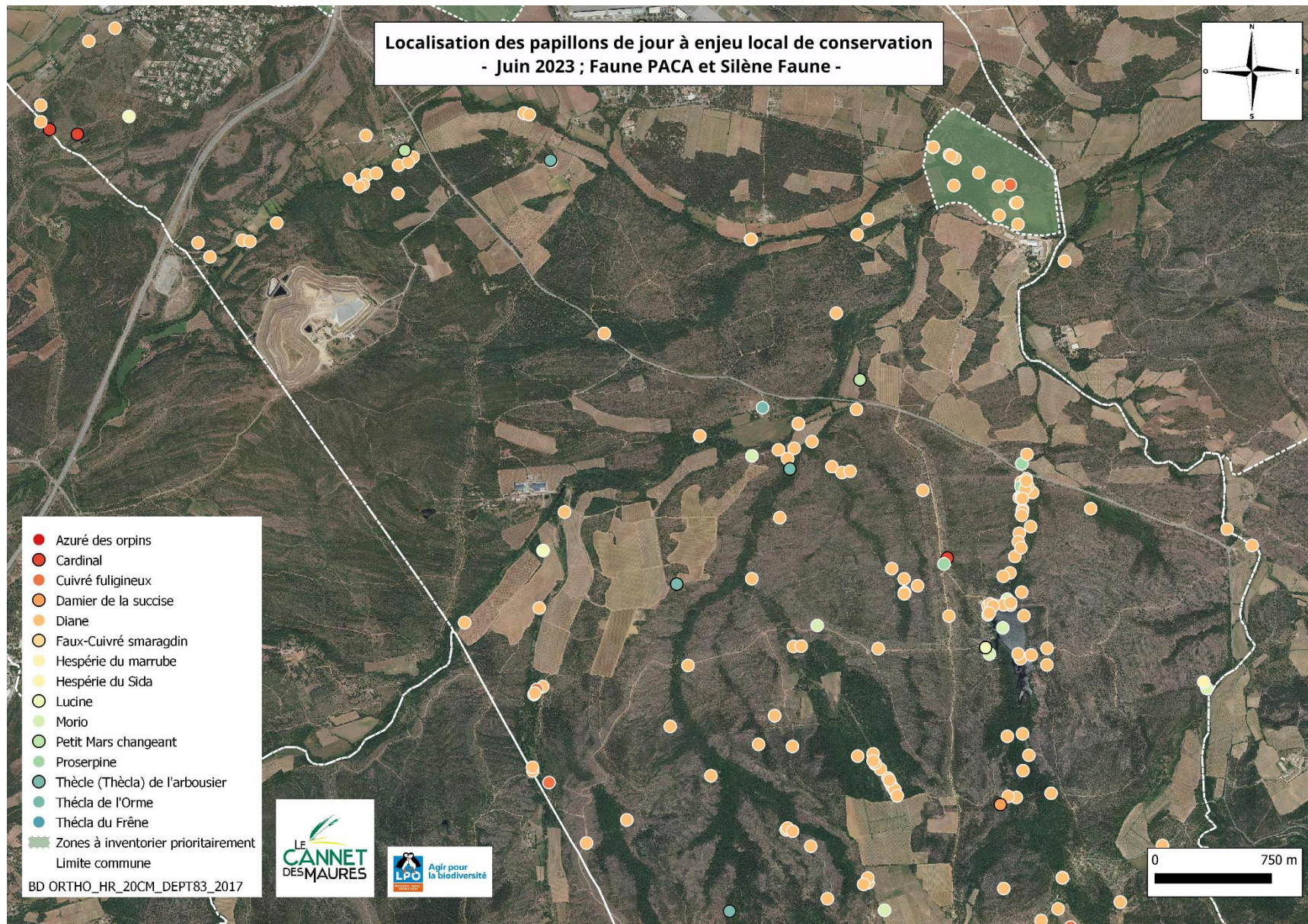


Figure 27 : localisation des papillons de jour à enjeu local de conservation (ELC) selon les bases de données Faune PACA et Silène Faune









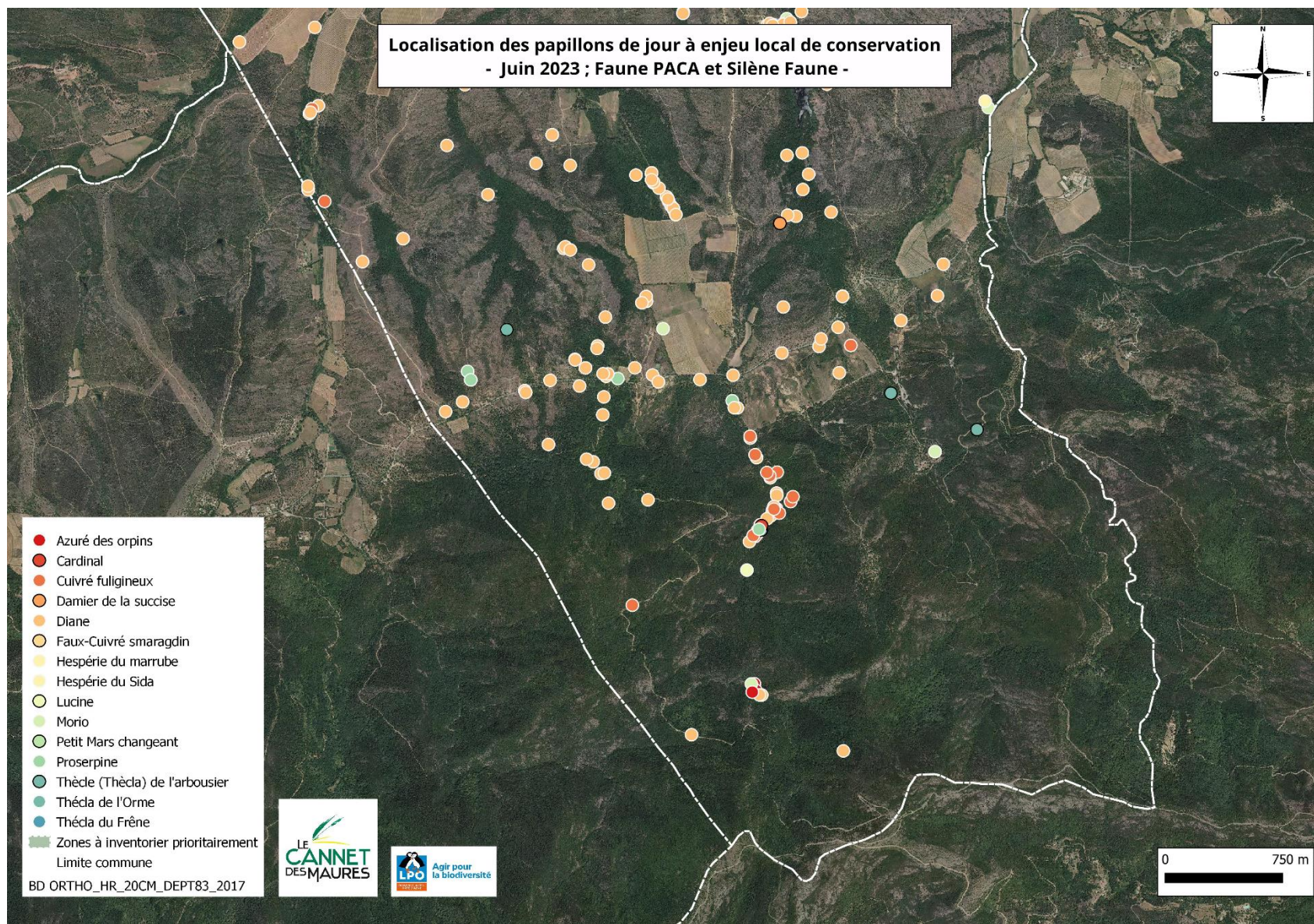
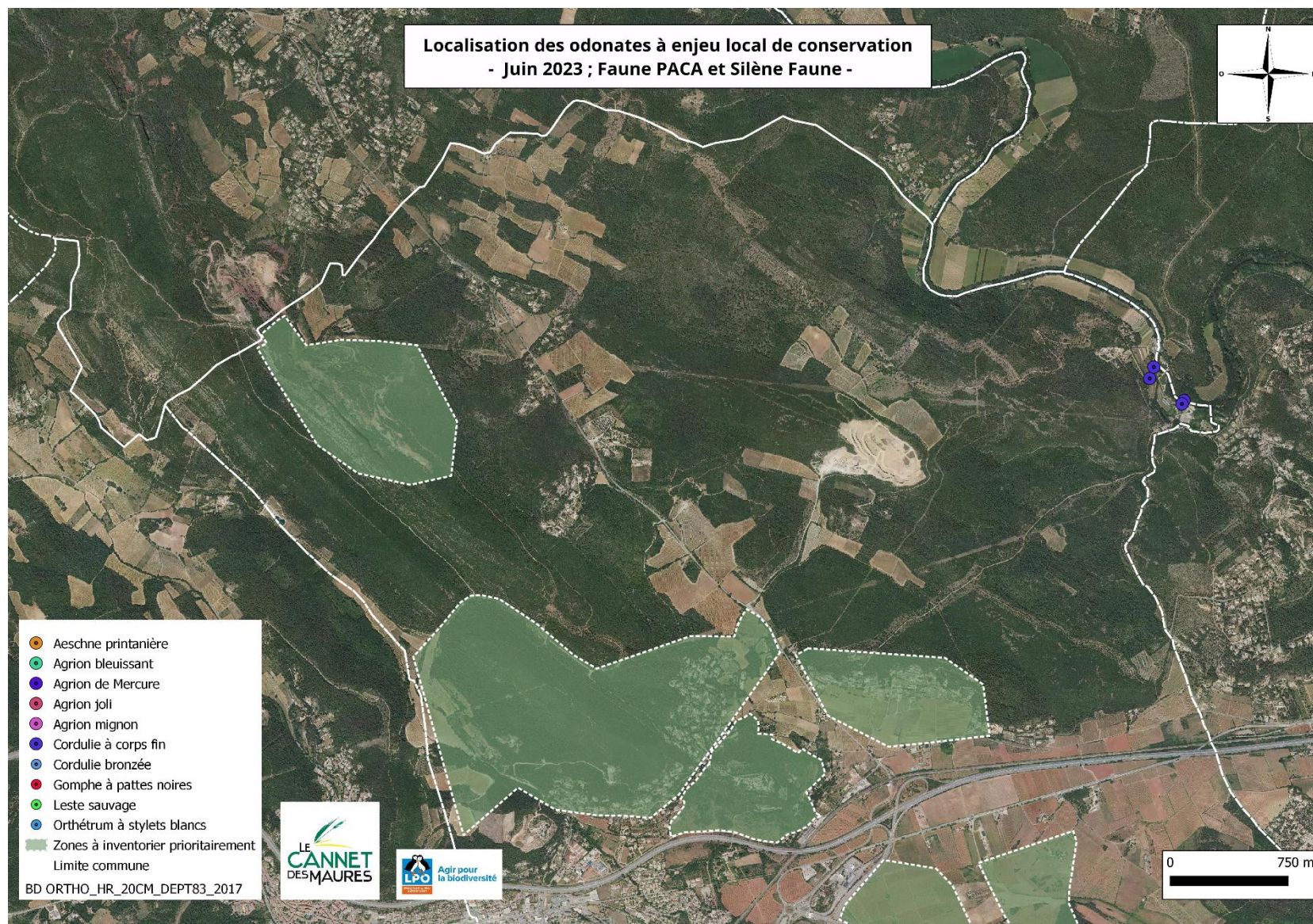
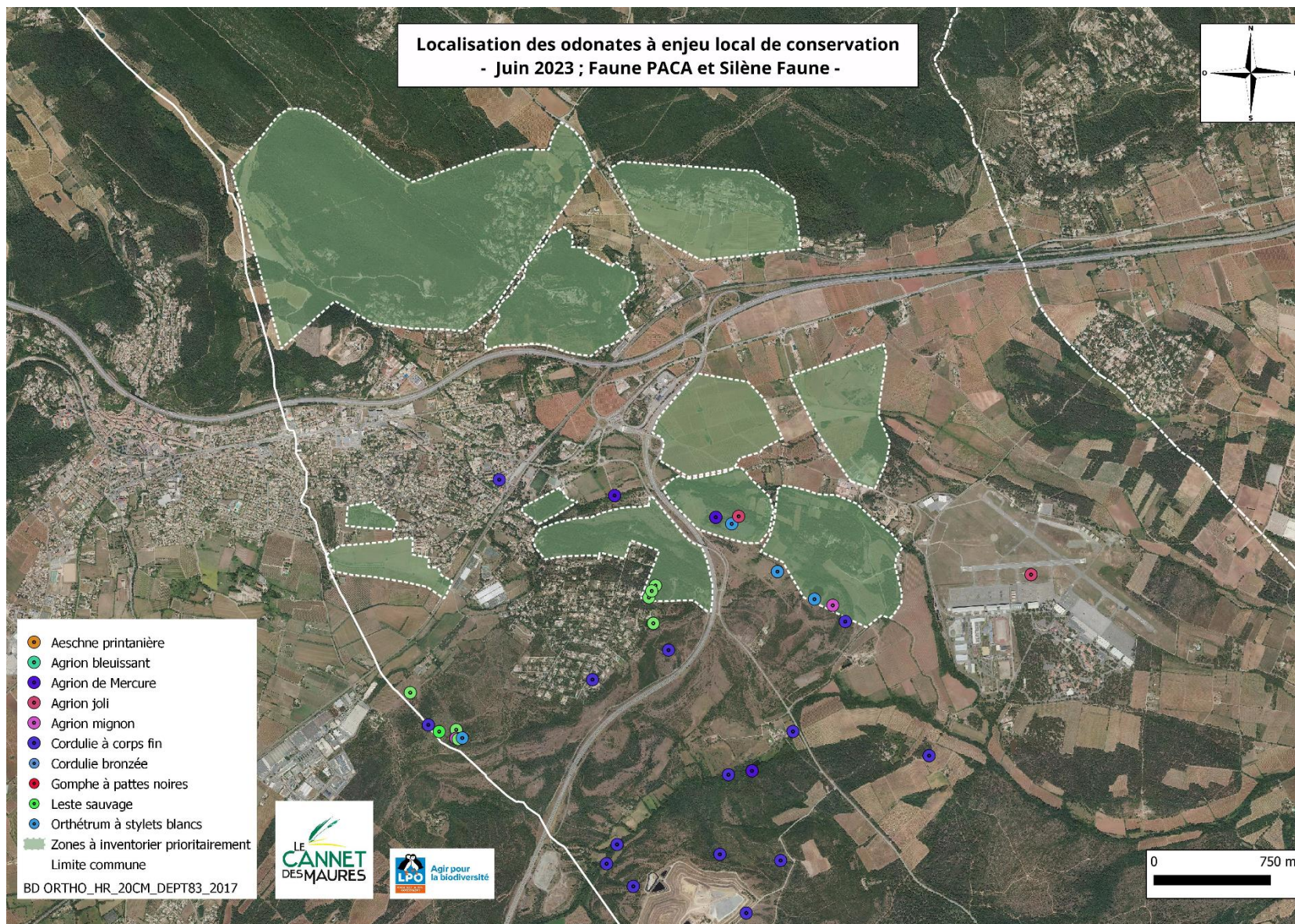
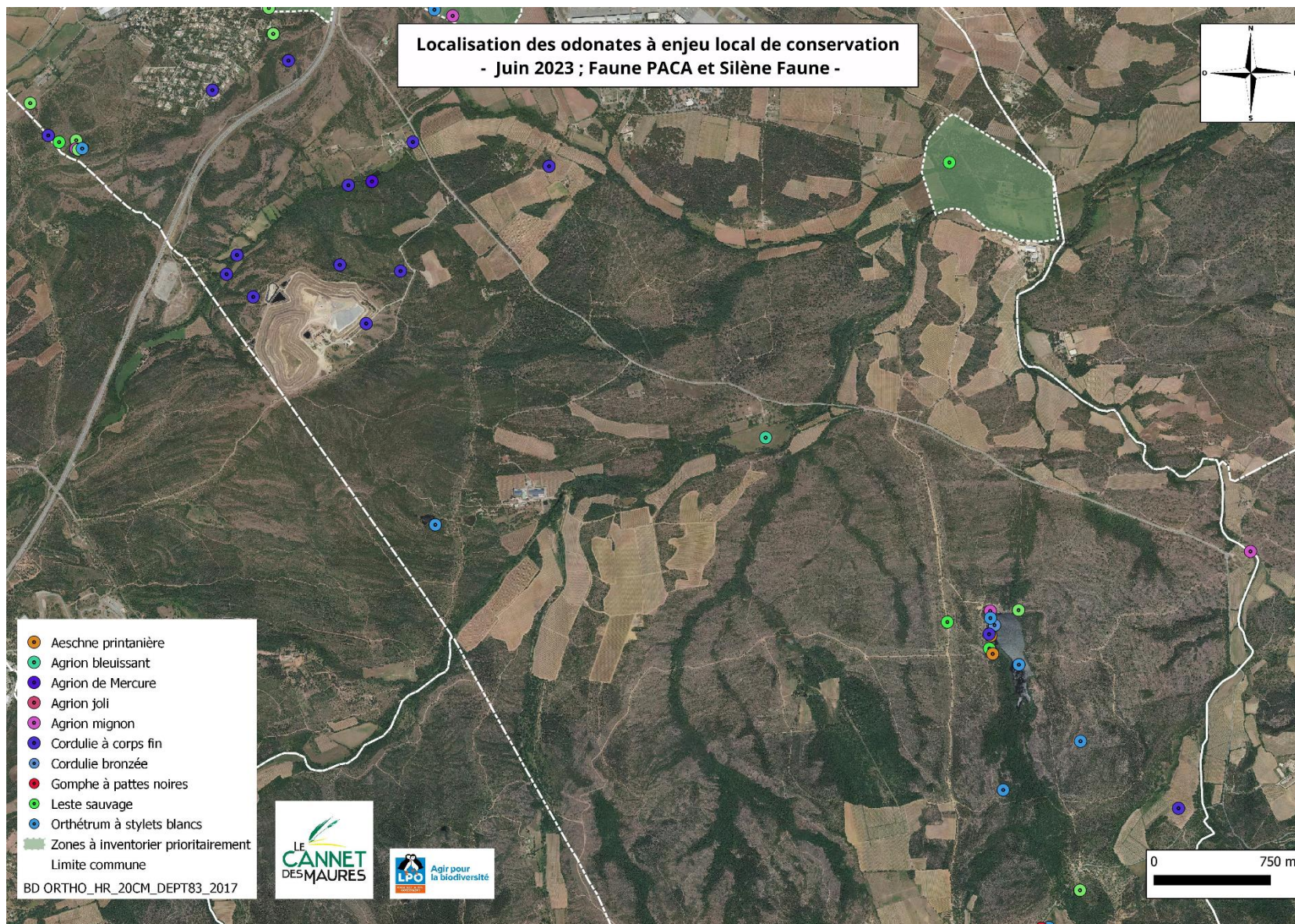


Figure 28 : Localisation des odonates à enjeu local de conservation (ELC) selon les bases de données Faune PACA et Silène Faune







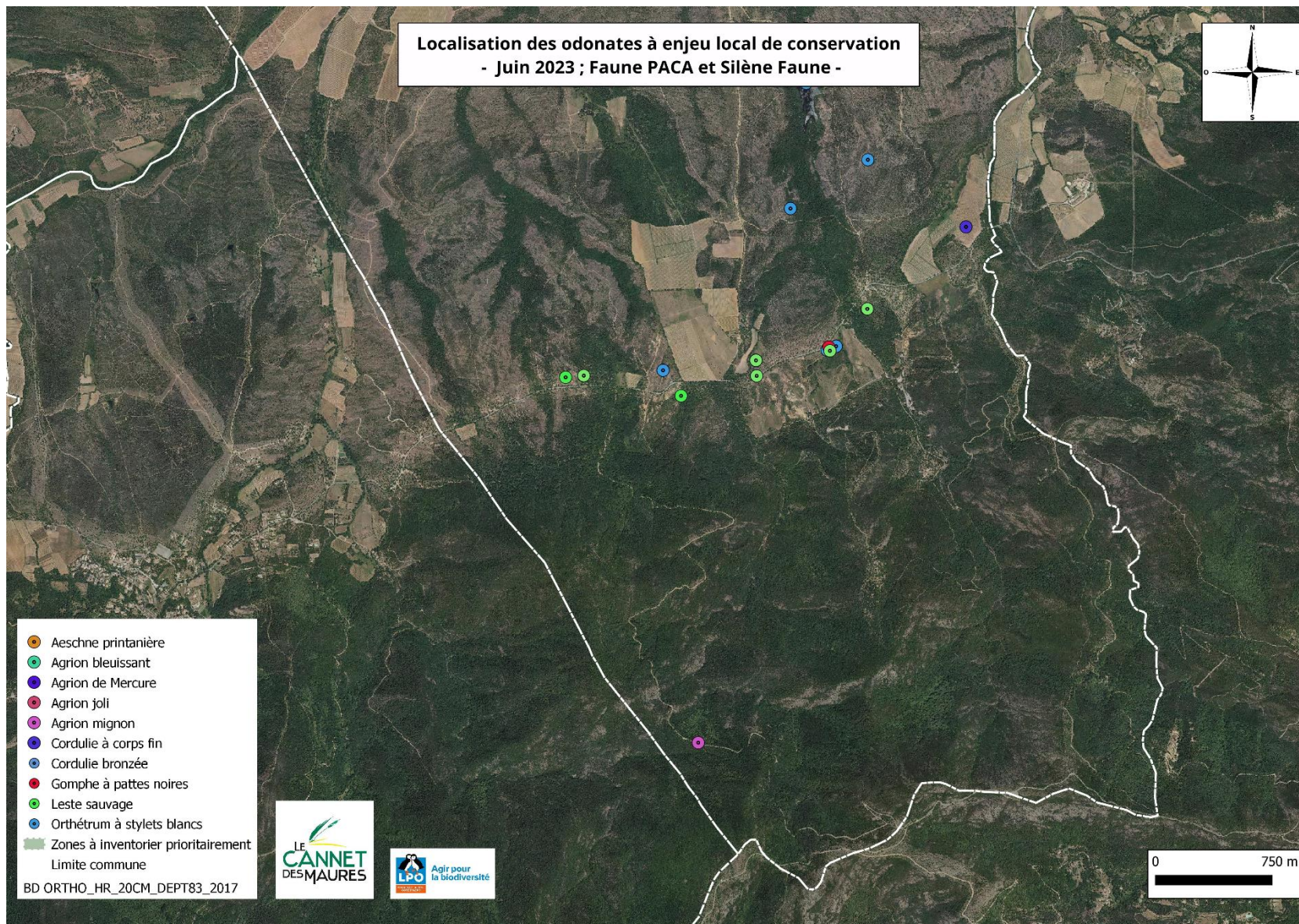
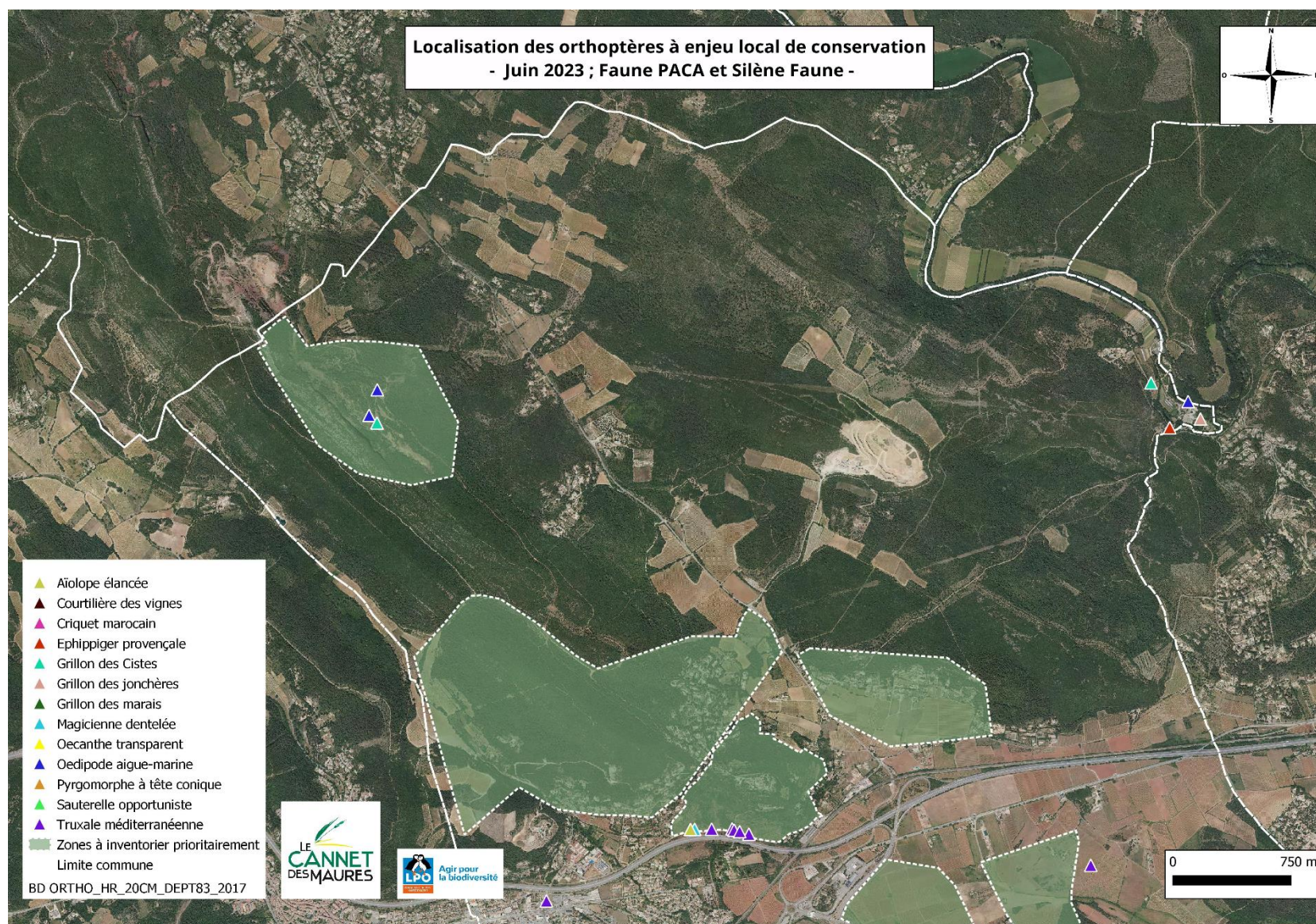
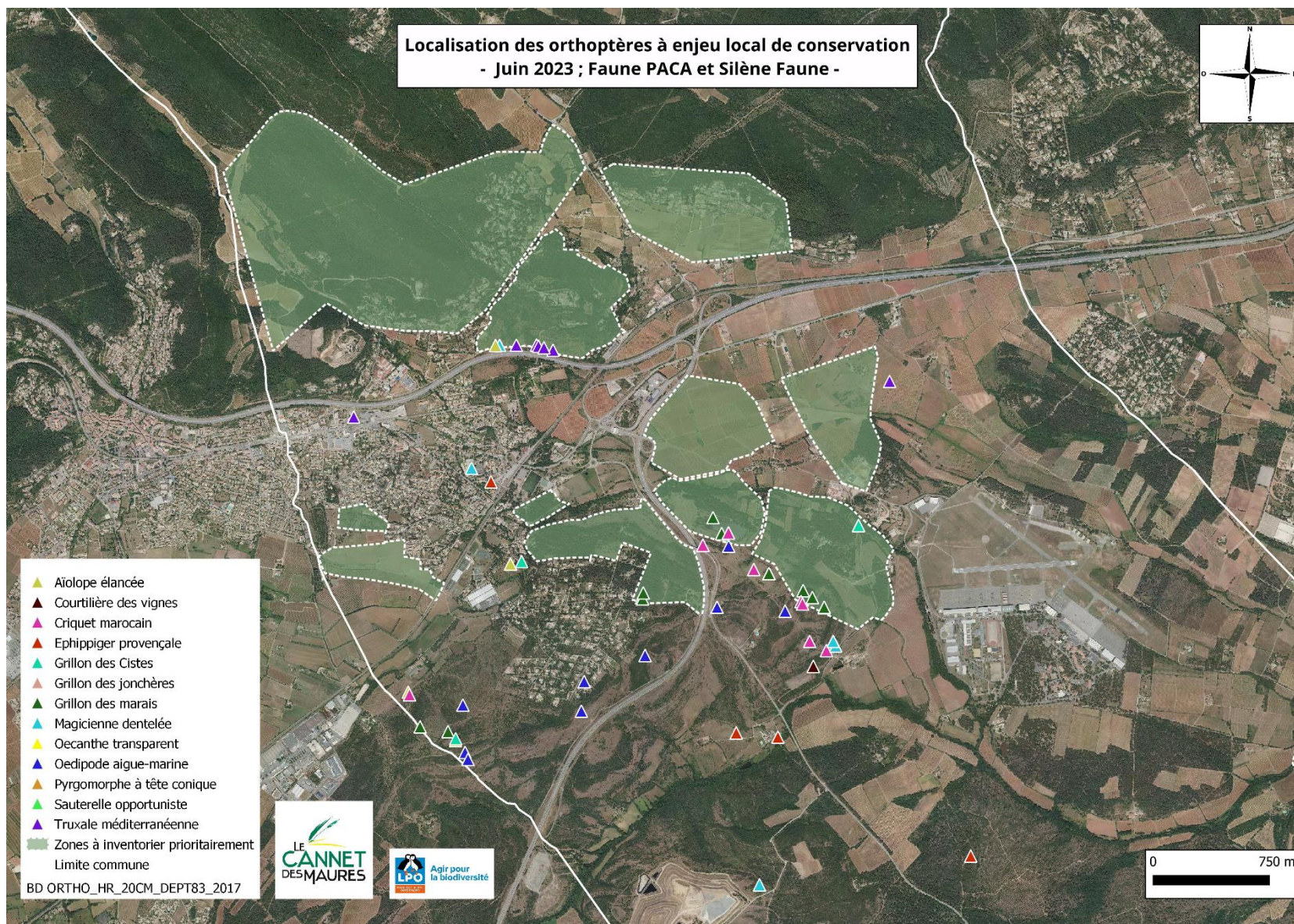
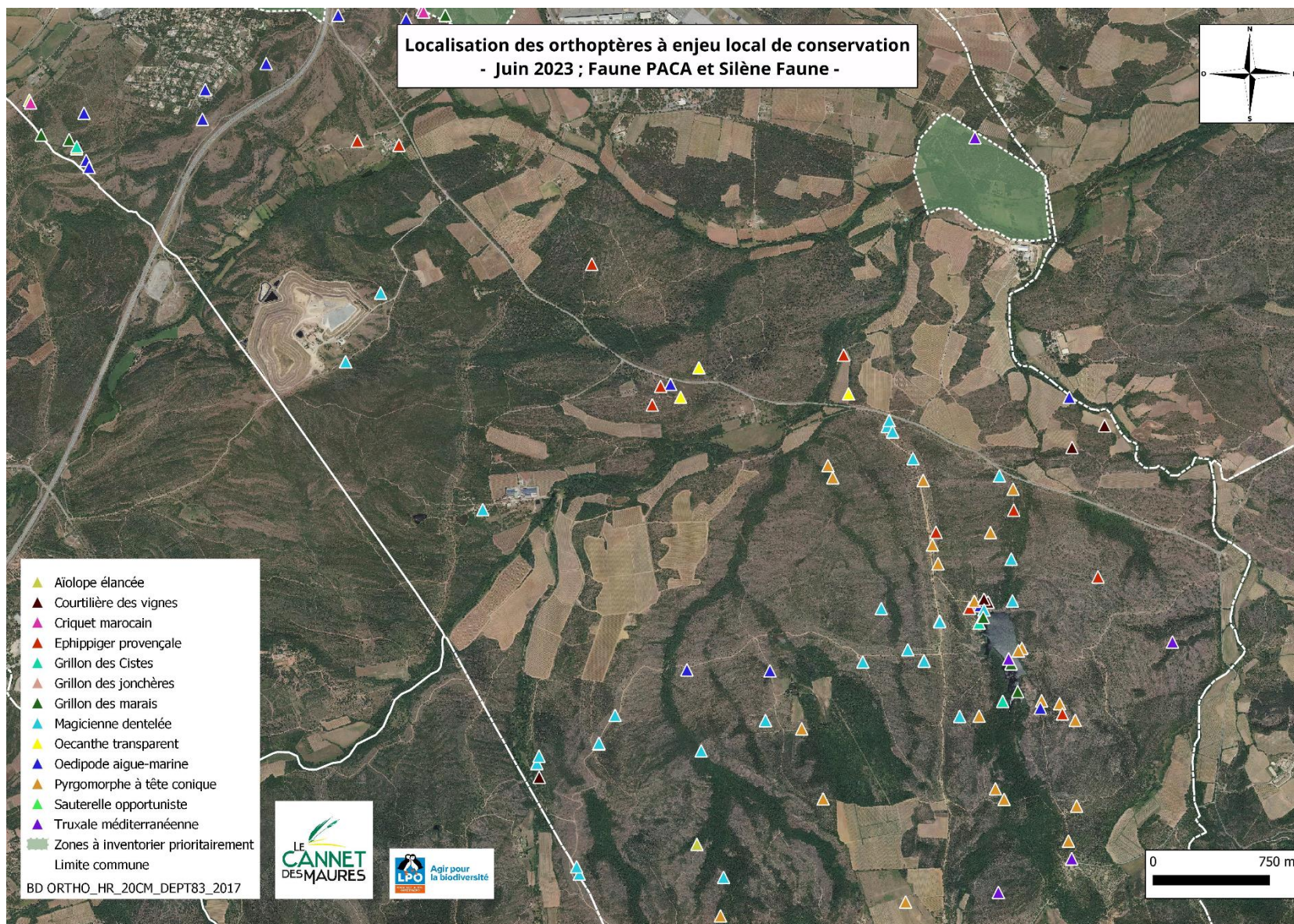


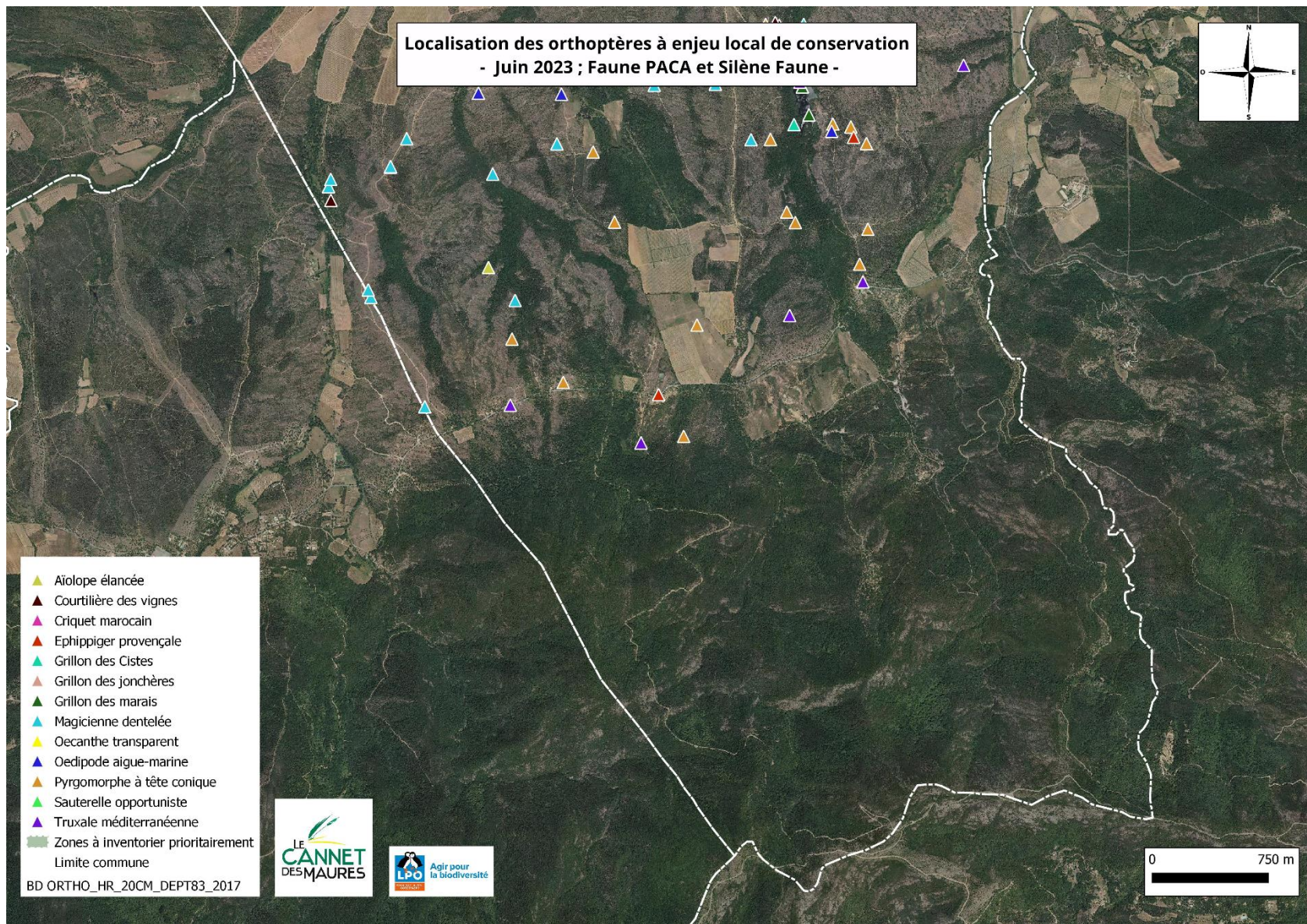
Figure 29 : Localisation des orthoptères à enjeu local de conservation (ELC) selon les bases de données Faune PACA et Silène Faune











## IV-7.1 Enjeux à l'échelle des grands secteurs de la commune

**Au nord-est de la commune**, la zone d'Entraygues présente de nombreuses espèces à ELC de différents taxons. Ce site est bien étudié, suivi et géré par le CEN PACA. A l'inverse, **au nord-ouest de la commune**, peu d'espèces à ELC ont été recensées. Une exception pour **les anciennes mines** qui ont un **enjeu pour les chiroptères** comme énoncé précédemment. Ce secteur de la commune est en majorité couvert par de la forêt ou du maquis, avec le long de la route qui mène au Thoronet différents milieux agricoles (champs, friches, pelouses). Cette mosaïque d'habitats comporte un bon potentiel d'accueil pour différents taxons. Des recherches complémentaires seraient donc à réaliser dans ce secteur, car il n'y a pas de raison que les sites qui présentent les mêmes habitats que la zone d'Entraygues n'ai pas les mêmes espèces à quelques kilomètres près.

**Le secteur urbain et périurbain de la commune** comporte un cortège d'espèces à ELC bien particulier, composé de différents taxons. Pour l'avifaune à ELC (Très fort et fort), c'est un secteur à fort enjeu pour l'Outarde canepetière, le Moineau friquet, la Pie-grièche à tête rousse et la Linotte mélodieuse. Pour les papillons à ELC, à noter la présence du Faux cuivré de Smaragdin, de l'Hespérie du Marrube et du Cardinal, présents de manière plus abondante voir exclusive sur ce secteur. Pour les orthoptères à ELC, ce secteur comporte beaucoup de données de Criquet marocain et d'Oedipode aigue-marine comparé au reste de la commune. Ce secteur de la commune comporte une mosaïque d'habitat avec notamment des milieux agricoles, gérés de manière extensifs, ainsi que de grandes zones enherbées au niveau de l'aérodrome.

**Les zones agricoles entre le centre et le sud de la commune**, comporte également un cortège d'espèces à ELC bien particulier, composé de différents taxons. Pour l'avifaune à ELC (Très fort et fort), c'est un secteur à fort enjeu pour les différentes espèces de pie-grièche. Pour les papillons de jour à ELC, à noter la présence de beaucoup de Morio le long des cours d'eau, également le Petit mars changeant et le Thècle de l'orme. Pour les orthoptères à ELC, le secteur comporte beaucoup de données de Pyrgomorphe à tête conique et d'Ephippiger provençal comparé au reste de la commune. Ce secteur de la commune comporte une mosaïque d'habitat avec notamment des milieux agricoles, gérés de manière extensifs avec un réseau de petits canaux et ruisseaux, des garrigues et des milieux forestiers.

Concernant l'extrême sud de la commune, ce secteur comporte moins d'espèces à ELC et moins de données. Une explication possible peut résider dans la nature des milieux présents (beaucoup de milieux forestiers) et dans la difficulté d'accès à certains secteurs. Pour l'avifaune à ELC (Très fort et fort), ce secteur comporte un intérêt pour l'Aigle royal et le Faucon pèlerin. Pour les papillons de jour, les vallons (dont celui de St Daumas) sont très intéressants, avec un cortège bien différent de celui présent au centre et au nord de la commune, composée notamment de l'Azuré des orpins, du Cuivré fuligineux, de la

Proserpine et du Thècle de l'arbousier. Pour les orthoptères à ELC, quelques données de Pyrgomorphe à tête conique, d'Ephippiger provençal et de Truxale occitane se localise en limite du massif forestier de la plaine des Maures.

A noter que le **réseau autoroutier et ses ponts** à une importance pour l'Hirondelle rousseline, avec une répartition des observations de l'espèce qui suit très clairement le linéaire de ce réseau.

Les **différents étangs de la commune** ont quant à eux une importance pour les taxons qui se reproduisent ou se nourrissent dans ce type d'habitat comme les odonates ou certains oiseaux, comme le Blongios nain.

En finalité, pour l'avifaune à ELC (Très fort et fort), c'est la Tourterelle des bois qui est l'espèce la plus abondante et bien répartie sur l'ensemble de la commune. Pour les insectes à ELC, l'Agrion de Mercure, la Magicienne dentelée et la Diane sont les espèces les plus abondants et bien répartis sur l'ensemble de la commune. Pour ces derniers, cela peut s'expliquer par le fait que ce sont toutes les trois des espèces protégées, qui sont donc prioritairement recherchées dans le cadre des études faunistiques.

## IV-7.2 Les anciennes mines (Recoux)

Le principal enjeu pour ce site est la préservation des chiroptères.

Pour l'avifaune à ELC (Très fort, Fort et Modéré), le site comporte un cortège particulier, avec une partie liée à des milieux forestiers (Chardonneret élégant, Serin Cini, Tourterelles des bois) et une seconde une partie rupicole (Aigle royal, Faucon pèlerin, Monticole bleu). Pour les orthoptères à ELC, le Grillon des cistes et l'Oedipode aigue-marine sont à préserver sur ce dernier.

Le site comporte de belles falaises, de belles zones avec de la terre à nue et une belle forêt avec une strate arbustive développée en sous-bois. Ces éléments sont favorables aux espèces à ELC recensées.

## IV-7.3 Le vieux Cannet et l'Oppidum

Pour l'avifaune à ELC (Très fort, Fort et Modéré), le site comporte un cortège peu divers avec uniquement le Chardonneret élégant, le Serin Cini, la Tourterelles des bois et le Verdier d'Europe recensés.

Pour les insectes à ELC, le site comporte un cortège particulier de papillons de jour et d'orthoptères, dont le Faux cuivré de Smaragdin, la Proserpine, la Diane, le Damier de la succise pour les papillons de jour et l'Aiolope de Kenitra, la Magicienne dentelée et la Truxale occitane pour les orthoptères.

Le site comporte une mosaïque d'habitats avec à dominante des forêts de chênes et de pins, du maquis, des pelouses et des champs. Ces éléments sont favorables aux espèces à ELC recensées.

## IV-7.4 Le Camp Redon

Pour l'avifaune à ELC (Très fort, Fort et Modéré), le site comporte un cortège divers avec le Chardonneret élégant, l'Hirondelle rousseline, la Linotte mélodieuse, le Pipit farlouse, le Rollier d'Europe, le Serin cini, la Tourterelles des bois et le Verdier d'Europe.

A l'inverse, le cortège d'insectes est assez pauvre, aucune espèce à ELC n'est recensée sur le site.

Le site comporte des zones agricoles en périphérie de zones urbaines et de zones naturelles (forêts et maquis). Cette mosaïque d'habitats est de prime abord favorable aux différentes espèces ELC insectes compris. Les pratiques de culture et de gestion de la végétation sont à analyser pour comprendre cette faible richesse spécifique.

## IV-7.5 Saint Andrieux

Pour l'avifaune à ELC (Très fort, Fort et Modéré), le site comporte un cortège similaire à celui du Camp Redon (le Chardonneret élégant, la Linotte mélodieuse, le Pipit farlouse, le Serin cini et le Verdier d'Europe) avec quelques espèces supplémentaires (Cochevis huppé, Moineau friquet, Tarier pâtre).

Pour les insectes à ELC, le site comporte uniquement l'Hespérie du marrube qui a un ELC, avec un seul individu observé à proximité des bassins d'orage. Il serait intéressant de préciser si l'espèce se reproduit sur le site ou non, en recherchant et localisant précisément les pieds de Marrube.

Le site comporte des zones agricoles en périphérie de zones urbaines. Comme pour le Camp Redon, cette mosaïque d'habitats est de prime abord favorable aux différentes espèces ELC insectes compris. Les pratiques de culture et de gestion de la végétation sont à analyser pour comprendre cette faible richesse spécifique.

## IV-7.6 Le Lycée et la Pardigière

Pour l'avifaune à ELC (Très fort, Fort et Modéré), le site comporte un cortège divers plutôt de milieux ouverts/agricoles avec le Chardonneret élégant, le Pipit farlouse, le Rollier d'Europe, le Serin cini, le Tarier pâtre, la Tourterelles des bois et le Verdier d'Europe.

Pour les insectes à ELC, entre ces deux zones, le long Réal Martin, deux espèces à ELC sont présentes : la Diane et l'Hespérie du marrube. La Diane se reproduit bien sur le site de la Pardigière, les pieds de sa plante hôtes ont été localisés et des chenilles y ont été observées. Il serait également intéressant de préciser si l'Hespérie du marrube se reproduit ou non sur

le site en recherchant et localisant sa plante hôte : le Marrube. Au niveau d'un point d'eau au sud de la zone de la Pardigière, l'Agrion mignon et le Leste sauvage sont signalés. Il serait intéressant d'étudier plus en précision ce point d'eau afin de garantir sa préservation.

À proximité des deux sites, le long du Réal Martin, le Thècle du Frêne a été recensé. Avec la présence d'une belle frênaie en mosaïque avec des prairies, des clairières et des lisières les deux sites sont très favorables à ce Thècle. L'espèce est à bien prendre en compte dans la gestion de la Frênaies.

Sur ce même cours d'eau, l'Agrion de Mercure a été recensé, ce qui engendre la nécessité de maintenir une gestion adaptée de cette partie du Réal Martin pour la préservation de cette espèce.

Pour finir à l'ouest des deux zones, sur le lieu-dit, « les jardins » sont signalés le Cardinal, le Grillon des Cistes et l'Aïolope de Kenitra. Elles restent fortement potentielles sur les deux sites.

## IV-7.7 Le Lac Canetti et Badelune

Pour l'avifaune à ELC (Très fort, Fort et Modéré), le site comporte un cortège très divers, avec 16 espèces, dont certaines liées à la présence d'étendues d'eau (Bongios nain, Martin-pêcheur, Rémiz penduline, Rousserolle turdoïde) et d'autres liées à des milieux plus secs (Cochevis huppé, Linotte mélodieuse, Pipit farlouse).

Pour les insectes à ELC, le site comporte une belle variété et abondance d'espèces à ELC, pour les trois taxons étudiés :

- Pour les papillons de jour la Diane et le Petit Mars ;
- Pour les odonates l'Agrion de Mercure, l'Agrion joli, l'Agrion mignon, la Cordulie à corps fin, le Leste sauvage et l'Orthétrum à stylets blanc ;
- Pour les orthoptères le Criquet marocain, le Grillon des cistes, le Grillon des marais, l'Oedipode aigue-marine et la Sauterelle opportunistes.

A proximité ont été recensés également l'Aïolope de Kenitra, la Courtilière des vignes, la Magicienne dentelée, le Thècle du Frêne et la Truxale occitane.

Cette belle diversité en espèces à ELC témoigne d'une belle diversité d'habitats favorables (habitats secs et rocailloux en mosaïque avec des zones agricoles et des habitats à tendance humide), gérés de manière adéquate (une belle hauteur d'herbes maintenue à l'année, le maintien de la strate arbustive en sous-bois et de nombreuses zones avec des bosquets). La gestion des étangs de ces sites est un enjeu à l'échelle de la commune. La lutte contre les espèces exotiques à caractère envahissant (EEE), dont notamment sur l'étang le plus à l'est de ces sites, apparaît comme une priorité. En effet, les EEE peuvent changer les conditions environnementales des étangs, de leurs berges et de leur eau impactant la faune qui les fréquentent.

## IV-7.8 Le Viouret

Pour l'avifaune à ELC (Très fort, Fort et Modéré), des espèces davantage de milieux ouverts / agricoles (Rollier d'Europe, Serin Cini, Tarier pâtre) sont recensées avec d'autres espèces de milieux plus fermés / humides (Chardonneret élégant, Martin pêcheur, Tourterelles des bois).

Pour les insectes à ELC, différentes espèces à ELC de différents taxons sont recensées :

Pour les papillons de jour, la Diane et le Cuivré fuligineux ;

Pour les odonates le Leste sauvage ;

Pour les orthoptères la Truxale occitane.

La partie du Riou Tort présent sur ce site ne manque donc pas d'enjeu divers, avec en priorité les habitats humides qui sont à préserver pour les espèces mises en évidence.

## IV-7.9 Le Chemin du Portal

Pour l'avifaune à ELC (Très fort, Fort et Modéré), le site relativement pauvre (Chardonneret élégant, Rollier d'Europe, Tarier pâtre).

Pour les insectes à ELC, le site comporte uniquement l'Hespérie du marrube qui a un ELC, avec un seul individu observé au milieu d'un champ. Il serait intéressant de préciser si l'espèce se reproduit sur le site ou non, en recherchant et localisant précisément les pieds de Marrube. A proximité est recensée la Truxale occitane.

Le site comporte des zones agricoles. Comme pour le Camp Redon et le site de Saint Andrieux, les pratiques de culture sont à analyser pour comprendre cette faible richesse spécifique.



# V Mobilisation citoyenne

Dans le cadre de l'ABC du Cannet-des-Maures, en complément de l'amélioration des connaissances réalisée par les experts naturalistes lors d'inventaires ciblés, la LPO PACA a développé plusieurs types d'actions afin de mobiliser les citoyens à participer à cet effort d'inventaire. Pour toucher plusieurs publics, ce sont des sorties nature, des camps de prospection et des enquêtes participatives qui ont été animés.

**LE CANNET DES MAURES**

**Atlas**  
de la Biodiversité  
Communale [ABC]

**PROGRAMME 2023**

**Conférences**  
Médiathèque Municipale  
Entrée libre et gratuite

Vendredi 3 mars à 18h30  
**Les rapaces nocturnes de France**  
Avec la LPO PACA

Vendredi 8 décembre à 18h30  
**Où sont passés nos moineaux ?**  
Avec la LPO PACA

**Sorties nature**  
Pour partir à la découverte de la nature qui vous entoure  
\* GRATUIT SUR INSCRIPTION :  
abc@lecannetdesmaures.fr

Samedi 13 mai de 10h à 12h30  
**Initiation à l'identification de la flore du Var - Zoom sur les herbacées**  
Avec Vincent Blondel guide naturaliste

Vendredi 9 juin de 19h à 21h30  
**Les rapaces nocturnes du Cannet des Maures**  
Avec la LPO PACA

Vendredi 25 août à 19h30  
**La nuit de la chauve-souris**  
Avec le CEN PACA

Samedi 21 octobre de 9h30 à 12h  
**Journée mondiale de la migration**  
Avec la LPO PACA

**Camps naturalistes**  
Naturalistes débutants et expérimentés se réunissent pour améliorer les connaissances naturalistes de la commune  
\* GRATUIT SUR INSCRIPTION :  
charlotta.springaux@lpo.fr

1 Vendredi 14 et samedi 15 avril  
2 Vendredi 23 et samedi 24 juin  
Vendredi soir : **des prospections nocturnes et un moment convivial**  
Samedi journée : **des prospections naturalistes tout le long de la journée**  
Avec la LPO PACA

**Chantiers participatifs**  
Pour mettre la main à la pâte et contribuer à l'éradication d'espèces exotiques envahissantes  
\* GRATUIT SUR INSCRIPTION :  
abc@lecannetdesmaures.fr

Samedi 13 mai de 14h30 à 17h  
**Chantier participatif d'arrachage de la pimpernelle d'Italie**  
Avec le CEN PACA

**Enquêtes participatives**  
Pour vous initier dans l'identification d'espèces  
\* GRATUIT SUR INSCRIPTION :  
abc@lecannetdesmaures.fr

Mercredi 8 mars de 14h30 à 17h  
**Accueillir et observer la nature chez soi - Enquête oiseaux des jardins**  
Avec la LPO PACA

Samedi 8 juillet de 9h30 à 12h  
**Devine qui papillonne ?**  
Avec la LPO PACA

Samedi 23 septembre de 10h à 12h30  
**Libellule ou demoiselle, comment les reconnaître ?**  
Avec la LPO PACA

**Inventaires**  
Les prospections naturalistes sont ouvertes à toute personne intéressée.  
POUR Y PARTICIPER, A DRESSÉZ-VOUS À :  
marion.fouchard@lpo.fr

**Renseignements**  
04 94 50 06 04  
abc@lecannetdesmaures.com

**LE CANNET DES MAURES**

**Atlas**  
de la Biodiversité  
Communale [ABC]

**Samedi 14 JANVIER**

**Matinée Découverte**  
**Accueillir et observer la nature chez soi**  
par la LPO - Ligue pour la Protection des Oiseaux

- Comment attirer les oiseaux dans son jardin pour pouvoir les observer ?
- Présentation de l'enquête "Oiseaux des jardins"
- L'utilisation des sites de données participatives : apprendre à maîtriser Faune PACA

**Inscriptions**  
abc@lecannetdesmaures.com  
04 94 50 06 04

DE 9H30 À 12H00  
MÉDIATHÈQUE

Figure 30 : localisation des orthoptères à enjeu local de conservation selon les bases de données Faune PACA et Silène Faune

## V-1 Cycles de sorties nature & enquêtes participatives

Le temps d'une matinée, d'une après-midi ou d'une soirée, les citoyens étaient initiés à l'étude de la biodiversité, dont notamment les orthoptères, les papillons, les odonates ou encore les oiseaux.

Les sorties s'organisaient en deux parties. Après quelques explications sur l'intérêt de participer aux ABC de la commune, une partie théorique permettait d'appréhender les grandes lignes de la thématique de la sortie. En seconde partie, les participants étaient encouragés à mettre en application les principes abordés juste avant et à s'initier à l'identification des espèces sur le terrain.

Les thèmes portaient sur la découverte de différents taxons ou sur des conseils pour acter à son échelle en faveur de la biodiversité (Ex : accueillir la biodiversité dans son jardin). Elles étaient également l'occasion de relayé les enquêtes régionales (Ex : Devine qui papillonne au jardin) ou nationales (ex : Oiseaux des jardins).

Au travers de ces sorties, les participants ont bénéficié de conseils sur la saisie des données, les différentes méthodes d'inventaires existantes et les gestes simples pour préserver la biodiversité à son échelle. Les données récoltées dans le cadre de ces sorties ont été saisies sur la base de données Faune Paca.



Figure 31 : Supports de communication développés pour le cycle d'animations et les enquêtes participatives du Cannet des Maures

## V-2 Camps de prospections

Les camps de prospections sont l'occasion idéale de découvrir la biodiversité tout en augmentant la connaissance naturaliste du territoire. Les naturalistes débutants comme expérimentés sont invités à engranger un maximum de données le temps d'une soirée et d'une journée complète. Deux camps de prospections ont été organisés pour l'ABC du Cannet-des-Maures.

Lors de ces camps, de nombreux taxons ont été recensés, en fonction des connaissances des naturalistes présents (oiseaux, reptiles, amphibiens, flore, insectes...).

En amont des camps, une étude cartographique a permis de définir les zones prioritaires à prospecter, celles qui comportaient un déficit en données naturalistes.

Le jour j, les participants étaient accueillis le vendredi en début de soirée avec un pot de bienvenue. S'en suivaient des prospections nocturnes selon les compétences de chacun.



Figure 32 : inventaires sur les papillons de nuit réalisé dans le cadre de l'ABC du Cannet des Maures

La commune a mis à disposition un site pour que les participants puissent s'installer pour la nuit. La journée du samedi, les naturalistes étaient envoyés sur différents secteurs à prospecter par binôme. En fin de journée, un bilan des belles observations était fait.

A noter une belle fidélité des personnes présentes, avec quasiment toutes les personnes du 1<sup>er</sup> camp présentes pour le 2<sup>ème</sup>, ainsi qu'un âge moyen, relativement jeune des participants ce qui traduit un investissement de cette tranche d'âge pour la biodiversité de la commune.

N°	Date	Nombre de participants	Nombre de données récoltées
1	14 et 15 avril 2023	23	831
2	23 et 24 juin 2023	30	1073

Tableau 18 : synthèse du nombre de participants et du nombre de données implémentées sur Faune PACA dans le cadre des deux camps de prospection de l'ABC du Cannet-des-Maures.

## V-3 Communication

Différents outils de communication ont été mis en place afin d'informer les citoyens et les naturalistes de la région des actions développées dans le cadre de l'ABC.

Les sorties nature et les informations concernant les camps de prospections ont été publiées sur :

- le site internet de la mairie du Cannet-des-Maures ;
- des présentoirs en différents points de la commune via des affiches ;
- le [site de la LPO PACA](#) ([agenda en ligne](#), [actualités dans la rubrique ABC](#), [page internet dédiée à l'enquête « Devine qui papillonne »](#))
- les autres réseaux de la LPO PACA (Facebook, Instagram, [FAUNE PACA](#))
- Sur le magazine de la LPO PACA, qui a une portée nationale : l'Oiseau Mag.



### Actualités Atlas de la Biodiversité Communale

#### Participez au second camp de prospection naturaliste du Cannet-des-Maures !

17 MAI 2023



Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale, le Cannet des Maures et la Ligue pour la Protection des Oiseaux vous invitent les 23 et 24 juin à participer à deux jours de prospections naturalistes sur le territoire. Débutant ou expérimenté, tout le monde peut participer !

Que vous soyez intéressés par les oiseaux, les papillons nocturnes ou diurnes, les amphibiens, les libellules ou encore les orthoptères...il y en aura pour tout le monde ! Les prospections seront organisées par binôme ou petits groupes en fonction des envies et des compétences de chacun.

Figure 33 : exemples d'actualités et d'articles rédigés pour la valorisation de l'ABC du Cannet des Maures

Pour finir, un mailing était également fait afin de diffuser les informations à nos bénévoles, adhérents, ainsi qu'à tous les salariés et volontaires en service civique de la LPO PACA.

## VI Perspectives post-ABC: exemples de préconisations

Grâce aux résultats présentés ci-dessus un plan d'actions post-ABC peut être développé. Pour alimenter ce plan, des grandes lignes de préconisations sont listées dans ce chapitre pour les différents taxons étudiés. Ces dernières pourraient être détaillées en fiche action dans le cadre du plan d'action post-ABC.

## VI-1 Les oiseaux

Nom vernaculaire	Enjeu local de conservation	Recherches complémentaires à mener	Milieux à préserver pour l'espèce
Aigle royal	Fort	Statut de reproduction à préciser : nicheur possible sur le sud de la commune.	Grands milieux ouverts avec à proximité des parois rocheuses pour nicher
Blongios nain	Fort	Statut de reproduction à préciser : nicheur probable sur le lac des Escarcets	Milieux humides, surtout les roselières inondées
Chardonneret élégant	Modéré	Suivi des populations de la commune à réaliser	Milieux boisés ouverts
Cisticole des joncs	Modéré		Milieux ouverts comme les prairies ouvertes de longues herbes
Cochevis huppé	Modéré		A proximité des habitations humaines et milieux agricoles
Faucon pèlerin	Fort	Statut de reproduction à préciser : nicheur possible sur le sud de la commune	Falaises
Fauvette pitchou	Modéré	Suivi des populations de la commune à réaliser	Milieux buissonneux parsemés d'arbres
Hirondelle rousseline	Très fort	Suivi des nids de la commune à réaliser : espèce nicheuse en différent point de la commune.	Milieu steppiques et accidentés
Linotte mélodieuse	Fort	Statut de reproduction à préciser : Nicheur probable sur la commune	Divers milieux ouverts à semi-ouverts
Martin-pêcheur d'Europe	Modéré	Suivi des populations de la commune à réaliser	Milieux humides, berges, ripisylves
Moineau friquet	Fort		Milieux agricoles extensifs, avec des haies, du bâti
Monticole bleu	Modéré		Milieux rocaillieux ensoleillés
Outarde canepetière	Très fort	Suivi des couples nicheurs au niveau de l'aéroport et ses alentours	Steppe semi-aride
Pie-grièche à poitrine rose	Très fort	Données historiques à réactualiser	Milieux ouverts parsemés de groupe d'arbres, d'arbres en alignement.
Pie-grièche à tête rousse	Fort	Suivi des populations de la commune à réaliser	Milieux arborés ouverts pas trop végétalisés au sol
Pie-grièche méridionale	Très fort		Milieux ouverts avec de grands arbres ou de buissons épineux
Pipit farlouse	Modéré		Milieux humides ouverts à semi-ouverts

Nom vernaculaire	Enjeu local de conservation	Recherches complémentaires à mener	Milieus à préserver pour l'espèce
Pipit rousseline	Modéré		Milieus ouverts avec quelques arbustes ainsi que les milieux sablonneux
Rémiz penduline	Modéré	L'espèce est à recherche lors de chaque migration	Ripisylve avec en sous bois des phragmitaies, typhaies, cariçaies
Rollier d'Europe	Modéré	Suivi des populations de la commune à réaliser	Milieus arborés pour les cavités et espaces ouverts comme les friches agricoles
Rousserolle turdoïde	Modéré		Phragmitaies
Serin cini	Modéré		Milieus semi-ouverts, avec à proximité des forêts et des prairies
Tarier pâtre	Modéré		Milieus ouverts et semi-ouverts, cultivés ou non et pourvus d'un minimum d'éléments ligneux, mais pas trop
Tourterelle des bois	Fort		Habitats ouverts parsemés d'arbres, de buissons, de haies et de bosquets
Verdier d'Europe	Modéré		Milieus arborés ouverts, feuillus ou mixtes

Tableau 19 : synthèse de l'avifaune à enjeu local de conservation (ELC) sur la commune du Cannet-des-Maures avec la précision par espèce des recherches complémentaires à mener et des milieux à préserver.

Pour ce taxon, les principales menaces sont :

- L'augmentation de la population,
- La destruction des écosystèmes prioritaires pour les oiseaux (lagunes méditerranéennes, les falaises, les crêtes sommitales, la garrigue et la forêt),
- La fragmentation des milieux naturels,
- Le changement d'usage des sols dans les territoires ruraux,
- La contamination chimique des milieux et des oiseaux,
- Le réchauffement climatique,
- L'introduction d'espèces exotiques à caractère envahissant,
- La colonisation dans les milieux naturels de prédateurs domestiques (chats),
- La destruction directe (mortalité routière, activité cynégétique, braconnage),
- Le dérangement par les activités sportives,

L'enjeu réside à la fois dans la préservation de l'avifaune nicheuse, de leurs habitats, mais également dans la préservation des habitats de l'avifaune migratrice.

Il est donc essentiel d'agir à l'échelle locale pour maintenir les oiseaux nicheurs et migrateurs :

- Limiter l'expansion de l'urbanisation pour laisser des milieux favorables disponibles pour la colonisation des espèces
- Limiter la fragmentation des milieux ;
- Maintien de milieux agricoles extensif, comportant une mosaïque d'habitats ;
- Préserver les haies bocagères et les bosquets et en créer davantage ;
- Mise en place d'une gestion différenciée, voir d'un pâturage extensif pour la préservation des milieux agricoles ;
- Préserver les milieux humides (berges, ripisylves, phragmitaies, typhaies, cariçaies) et en créer davantage dans le cadre de réhabilitation de terrain ;
- Préserver les parois rocheuses de toute perturbation (équipement pour l'escalade, travaux de sécurisation, etc.).
- Concilier les sports de nature et la préservation des oiseaux nicheurs ;
- Développer un partenariat pour la préservation de l'Hirondelle rousseline avec les sociétés qui gèrent le réseau autoroutier ;
- Développer des suivis des espèces à enjeux sur le long terme.

## VI-2 Les chauves-souris

Pour ce taxon, les principales menaces sont :

- Des épisodes d'épizooties ;
- L'aménagement du territoire ;
- La perturbation dans les gîtes (souterrains, rupestres, et dans le bâti) ;
- La mortalité routière ;
- La pollution lumineuse ;
- Les parcs éoliens ;
- Une gestion forestière inadaptée ;
- Des pratiques agricoles inadaptées.

L'enjeu réside à la fois dans la préservation des chiroptères présents en migration, en hivernage ou pour leur reproduction, mais également dans la préservation des gîtes favorables à ces derniers et dans la préservation de leur ressource alimentaire (ex : papillons de nuit).

Il est donc essentiel d'agir à l'échelle locale pour maintenir les chiroptères, en :

- Améliorant la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des populations ;
- Prenant en compte les Chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques ;
- Informant les citoyens de l'utilité de ce taxon et de la nécessité de le préserver.

Plus précisément, les quelques jours d'inventaire et d'analyse réalisés dans le cadre de cet ABC ont permis d'identifier le besoin des recherches complémentaires pour préciser les espèces en présence en gîte dans les galeries et leur statut. Les actions suivantes pourraient donc être réalisées :

1/ Recherche des informations sur le réseau souterrain (récupérer les plans des anciennes mines auprès du BRGM et autre structure spécialisée).

2 / Pose de détecteurs aux différentes périodes du cycle biologique (Transit, été et automne) sur les différentes entrées de mine et habitats identifiés – Analyse des sons

3/ Prospections / exploration des galeries disponibles (humains ou drone en fonction de la dangerosité évaluée avec des experts). Cette prospection est indispensable afin de vérifier s'il sera possible de visiter le site en période d'hibernation où les animaux ne sont pas volants.

4/ Captures aux différentes périodes du cycle biologique et notamment en période de reproduction et swarming

5/ Comptages en sortie de cavité (dénombrement)

6/ Evaluation des fronts de taille et étude avec caméra thermique au coucher/lever du soleil

Ces recherches devraient idéalement être réalisées simultanément au niveau des différentes mines identifiées sur les 2 communes concernées au niveau de la montagne des Ubacs (du Rigoulier au Ricoux).

Pour finir, la montagne des Ubacs constitue un réseau de gîtes qui pourrait mériter de faire l'objet d'une proposition de classement en APPB.

## VI-3 Les papillons de jour

Nom vernaculaire	Enjeu local de conservation	Recherches complémentaires	Milieus à préserver pour l'espèce
Azuré des orpins	Très fort	Présence actuelle sur la commune à confirmer.	Milieus rocheux à proximité d'un cours d'eau
Cardinal	Modéré	Reproduction sur la commune à confirmer.	Pelouses sèches fleuries, friches et lisières de bois
Cuivré fuligineux	Modéré	Suivi des populations de la commune à réaliser.	Prairies et clairières
Damien de la succise	Fort	Reproduction sur la commune à confirmer.	Pelouses sèches, prairies, tourbières et clairières des bois
Diane	Fort	Suivi des populations de la commune à réaliser.	Prairies à tendance humide, garrigues et maquis, landes ouvertes
Faux-Cuivré smaragdin	Très fort		Garrigues et maquis bas, milieux agricoles extensifs ou abandonnés



Nom vernaculaire	Enjeu local de conservation	Recherches complémentaires	Milieus à préserver pour l'espèce
Hespérie à bandes jaunes	Très fort	Présence actuelle sur la commune à confirmer.	Lisières et clairières de chênaies (Chênes pubescents ou Chênes verts)
Hespérie du marrube	Très fort	Reproduction sur la commune à confirmer.	Prairies
Lucine	Modéré	Présence actuelle sur la commune à confirmer.	Clairières et lisières des bois, landes buissonneuses et haies
Morio	Fort	Suivi des populations de la commune à réaliser.	Bois riverains et forêts
Petit Mars changeant	Modéré	Reproduction sur la commune à confirmer.	Bois riverains et forêts
Proserpine	Fort	Suivi des populations de la commune à réaliser.	Prairies, garrigues et maquis, landes ouvertes
Thécle de l'arbousier	Très fort		Maquis et garrigues à basse altitude
Thécle de l'orme	Modéré	Présence actuelle sur la commune à confirmer.	Bois, haies et parcs plantés d'Or mes
Thécle du frêne	Modéré	Suivi des populations de la commune à réaliser.	Lisières et clairières à proximité de Frênes

Tableau 20 : synthèse des papillons de jour à enjeu local de conservation (ELC) sur la commune du Cannet-des-Maures avec la précision par espèce des recherches complémentaires à mener et des milieux à préserver.

Pour ce taxon, les principales menaces sont :

- Destruction des zones humides ;
- Le bétonnage ;
- L'évolution des pratiques agricoles, pastorales et sylvicoles ;
- Le changement climatique.

L'enjeu réside à la fois dans la préservation des populations des espèces, de leurs habitats mais, également des plantes hôtes et nourricières de ces espèces afin d'avoir des espaces favorables disponibles pour la colonisation des espèces.

Il est donc essentiel d'agir à l'échelle locale pour maintenir les papillons de jour, en :

- Précisant les plantes hôtes précises de chaque espèce à enjeux à l'échelle de la commune et les cartographier ;
- Préservant les milieux humides, notamment les ripisylves, les Frênaies et les prairies comportant de l'Aristolochie à feuilles rondes et clématite ;
- Préservant les milieux secs et rocailleux, notamment ceux comportant de l'Aristolochie pistoloche ;
- Luttant contre la fermeture des milieux ;

- Maintien d'une diversité florale au niveau des milieux ouverts (lutte contre la banalisation de la végétation) ;
- Développant un plan de débroussaillage personnalisé, conciliant les règles de sécurité et le maintien de la strate arbustive et herbacée, afin de préserver les espèces de lisière.
- Développant des partenariats pour la mise en place d'activités agro-pastorale extensives avec un calendrier qui respecte le cycle de développement des espèces (automne / hiver) ;
- Développant des partenariats avec les coopératives agricoles pour l'adaptation des pratiques agricoles pour la préservation des espèces qui sont liées à ces milieux ;
- Développant de notes d'information sur la mise en place gestion adaptée par type d'habitat à l'attention du grand public et des acteurs du territoire.

## VI-4 Les odonates

Nom vernaculaire	Enjeu local de conservation	Recherches complémentaires	Milieux à préserver pour l'espèce
Aesche printanière	Très Fort	Reproduction sur la commune à confirmer.	Eaux stagnantes permanentes bordées d'une ceinture de végétation
Agrion bleissant	Très Fort		Eaux courantes peu profondes, ensoleillées et de bonne qualité
Agrion de Mercure	Fort	Présence actuelle sur la commune à confirmer.	Eaux courantes ensoleillées de bonne qualité
Agrion joli	Très Fort	Reproduction sur la commune à confirmer.	Eaux stagnantes, mésotrophes à eutrophes, ensoleillées
Agrion mignon	Fort	Présence actuelle sur la commune à confirmer	Eaux stagnantes non saumâtres ensoleillées
Cordulie à corps fin	Fort		Principalement eaux courantes
Cordulie bronzée	Modéré	Suivi des populations de la commune à réaliser.	Eaux stagnantes de toutes sortes
Gomphe à pattes noires	Fort	Reproduction sur la commune à confirmer.	Eaux courantes ensoleillées entourées d'arbres et de buissons
Leste sauvage	Modéré	Suivi des populations de la commune à réaliser.	Eaux stagnantes, ensoleillées, peu profondes et non polluées, même temporaires et saumâtres
Orthétrum à stylets blancs	Modéré		Eaux stagnantes à faiblement courantes

Tableau 21 : synthèse des odonates à enjeu local de conservation (ELC) sur la commune du Cannet-des-Maures avec la précision par espèce des recherches complémentaires à mener et des milieux à préserver.

Pour ce taxon, les principales menaces sont :

- Les pollutions urbaines, agricoles et industrielles qui détériorent la qualité de l'eau à laquelle certaines espèces sont très sensibles.
- Le curage et le fauchage pouvant altérer la végétation et le substrat nécessaire à certaines espèces.
- L'assèchement et le comblement des milieux aquatiques conduisant à la perte temporaire ou définitive d'habitat.
- L'urbanisation et les aménagements en bordure de cours d'eau.

L'enjeu est d'autant plus important que de nombreuses espèces sont territoriales et fidèles à leur site de reproduction, de plus certaines d'entre elles ont une capacité de dispersion limitée dans l'espace les rendant particulièrement vulnérables aux changements survenant dans le milieu. C'est par exemple le cas de l'Agrion de Mercure et de l'Agrion blanchâtre dont la quasi-totalité des populations ne se déplace que sur quelques centaines de mètres.

Il est donc essentiel d'agir à l'échelle locale pour maintenir ces populations et notamment :

- Favoriser la végétation herbacée le long des cours d'eau (hautes herbes) celles-ci ne devront pas être fauchées notamment pendant la période d'émergence des imagos.
- Développer de nouveaux milieux humides (mares, étangs, fossés...) et préserver ceux déjà existants (rivières, étangs, mares, etc.) ainsi que leur ripisylve et éviter leur fragmentation.
- Limiter le captage de l'eau afin de maintenir les milieux en eau tout au long de l'année (dans une démarche plus globale, également lutter contre le changement climatique pouvant aussi conduire à l'assèchement de zones humides via la diminution des précipitations.)
- Maintenir et améliorer la qualité des milieux aquatiques.

## VI-5 Les orthoptères

Nom vernaculaire	Enjeu local de conservation	Recherches complémentaires	Milieux à préserver pour l'espèce
Aiolope élancée	Modéré	Reproduction sur la commune à confirmer.	Milieux chauds avec un faible recouvrement herbacé : marais, bords d'étang, milieux littoraux, friches, etc.
Courtilière des vignes	Fort		Milieux secs : vignes, garrigues, pelouses
Criquet marocain	Modéré		Milieux très arides des plaines méditerranéennes
Ephippiger provençale	Très fort	Suivi des populations de la commune à réaliser.	Pelouses sèches, friches et garrigues
Grillon des cistes	Modéré		Divers milieux arbustifs méditerranéens
Grillon des jonchères	Fort	Présence actuelle sur la commune à confirmer.	Milieux herbacés hygrophiles
Grillon des marais	Très fort	Reproduction sur la commune à confirmer.	Divers habitats humides

Nom vernaculaire	Enjeu local de conservation	Recherches complémentaires	Milieus à préserver pour l'espèce
Magicienne dentelée	Très fort	Suivi des populations de la commune à réaliser.	Milieus xéro-thermophiles divers (pelouses buissonnantes, garrigues, maquis, fourrés)
Oecanthe transparent	Fort	Reproduction sur la commune à confirmer.	Milieus chauds, arbustifs, friches denses,
Oedipode aigue-marine	Modéré	Présence actuelle sur la commune à confirmer.	Milieus pionniers secs, avec substrat rocheux
Pyrgomorphe à tête conique	Modéré	Suivi des populations de la commune à réaliser.	Milieus chauds à secs : garrigues, pelouses à Brachypodes rameux, à thyms et à cistes, milieux sableux du littoral
Sauterelle opportuniste	Fort	Présence actuelle sur la commune à confirmer.	Souvent dans les ronciers au sein des ripisylves, mais aussi dans la strate arbustive dans le maquis
Truxale méditerranéenne	Très fort	Suivi des populations de la commune à réaliser.	Milieus secs ou humides, souvent sableux ou alluvionnaires

Tableau 22 : synthèse des orthoptères à enjeu local de conservation (ELC) sur la commune du Cannet-des-Maures avec la précision par espèce des recherches complémentaires à mener et des milieux à préserver.

Pour ce taxon, les principales menaces sont :

- L'urbanisation conduisant à la perte des milieux ouverts favorables à ce taxon (prairies, friches herbacées à végétation haute, bordure de chemins, berges...).
- Le fauchage trop fréquent des zones végétalisées empêchant les orthoptères d'accomplir la totalité de leur cycle de vie.
- L'utilisation de pesticides.
- Protéger les zones humides dont certaines espèces dépendent.

Il est donc essentiel d'agir à l'échelle locale pour maintenir ces populations et il est notamment conseiller de :

- Laisser certaines zones en libre évolution en renonçant à la fauche. Dans les zones où des fauches sont néanmoins réalisées, espacer au maximum celles-ci dans le temps et dans l'espace. Réaliser des fauches partielles selon un roulement par zone selon les années. Dans le meilleur des cas, attendre la fin de la saison pour les réaliser afin que les espèces puissent réaliser un cycle biologique complet. Afin de préserver et de favoriser les espèces, il vaut mieux privilégier des fauches hautes plutôt qu'au ras du sol. Il peut également être bénéfique de laisser la végétation fauchée sur place.
- Favoriser la végétation naturelle spontanée et dans le cas de plantation, favoriser des espèces indigènes.
- Bannir l'utilisation de pesticides.
- Conserver et développer de nouvelles zones favorables partout où cela est possible, dans les parcs, mais également sur les ronds-points, les bordures de routes, les petits linéaires et îlots urbains.

À noter : cette mesure est d'autant plus pertinente pour les orthoptères qui malgré leur faible capacité de dispersion sont capables de se maintenir sur des habitats de faible superficie.

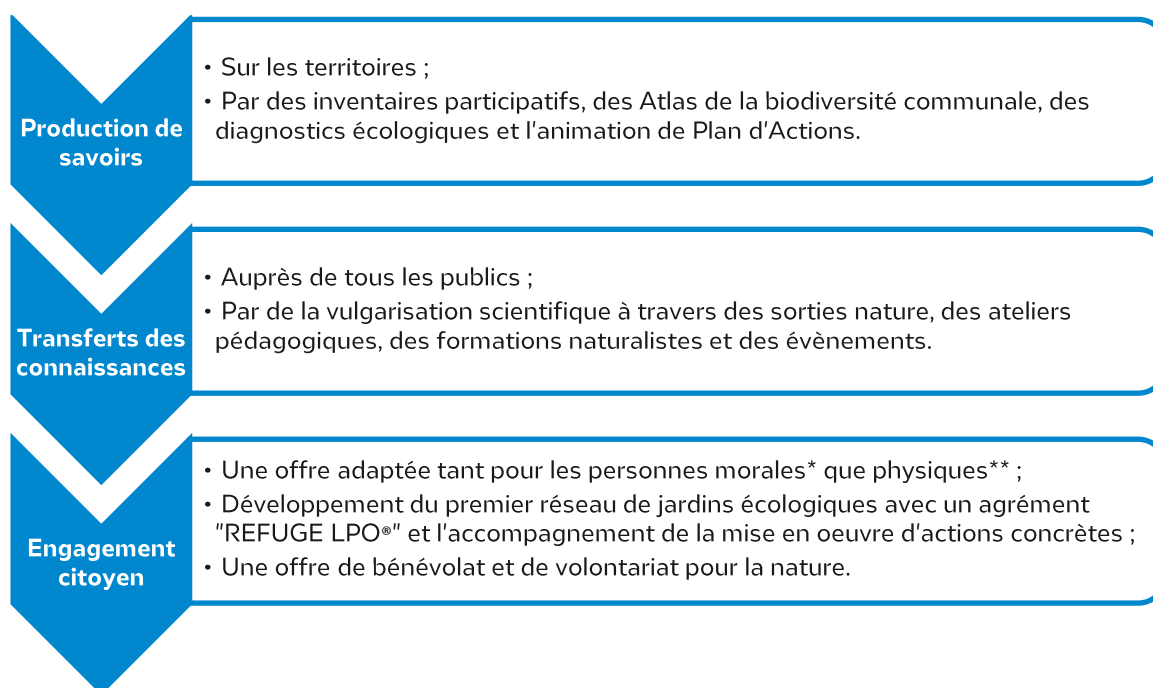
## VI-6 Mobilisation et valorisation

Pour poursuivre la mobilisation et le dynamisme qu'a apporté l'ABC, en termes de mobilisation et de valorisation de la biodiversité, il serait intéressant de poursuivre les actions dans ce domaine-là.

À titre d'exemple, différents types d'activités pourraient être déclinés autour d'un thème par an. Ce thème pourrait être défini en fonction des enjeux qui ressortent de ce rapport. Les hétérocères pourraient être un bon premier thème avec l'organisation de formations, prospections, ateliers de fabrication des outils pour les observer, ateliers de plantation de végétaux qui leurs sont favorables, conférences, concours photographiques, enquêtes participative, etc.

## VII Moyens mis en œuvre

### VII-1 Méthode générale de fonctionnement de la LPO PACA



\* Personnes morales concernées : Collectivités, entreprises, établissements scolaires ou autres établissements à vocation éducative, hôpitaux, maisons de retraite, etc.

\*\* Personnes physiques : Particuliers, que ce soit dans un jardin, un domaine ou même un balcon.

## VII-2 Moyens humains

Ce projet a mobilisé une partie de l'équipe de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, les salariés basés dans le Var et également le réseau de bénévoles LPO du département. Bénévoles et volontaires ont été encadrés et formés.

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en place une équipe projet avec :

**Une équipe de bénévoles :**

- Irène LASTERE, présidente de l'association régionale ; Philippe CHABANON, vice-président de l'association régionale ; Danielle CASTAGNONI, secrétaire générale et Brigitte IOZIA, trésorière ;
- Un réseau de bénévoles et de groupes locaux répartis sur l'ensemble du territoire du Var.

**Une équipe projet :** un responsable de programme biodiversité, des chargés d'études naturalistes et des animateurs naturalistes appuyés par des volontaires en service civique.

## VII-3 Moyens matériels

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur met à disposition de ses équipes du matériel performant :

- Matériel informatique ;
- Matériel d'observation naturaliste ;
- Matériel pédagogique : <http://paca.lpo.fr/education-biodiversite/malles-pedagogiques> ;
- Expositions ludo-pédagogiques : <http://paca.lpo.fr/education-biodiversite/expositions> ;
- Site internet : <http://paca.lpo.fr>, [www.faune-paca.org](http://www.faune-paca.org), blogs, réseaux sociaux... ;
- Pack Microsoft office ;
- Véhicules de service.

## VII-4 Communication

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur développe aussi une communication par :

- Le développement et l'animation d'outils multimédias ;
- L'édition de documents de vulgarisation scientifique ;
- La création d'outils pédagogiques adaptés ;
- L'organisation d'évènements.

Par ailleurs, la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur adresse une information générale et un appel à participation à son propre réseau mais également à l'ensemble de ses partenaires.



L'association compile les activités proposées, celles menées lors de ces évènements et communique pour faire connaître au public les activités proposées. Un communiqué de presse spécifique à chaque évènement est diffusé au niveau des médias. Les animateurs sont mobilisés pour l'animation de ces journées.

L'inscription et la valorisation des activités se fait sur le site <http://paca.lpo.fr> mais également sur des sites spécifiques.

[Le rapport d'activités 2021 en téléchargement](#)

## VIII ANNEXES

### Annexe 1 : Critères d'évaluation du statut de reproduction des oiseaux

Toutes les espèces contactées au chant ou à vue sont notées, pour chacune des méthodes de recensement employées. Une évaluation du statut de reproduction est systématiquement réalisée en période de reproduction d'après les critères suivant :

	Code Atlas	Paramètres observés
Reproduction possible	2	Espèce observée durant la saison de reproduction dans un habitat favorable à la nidification ( <i>code EBCC n°1</i> )
	3	Mâle chanteur (ou cris de nidification) en période de reproduction ( <i>code EBCC n°2</i> )
Reproduction probable	4	Couple observé dans un habitat favorable durant la saison de reproduction ( <i>code EBCC n°3</i> )
	5	Territoire permanent présumé en fonction de l'observation de comportements territoriaux ou de l'observation à 8 jours d'intervalle au moins d'un individu au même endroit ( <i>code EBCC n°4</i> )
	6	Parades nuptiales ou accouplement ou échange de nourriture entre adultes ( <i>code EBCC n°5</i> )
	7	Fréquentation d'un site de nid potentiel (distinct d'un site de repos) ( <i>code EBCC n°6</i> )
	8	Signes ou cris d'inquiétude d'un individu adulte ( <i>code EBCC n°7</i> )
Reproduction certaine	9	Présence de plaques incubatrices. (observation sur un oiseau en main) ( <i>code EBCC n°8</i> )
	10	Construction d'un nid, creusement d'une cavité ( <i>code EBCC n°9</i> )
	11	Adulte feignant une blessure ou cherchant à détourner l'attention ( <i>code EBCC n°10</i> )
	12	Nid utilisé récemment ou coquilles vides (œuf pondu pendant l'enquête) ( <i>code EBCC n°11</i> )
	13	Jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges) ( <i>code EBCC n°12</i> )
	14	Adulte entrant ou quittant un site de nid laissant supposer un nid occupé (incluant les nids situés trop haut ou les cavités et nichoirs, le contenu du nid n'ayant pu être examiné) ou adulte en train de couver ( <i>code EBCC n°13</i> )
	16	Adulte transportant des sacs fécaux ou de la nourriture pour les jeunes ( <i>code EBCC n°14</i> )



	18	Nid avec œuf(s) (découverte fortuite, ne pas chercher à voir le contenu d'un nid) (code EBCC n°15)
	19	Nid avec jeune(s) (vu ou entendu) (code EBCC n°16)
Autres	30	Nidification possible
	40	Nidification probable
	50	Nidification certaine
	99	Espèce absente malgré des recherches

## Annexe 2 : Liste des statuts de protection et de conservation

### A-Protection nationale : PN

Légende	Description du statut		Texte de référence
3	Article 3 : espèce protégée et dégradation ou altération de ses sites de reproduction et de repos interdites		Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection version consolidée au 6/12/2009
4	Article 4 : espèce protégée		
6	Article 6 : espèce protégée soumise à autorisation exceptionnelle de désairage en vue de la fauconnerie		
P	Sous-espèce protégée par extension du statut de protection du taxon nominal		
GS	Espèces chassables	Gibier sédentaire	Arrêté du 26 juin 1987 fixant la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée - version consolidée au 25 février 2015
GE		Gibier d'eau	
OP		Oiseaux de passage	
GC	Sous-espèce chassable par extension du statut chassable du taxon nominal		
EN	Espèce pouvant être classée nuisible au niveau départemental par arrêté préfectoral		Arrêté du 30 septembre 1988 fixant la liste des animaux susceptibles d'être classés nuisibles abrogé par l'Arrêté du 3 avril 2012 pris pour l'application de l'article R. 427-6 du code de l'environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des animaux d'espèces susceptibles d'être classés nuisibles par arrêté du préfet
N	Sous-espèce pouvant être classée nuisible par extension du statut du taxon nominal		
SJ	Espèce sans statut juridique		

IN	Espèce interdite à l'introduction sur le territoire national	Arrêté du 10 juillet 2010 interdisant sur le territoire métropolitain l'introduction dans le milieu naturel de certaines espèces d'animaux vertébrés
----	--	--

## B-Protection Européenne : Directive oiseaux

Légende	Description du statut	Texte de référence
I	Espèce menacée ou vulnérable bénéficiant de mesures de protection strictes	Directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages  Directive 2009/147/CE du 30/11/2009 transposée en droit français article L414-1 à L414-7 du code de l'environnement
II-A	Espèce pouvant être chassée dans l'espace géographique d'application de la directive	
II-B	Espèce pouvant être chassée seulement dans les états membres pour lesquels elles sont mentionnées	
III-A	Commerce et détention réglementés	
III-B	Commerce et détention réglementés et limités	

## C-Statuts IUCN (Union internationale pour la conservation de la nature)

Légende	Description du statut	
EX	Espèce éteinte à l'état sauvage et en captivité	
RE	Espèce disparue de la zone considérée	
CR	Espèce en danger critique d'extinction	
EN	Espèce en danger	
VU	Espèce vulnérable	
NT	Espèce quasi menacée	
LC	Espèce à préoccupation mineure	
DD	Données insuffisantes	
NA	Non applicable	<b>NAa:</b> espèce introduite après l'année 1500 <b>NAb:</b> espèce présente de manière occasionnelle ou marginale et non observée chaque année dans la zone considérée <b>NAC:</b> espèce régulièrement présente en hivernage ou en passage dans la zone considérée mais ne remplissant pas les critères d'une présence significative

		<b>NAd:</b> espèce régulièrement présente en hivernage ou en passage dans la zone considérée mais pour laquelle le manque de données disponibles ne permet pas de confirmer que les critères d'une présence significative sont remplis
NE	Espèce ou sous-espèce non évaluée	



Camp de prospection  
© Jean-Bernard PIOPPA

Mobilisation  
écocitoyenne  
sur le territoire

# La **LPO PACA**, une association au service de la **biodiversité**



Sortie scolaire avec une classe de CP

Éducation à  
l'environnement



Sympetrum de fonscolombe

Formation en  
environnement

Expertise en  
environnement



Suivi télémétrique © Jean François VIDAL

Protection  
et gestion  
de la nature



Accueil du public par un agent de la RNR des Pailhas

**LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur**  
Villa Saint-Jules, 6 avenue Jean Jaurès  
83400 HYÈRES  
Tél.: 04 94 12 79 52 - paca@lpo.fr - paca.lpo.fr

**Agir pour  
la biodiversité**

